

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DE LA

FORTERESSE-DE- LOUISBOURG

Plan directeur



JUIN 2001

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DE LA

FORTERESSE-DE- LOUISBOURG

Plan directeur

©Ministre de Travaux publics
et Services gouvernementaux
Canada, 2001.

ISBN R64-237/2001F
0-662-85265-6

This publication is also
available in English.

Pour de plus amples renseignements
sur le Plan directeur du lieu ou le
lieu historique national du Canada de
la Forteresse-de-Louisbourg,
s'adresser au :

Lieu historique national
de la Forteresse-de-Louisbourg
259, chemin Park Service
Louisbourg (Nouvelle-Écosse)
Canada B1C 2L2

TÉL: (902) 733-2280

FAX: (902) 733-2473

EM: louisbourg_info@pch.gc.ca

WEB: <http://www.parcscanada.gc.ca>
<http://fortress.uccb.ns.ca>

Page couverture - De gauche à droite et de haut en bas

IMAGE A. Enfants en costume d'époque - Le programme des volontaires en action, *Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique*; **IMAGE B.** Joueurs de fifre de Louisbourg pendant le Grand Rassemblement de 1999, *Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Vaughin Merchant, 1999, (n° de catalogue : 5J9122)*; **IMAGE C.** Photo prise depuis le port de la ville reconstruite, *Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique*; **IMAGE D.** Guide de Parcs Canada en compagnie de visiteurs pendant une causerie, *Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997*; **IMAGE E.** Animateurs de la haute Société et de la classe ouvrière sur le quai Frederic, *Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, André Corneillier, (n° de catalogue : 5J459)*

Avant-propos



Au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, je suis très heureuse d'approuver le Plan directeur de la Forteresse-de-Louisbourg, l'un des grands lieux historiques nationaux du Canada.

J'ose croire que vous éprouvez le même enthousiasme que moi pour ce joyau du patrimoine situé sur la côte est de l'île du Cap-Breton. Louisbourg fut, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, une ville française grouillante d'activités, l'un des centres les plus importants du Canada à l'époque, où l'industrie de la pêche, un vaste réseau commercial, le gouvernement et l'armée faisaient vivre une société cosmopolite. La ville coloniale a été le théâtre de batailles déterminantes qui, en 1745, puis en 1758, ont permis aux Britanniques de s'approprier la côte est du Canada, événements qui ont profondément influencé l'histoire des débuts de notre pays.

Aujourd'hui, le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg protège les ressources culturelles de cette époque, et notamment une vaste gamme de ressources et d'objets archéologiques appartenant à la ville fortifiée, les abords immédiats de celle-ci, les ouvrages militaires, les paysages et les sites où se sont déroulés les sièges. À ces ressources particulièrement exceptionnelles vient s'ajouter la ville reconstruite à l'authentique, la plus grande au Canada, qui est une merveille au chapitre de la recherche appliquée et de la technologie du bâtiment. Cette partie de l'ancienne ville reconstruite donne aux visiteurs le sentiment d'appartenir à une autre époque et les plonge aux débuts de la colonisation. Le lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg du Canada est une attraction à caractère historique qui contribue à renforcer l'identité canadienne et à susciter un sentiment de fierté nationale.

Le présent Plan directeur propose une orientation qui garantira la préservation de l'intégrité commémorative du lieu historique national. Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé personnellement aux consultations publiques et ont ainsi aidé les fonctionnaires de Parcs Canada à établir un plan qui définit les mesures stratégiques à prendre pour protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du lieu, et pour augmenter la qualité des services offerts au public et perpétuer ainsi la tradition d'excellence.

La Forteresse-de-Louisbourg figure au nombre des endroits magiques au pays et constitue un symbole au sein du réseau canadien des lieux historiques nationaux. J'invite tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à visiter ce lieu exceptionnel du Cap-Breton.

A handwritten signature in black ink, reading 'Sheila Copps' in a cursive script.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Recommandations

Recommandé par :



Tom Lee
*Directeur général,
Parcs Canada*



Christina Cameron
*Directeur général,
Lieux historiques nationaux, Parcs Canada*



Joe O'Brien
*Directeur général,
Est du Canada, Parcs Canada*



Carol Whitfield
*Directrice, Unité de gestion
Cap-Breton, Parcs Canada*

Sommaire

Le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg abonde en ressources et en paysages culturels qui reflètent l'activité militaire, commerciale et halieutique et le mode de vie des années 1713 à 1768. Cette richesse permet de raconter une tranche de l'histoire du Canada - la fin de la période des rivalités anglo-françaises en vue de la prise de contrôle de l'Est du Canada. L'importance, l'envergure et la taille des vestiges et des collections archéologiques constituent l'une des principales caractéristiques du lieu. La plupart des vestiges datant du XVIII^e siècle sont demeurés quasi intacts et représentent une ressource sans égale à l'échelle internationale, sans compter la reconstruction partielle de la ville telle qu'elle était au XVIII^e siècle.

Ce projet, le plus ambitieux de ce genre au Canada, a permis de recréer l'esprit des lieux et de faire vivre aux visiteurs une expérience d'apprentissage extraordinaire. L'assise territoriale de 6 000 hectares fait de ce site le deuxième lieu historique national du Canada de par sa superficie. Adjacent au port de Louisbourg et baigné par l'océan Atlantique, le lieu renferme d'intéressantes ressources naturelles qui contribuent à la viabilité de l'écosystème caractéristique de la côte est de l'île du Cap-Breton.

La Forteresse-de-Louisbourg fait partie du réseau canadien des lieux historiques nationaux, connu comme étant la famille des lieux historiques nationaux, et dont chaque membre présente à la population canadienne une facette importante de l'histoire du pays. Grâce à la Forteresse-de-Louisbourg et à d'autres lieux historiques nationaux établis un peu partout au Canada, Parcs Canada a la chance de contribuer à unir les Canadiens et les Canadiennes en leur donnant l'occasion de mieux comprendre leur patrimoine.

Les plans directeurs des lieux historiques nationaux visent avant tout à préserver leur intégrité commémorative et à assurer l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles. Le plan

directeur précise les éléments de l'intégrité commémorative et les mesures stratégiques pour y parvenir. Dans cette perspective, le présent Plan définit les mesures de protection relatives aux ressources culturelles in situ et aux vastes collections qu'abrite le lieu. Il s'emploie surtout à décrire le programme de présentation des messages d'importance nationale à communiquer au public ainsi que les méthodes éventuelles de diffusion. Il précise également l'orientation stratégique qui permettra d'accroître le niveau de service offert aux visiteurs en donnant la latitude voulue et en créant un contexte propice à la collaboration avec divers partenaires pour la prestation de services modernes et d'époque dans le lieu. Le Plan tient aussi compte du contexte financier dans lequel ces propositions sont mises de l'avant.

L'infrastructure du lieu a évolué au cours des trente dernières années, soit depuis le début des années 1960. Elle englobe aujourd'hui la ville reconstruite, le centre d'accueil des visiteurs, les routes, les sentiers, les aires d'utilisation diurne, les bâtiments d'administration et d'entretien ainsi que les services. Comme les aménagements d'envergure ont déjà été effectués, le Plan accorde la priorité à la protection, à la gestion et à la mise en valeur des ressources et des paysages culturels d'importance nationale, à l'amélioration des services aux visiteurs, à la réfection des biens immobiliers modernes et aux responsabilités en matière de gérance. Le but est d'intégrer le lieu dans son contexte régional, puisque sa viabilité est liée à sa contribution à une économie en évolution. Le Plan précise donc le rôle du lieu dans l'industrie du tourisme patrimonial de l'île du Cap-Breton. À cet égard, tant le leadership de Parcs Canada que la coopération avec les partenaires sont indispensables.

Le plan articule une vision pour la Forteresse-de-Louisbourg : devenir un centre d'excellence qui préserve l'intégrité commémorative et assume ses responsabilités en

matière de gérance pour garantir la protection des caractéristiques écologiques. De nombreuses mesures stratégiques sont proposées en vue de concrétiser cette vision. Les points saillants en sont les suivants :

Protection du patrimoine

- terminer l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles, des paysages et des collections d'importance nationale pour assurer la protection de tous ces éléments
- élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation des ressources culturelles de manière à régler les situations qui menacent les ressources culturelles ou qui leur nuisent
- continuer à collaborer à la protection et à la gestion des ressources culturelles sous-marines d'importance nationale dans le port de Louisbourg, et en améliorer l'interprétation
- poursuivre la recherche et la gestion se rapportant aux ressources naturelles importantes ainsi que la détermination et l'atténuation des menaces afin de contribuer à l'intégrité écologique

Mise en valeur du patrimoine et communication

- terminer le programme de réfection de la ville reconstruite
- entreprendre un plan d'interprétation pour tout le lieu, en y incluant tous les moyens de communication et en mettant l'accent sur les messages d'importance nationale
- faire ressortir davantage la composante autochtone et multiculturelle du Louisbourg du XVIII^e siècle dans le programme de mise en valeur
- améliorer le programme de diffusion externe du lieu
- mettre en œuvre la stratégie de marketing actualisée afin de faire connaître le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg

Services aux visiteurs et installations

- encourager la réalisation d'activités spéciales en collaboration avec d'autres partenaires
- améliorer les services d'époque et les services modernes aux visiteurs dans la ville reconstruite et dans d'autres secteurs du lieu
- mettre en œuvre le Plan d'accès pour la ville reconstruite

Administration et exploitation du lieu

- parachever l'entente officielle requise avec la province pour la construction de la route Fleur-de-lis
- réparer la route 22, depuis la limite du lieu jusqu'à la ville reconstruite
- entreprendre la réfection des systèmes d'approvisionnement en eau et de protection contre l'incendie de la ville reconstruite
- tenir compte des politiques fédérales sur le recouvrement des coûts et la production de recettes dans l'offre de services et d'exploitation du lieu

L'évaluation environnementale du Plan directeur indique que la mise en œuvre des propositions et des concepts avancés dans le plan n'ont aucune incidence notable ou effet cumulatif. La mise en œuvre du Plan procurera des avantages considérables sur le plan culturel, écologique et socio-économique. Le lieu contribuera à l'économie locale et régionale grâce aux dépenses et à l'emploi, en plus d'être une attraction fort intéressante pour les visiteurs de l'île du Cap-Breton.

Les mesures stratégiques susmentionnées sont parmi les plus marquantes des mesures proposées à la fin de la plupart des parties du Plan. Elles doivent toutes être menées à bien à l'intérieur de la période de 10 à 15 ans visée par le Plan directeur. Les priorités qui s'en dégagent sont établies et reliées au cycle triennal de planification commerciale du lieu à des fins de mise en œuvre. Les examens quinquennaux du Plan directeur permettront de faire le point sur les mesures afin d'en assurer la pertinence. Les priorités seront mises à jour chaque année dans le cadre de la présentation du plan d'affaires.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Sommaire	vii
1.0 Introduction	
1.1 L'héritage	1
1.2 Intégrité commémorative	3
2.0 Contexte	
2.1 Tendances	17
3.0 Intégrité commémorative, gérance et services aux visiteurs - Orientation stratégique	
3.1 Énoncé de vision	19
3.2 Principes directeurs	19
3.3 Protection du patrimoine	
A. Ressources archéologiques	21
i. Ressources terrestres	21
ii. Ressources sous-marines	25
B. Paysages culturels	26
C. Musée, maison du gardien et phare	27
D. Collection archéologique	28
E. Collections muséales	31
F. Cimetières	32
G. Gestion des ressources naturelles et des écosystèmes	34
3.4 Mise en valeur du patrimoine et communication	
A. Reconstruction	37
B. Messages de niveaux 1 et 2	40
C. Mise en valeur des diverses cultures, des femmes et des Premières nations	42
D. 1744 - Interprétation d'un moment du passé	43
E. Expositions	44
F. Éducation et services de diffusion externe	45
G. Programme d'animation	46
H. Collection de costumes	47
I. Bibliothèque et archives	49
J. Activités spéciales	50
K. Partenariats	51
L. Stratégie de marketing	53

3.5	Services aux visiteurs et accès	
	A. Services dans la ville reconstruite	55
	B. Services dans d'autres secteurs du lieu	56
	C. Accès des visiteurs et circulation	58
	i. Route Fleur-de-lis	58
	ii. Chemin de l'anse Kennington	59
	iii. Chemin du phare	59
	iv. Route 22	60
3.6	Assise territoriale	60
	A. Limites du lieu et réserve minérale	60
4.0	Administration et exploitation du lieu	
4.1	Sécurité publique	63
4.2	Protection des ressources et des biens	64
4.3	Production de recettes	66
5.0	Incidences économiques et environnementales	
5.1	Retombées économiques	67
5.2	Évaluation environnementale	68
6.0	Stratégie de mise en œuvre	
6.1	Priorités	71
	Ouvrages de référence	73
	Provenance des images	75
	Cartes historiques et actuelles	
CARTE 1	1734 - La ville fortifiée et les propriétés sur la côte nord	2A
CARTE 2	Endroit désigné	4A
CARTE 3	Contexte régional	18A
CARTE 4	Siège de Louisbourg de 1745	22A
CARTE 5	Site de la ville reconstruite	38A
CARTE 6	Installations et activités pour les visiteurs	56A
CARTE 7	Tracé proposé de la route Fleur-de-Lis	58A
CARTE 8	1738 - Réseau français de routes	60A

1.0 Introduction

1.1 L'HÉRITAGE

Construite par suite d'une guerre, Louisbourg subit une défaite au cours d'une deuxième guerre, puis fut rasée au terme d'une troisième, pour être ensuite partiellement reconstruite au xx^e siècle, et devenir un symbole de l'identité canadienne.

Les Français arrivèrent à Louisbourg en 1713, à la fin de la guerre de la Succession d'Espagne, après avoir dû céder Terre-Neuve et la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Au départ, Louisbourg était le port à partir duquel les Français pratiquaient la pêche de la morue, activité alors fort lucrative en Amérique du Nord. La population de la ville augmenta et Louisbourg, qui avait l'étoffe d'un centre d'activité commerciale, devint l'un des principaux centres urbains de la Nouvelle-France.

Dans les années 1730, plus de 150 navires provenant de France, de Nouvelle-Angleterre, des Antilles et d'ailleurs faisaient escale à Louisbourg, en faisant le port le plus animé d'Amérique du Nord. Dans les années 1740, entre 2 500 et 3 000 personnes vivaient toute l'année à Louisbourg, mais ce chiffre augmentait de plusieurs centaines pendant la saison de navigation. Louisbourg était une ville cosmopolite, dont la population diversifiée changeait constamment. On y côtoyait des Basques, des Irlandais, des Acadiens, des Noirs et des Autochtones, sans compter le va-et-vient continu des marchands de la Nouvelle-Angleterre qui vendaient des pro-



IMAGE 1. Port de Louisbourg, vers 1744; peinture de Lewis Parker



IMAGE 2. Soldat montant la garde à la Porte Dauphine

duits en provenance des colonies britanniques ou d'ailleurs.

En plus d'être un port de pêche et une plaque tournante du commerce, Louisbourg devint le centre administratif de la colonie de l'île Royale (île du Cap-Breton) et le bastion militaire français du Canada atlantique. La ville prit de l'expansion autour du port, bien au-delà de son enceinte, à mesure que des pêcheurs revendiquèrent les propriétés riveraines et que les marchands, commerçants et propriétaires de taverne leur emboîtèrent le pas. Place forte dotée de défenses périphériques comme les batteries Royale et de l'Isle, Louisbourg était parmi les villes coloniales les mieux défendues du continent. On aurait dit une ville fortifiée européenne (CARTE 1).

En 1745, après 30 ans de paix et de prospérité, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Angleterre unirent leurs efforts pour assiéger et prendre Louisbourg. Une armée d'occupation investit la ville, et ses habitants furent déportés en France. Trois ans plus tard, les Britanniques rendirent le Cap-Breton à la France aux termes d'un traité. En 1758, les Britanniques s'emparèrent de nouveau de Louisbourg et démolirent la plupart de ses fortifications en 1760.

En 1768, quand la garnison britannique quitta les lieux, Louisbourg n'était plus, au dire du gouverneur de la Nouvelle-Écosse, qu'une ville en ruines. Même si des colons anglophones s'établirent par la suite dans la

région et relancèrent la pêche, le gros de la population se déplaça vers le nord du port. L'ancienne ville fortifiée devint alors la Vieille ville, où l'on trouvait quelques maisons ici et là, des animaux en pacage et des ruines.

Très tôt, on manifesta un intérêt pour la reconnaissance de l'importance historique de Louisbourg. Les Français furent les premiers et, dès 1720, ils placèrent des médailles commémoratives dans les murs de certains bâtiments. Plus tard, en 1767, Samuel Holland fit installer le premier monument commémoratif postérieur à l'occupation des Français, aujourd'hui disparu. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le Canada et d'autres pays témoignèrent leur intérêt pour la reconnaissance et la préservation des vestiges du passé. C'est ainsi que, en 1895, une organisation américaine, la Society of Colonial Wars, fit placer un monument à Louisbourg à l'occasion du 150^e anniversaire du siège de 1745.

Plusieurs Canadiens s'intéressèrent à Louisbourg à la suite de l'installation de ce monument. Le sénateur Pascal Poirier expliqua au Sénat combien il était regrettable que la région n'appartînt ni au gouvernement néo-écossais ni au gouvernement canadien. Il visita le site en 1902, au nom de la Société royale du Canada, et demanda au gouvernement d'en préserver au moins les vestiges.

Au cours de la décennie suivante, d'autres particuliers et organisations proposèrent de souligner l'importance de l'histoire de l'endroit. Le capitaine D.J. Kennelly, industriel irlandais qui devint directeur général de la Sydney and Louisbourg Coal Railway Company, fut l'un d'entre eux. Il lança, en 1903, une campagne internationale sous les auspices du Louisbourg Memorial Fund. La société acheta le terrain où se trouvaient les ruines les plus importantes, recueillit des fonds pour leur stabilisation et, en 1906, la Province adoptait la loi qui faisait de Louisbourg un monument historique du Dominion du Canada.

Peu après, J.S. McLennan, industriel retraité et éditeur du Sydney Post, entama des démarches auprès du gouvernement du Canada pour la sauvegarde de Louisbourg. Dans un discours adressé à la Nova Scotia Historical Society, M. McLennan déclara que

la préservation des lieux historiques était une tâche trop importante pour le secteur privé ou des coentreprises et que ces lieux perdraient de leur importance à moins que la population n'y participe par le truchement de son gouvernement.

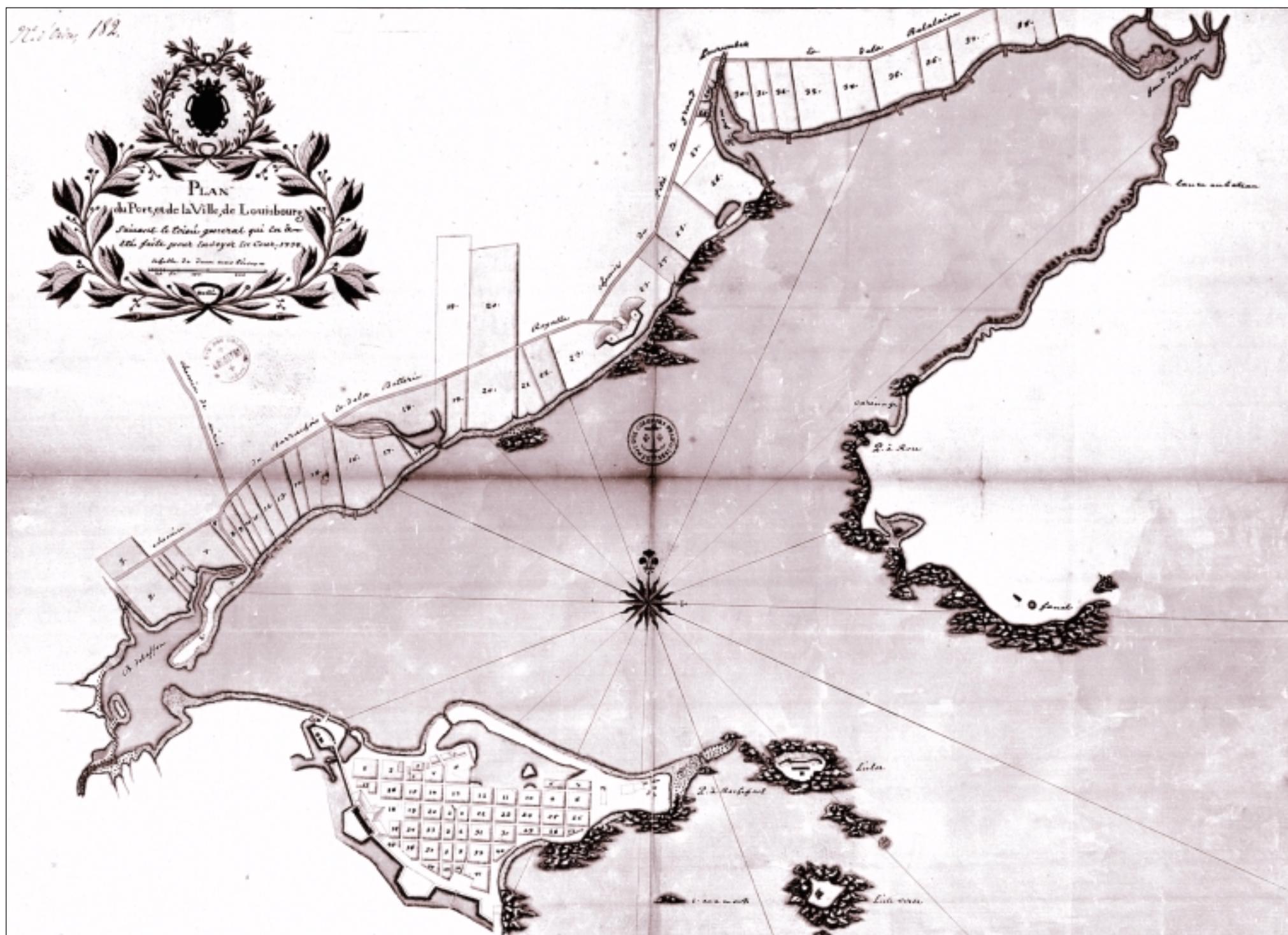
Lorsque la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) vit le jour en 1919, investie de la mission de conseiller le ministre de l'Intérieur sur la sauvegarde de lieux historiques d'importance nationale, le dossier de Louisbourg fut l'un des premiers à être examinés. La Commission discuta de Louisbourg à maintes reprises au cours des 20 années suivantes en étroite collaboration avec les responsables de la Direction des parcs. La Commission mit d'abord l'accent sur la protection des ruines de Louisbourg, puis sur leur reconnaissance.

En réponse aux avis de la Commission, la Direction des parcs commença à acheter des terres à Louisbourg en 1921. En 1923, les deux députés des Maritimes, le major J. Plimsoll Edwards et John Clarence Webster, formèrent un sous-comité spécial chargé de faire rapport sur Louisbourg. Ils recommandèrent à la Commission de se porter acquéreur de tout le site historique de Louisbourg, et d'essayer de mettre de l'ordre dans les fortifications.

Pendant toute cette période, la Commission travailla avec des personnes comme J.S. McLennan. Cette collaboration déboucha en 1926 sur le dévoilement de quatre plaques commémoratives bilingues au phare, au demi-bastion Dauphin et au bastion du Roi.

En 1927, Henri Bourassa, célèbre nationaliste, journaliste et homme politique québécois, visita Louisbourg en compagnie de nombreux Canadiens français du Québec et de l'Ontario. M. Bourassa avait visité Louisbourg trente ans plus tôt. Attristé par la détérioration des ruines depuis sa première visite, M. Bourassa promit d'aborder au Parlement la question de la sauvegarde du site historique de Louisbourg. L'année suivante, il prit la parole devant la Chambre des communes pour se plaindre de l'état d'abandon lamentable de Louisbourg et de la nécessité de nettoyer et de protéger l'endroit.

Dans les années 1930, la Direction des parcs commença à planifier l'avenir de



CARTE 1

Le mode de peuplement dans la ville fortifiée différait de celui de la région avoisinante, mais les deux zones étaient régies par des directives strictes et les gens s'installaient sur des concessions arpentées avec soin.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DE LA FORTERESSE-DE-LOUISBOURG

1734 - La ville fortifiée et les propriétés sur la côte nord

Louisbourg. Le compte rendu de la réunion de la CLMHC de mai 1930 soulignait le besoin d'établir un plan d'aménagement détaillé. Un sous-comité local fut alors formé et investi du mandat de conseiller la Commission sur Louisbourg. Le sénateur McLennan et Melvin S. Huntington, maire de Louisbourg, en étaient membres.

À cette époque, la Direction des parcs avait acheté la majorité des terres privées du site de l'ancienne ville fortifiée de Louisbourg. La CLMHC recommanda la mise au jour de certaines parties de bâtiments et la reconstruction des murs des structures jusqu'à une hauteur de plusieurs pieds. Elle examina également la question des richesses culturelles que renfermaient les eaux du port de Louisbourg et discuta de la reconnaissance des cimetières de Louisbourg, en collaboration avec d'autres organisations. En 1936, le gouvernement fédéral ouvrit un musée sur les lieux, et nomma Katharine McLennan, fille de J.S. McLennan, conservatrice honoraire.

Vers 1940, la Direction des parcs avait acheté de nouvelles terres, et Louisbourg était devenue officiellement le parc historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, à la suite d'une campagne menée par Albert Almon, passionné d'histoire du Cap-Breton. Le parc englobait alors l'ancienne ville, l'île Battery et la batterie Royale. Il finit par comprendre une grande partie de la superficie occupée par les ouvrages de siège construits pendant les attaques de 1745 et 1758. Cette mesure assurait la protection de l'un des paysages de siège du XVIII^e siècle les mieux préservés et les plus impressionnants en Occident, un trésor archéologique incomparable.

En 1961, le gouvernement du Canada accepta la recommandation de la Commission royale d'enquête sur la houille, selon laquelle la reconstruction symbolique de la forteresse fournirait de l'emploi, en plus de stimuler l'industrie du tourisme ainsi que la région sur le plan culturel et intellectuel. La reconstruction rend hommage à J.S. McLennan, Pascal Poirier et d'autres qui, inspirés par le rôle du lieu dans l'histoire, ont demandé sa commémoration.

Parallèlement, la Forteresse-de-Louisbourg était devenue un symbole pour tout le pays,

un témoignage des qualités et du dévouement de ceux qui avaient demandé sa protection, une affirmation de l'identité canadienne et une composante du patrimoine national. Elle rend hommage à la confiance avec laquelle les Canadiens ont célébré le premier centenaire de leur pays, reconnaît le passé et témoigne de la confiance en l'avenir.

1.2 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'un des objectifs fondamentaux de Parcs Canada pour ce qui est du Programme des lieux historiques nationaux est d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'il administre et, à cette fin, de les protéger et de les mettre en valeur pour le public canadien, avec tous les égards que mérite l'héritage irremplaçable que représentent ces lieux et leurs richesses. Les plans directeurs des lieux historiques nationaux visent avant tout à en préserver l'intégrité commémorative et à assurer l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles.

L'intégrité commémorative désigne l'état ou l'intégrité d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative quand :

- les ressources qui symbolisent ou qui représentent son importance sont intactes ou ne sont pas menacées;
- les motifs qui justifient son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- la valeur patrimoniale du lieu est respectée dans toutes les décisions et interventions ayant une incidence sur le lieu.

Voici une version abrégée de l'Énoncé d'intégrité commémorative approuvé.

Motifs justifiant l'importance historique nationale de la Forteresse-de-Louisbourg - Énoncé des objectifs de commémoration

L'énoncé des objectifs de commémoration renferme les motifs justifiant l'importance nationale du lieu aux yeux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et est approuvé par le Ministre.

La Forteresse-de-Louisbourg compte une multitude et une incroyable diversité de ressources culturelles. Le développement de

Louisbourg en tant que ville militaire fortifiée, centre de l'activité commerciale maritime de la colonie et capitale cosmopolite des possessions françaises sur la côte est a laissé à la postérité d'innombrables sites archéologiques. Outre les vestiges archéologiques de l'ancienne ville, on compte en dehors de l'enceinte des centaines de sites archéologiques connus associés à l'activité militaire française et à l'activité commerciale et interne ainsi qu'aux sièges de 1745 et de 1758. La capacité du lieu d'évoquer des images puissantes du passé par le truchement de ses richesses culturelles et de ses paysages est demeurée pratiquement intacte.

On compte dans le port et aux alentours plusieurs épaves documentées datant du XVIII^e siècle. Les navires reposant dans le port ont été coulés pendant le siège de 1758. Bien qu'elles se trouvent en dehors des limites du lieu, ces épaves soulignent directement l'importance nationale de l'endroit et sont une source de données précieuses sur l'histoire maritime et navale de Louisbourg.

La CLMHC s'est réunie à plusieurs reprises pour discuter de Louisbourg et de la nécessité de protéger et de reconnaître le lieu, en particulier pendant les années 1920 et 1930. Ses discussions portaient surtout sur l'importance militaire du lieu et la nécessité de protéger les vestiges. Son intérêt transparait dans les premières commémorations recommandées au ministre de l'époque, comme le demi-bastion Dauphin, le débarcadère de Wolfe et le bastion du Roi. En 1928, quand la Forteresse-de-Louisbourg fut classée lieu historique national, on ne possédait aucun compte rendu des débats de la Commission indiquant son intention de commémoration. Plus tard, dans les années 1970, la CLMHC a approuvé l'inscription d'une plaque relatant davantage l'histoire générale du lieu. On peut la voir à l'extérieur du centre d'accueil.

Il n'existe donc aucune recommandation de la Commission faisant part de son intention de commémorer Louisbourg. On peut toutefois avoir une bonne idée de cette intention en consultant les comptes rendus généraux de ses délibérations, en particulier ceux des débuts de la Commission où la commémoration a été abordée pour la première fois. On met l'accent sur l'histoire militaire

anglo-française du lieu et sur les vestiges qui reflètent cette histoire.

Toute l'information susmentionnée a permis de rédiger l'Énoncé des objectifs de commémoration qui reflète l'importance nationale du lieu et jette les bases des messages d'importance nationale à communiquer aux visiteurs et au public.

La Forteresse-de-Louisbourg revêt une importance historique nationale car, entre 1713 et 1768, elle occupa une place centrale dans la lutte acharnée que se livrèrent Français et Britanniques pour édifier leur empire colonial.

Dans cette lutte, ce qui explique le rôle de Louisbourg, assiégée et capturée en 1745 et 1758, c'est sa situation de capitale de la colonie de l'île Royale, place-forte de la plus haute importance pour les Français et leur principal centre de pêche et entrepôt commercial en Amérique du Nord.

PARTIE UN

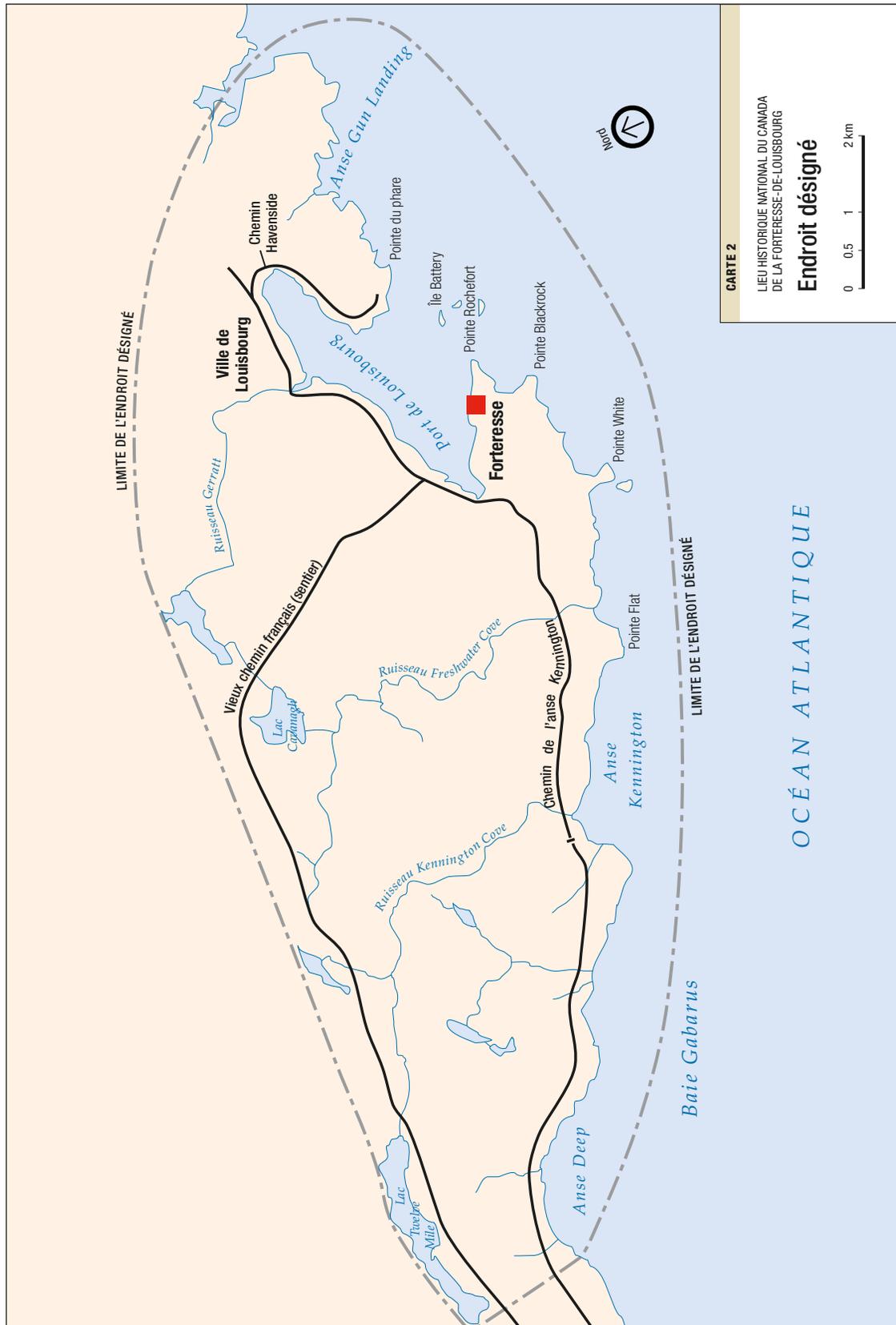
Les ressources qui symbolisent ou qui représentent l'importance historique nationale du lieu sont intactes ou ne sont pas menacées.

Les ressources d'importance historique nationale témoignent du rôle essentiel de Louisbourg à l'époque. Il s'agit de ressources culturelles de niveau 1 selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles, puisqu'elles concourent à l'objectif de commémoration de Louisbourg.

a) Endroit désigné

L'endroit désigné s'entend de l'endroit désigné par la Commission, quels qu'en soient le propriétaire actuel ou la compétence territoriale. L'endroit désigné peut donc être plus vaste ou plus petit que le lieu historique national même.

Dans la perspective de l'objectif de commémoration de la Commission, l'endroit désigné se trouve en grande partie à l'intérieur des limites actuelles du lieu. Parmi les secteurs manquant, de façon générale, mentionnons une partie de la ville moderne de Louisbourg adjacente à la partie terrestre du domaine qui ceinture le port d'ouest en est, et le port lui-même. L'endroit désigné comprendrait les zones côtières et les régions immédiates



de l'arrière-pays, comme l'indique la carte intitulée Endroit désigné (CARTE 2).

Il est impossible de comprendre parfaitement l'endroit désigné sans se reporter au contexte et à l'importance locale et régionale de la Forteresse-de-Louisbourg. Sur le plan militaire, la ville fortifiée était la sentinelle des abords du golfe du Saint-Laurent, principale route de transport maritime vers le Québec et l'intérieur du pays. Située sur un territoire cédé à la France aux termes du traité d'Utrecht (1713), la ville fortifiée faisait pendant à l'influence britannique croissante dans la région continentale de la Nouvelle-Écosse, que la France avait dû céder à la Grande-Bretagne en vertu du même traité. La ville fortifiée aidait également à protéger les pêches lucratives et le commerce outre-mer, fondement économique de Louisbourg et d'importance vitale pour la France. Sur le plan local, le port était un atout pour la ville fortifiée. Il offrait en effet une protection contre ce qui aurait pu venir de l'océan Atlantique, n'était jamais pris dans les glaces et se trouvait à proximité des riches bancs de pêche où la morue était abondante. La France fit également de Louisbourg son centre administratif et la capitale de ses possessions sur la côte est (le Cap-Breton et l'Île-du-Prince-Édouard).

L'endroit désigné comprend les terres et les eaux associées à la présence française et anglaise à Louisbourg de 1713 à 1768. Cette région était au cœur d'une importante activité civile et militaire. L'activité militaire embrassait à la fois les manœuvres de l'armée de terre et de la marine, et l'activité civile incluait à la fois l'activité commerciale et domestique. L'endroit désigné s'étend à l'ouest depuis la région de l'anse Deep à l'est au-delà de l'anse Kennington, et englobe les zones côtières et intérieures jusqu'au port de Louisbourg, se poursuivant au-delà de la pointe du Phare et de l'anse Gun Landing jusqu'au cap Lorraine. Les vestiges archéologiques de ces activités abondent dans la région, depuis ceux de la ville fortifiée elle-même jusqu'aux vestiges de centaines de bâtiments, d'ouvrages, de rues, de quais, de fortifications, de murs, etc. La ville s'étendait au-delà des fortifications et comprenait un

secteur appelé le Fauxbourg (en bordure de mer à l'extérieur de la porte Dauphine) et la côte nord (vers la ville moderne de Louisbourg), où se trouvaient les concessions des pêcheurs, les entrepôts et les tavernes qui prospéraient, reliés entre eux par un réseau routier. C'est dans cette région que les Français construisirent la batterie Royale, fortification auxiliaire d'importance majeure qui protégeait le port contre les assaillants. L'endroit désigné se poursuit autour du port et inclut la partie orientale où se trouvaient jadis les bassins de carénage, à l'anse Careening, et le premier phare construit au Canada.

L'endroit désigné embrasse également la vaste région où se déroulèrent les manœuvres militaires et navales pour la défense et le siège de Louisbourg. C'est là que se trouvent les principaux points d'accostage à l'ouest et à l'est de la ville fortifiée comme l'anse Kennington et l'anse Gun Landing, les ouvrages défensifs côtiers français, par exemple, des fortifications de terre comme à l'anse Kennington et à la pointe Flat, et tous les ouvrages de la guerre de siège associés aux offensives menées en 1745 et en 1758 par les Britanniques, et notamment des campements, des routes, des batteries, des ouvrages de siège, des avant-postes, etc. Si l'on considère l'ensemble, ces richesses culturelles représentent le site impressionnant d'un champ de bataille du XVIII^e siècle, qui n'a pas son pareil ailleurs au Canada. Le port de Louisbourg est parfaitement intégré à l'endroit désigné en raison de l'activité navale qui s'y est déroulée au cours des sièges et du nombre d'épaves de navires envoyés par le fond précisément lors du siège de 1758. De même, l'île Battery, située à l'embouchure du port, a joué un rôle important dans la défense du port contre les attaques navales.

Les perspectives autour du port et vers le large étaient d'une importance cruciale pour assurer la défense de la place-forte. La ville fortifiée, la batterie Royale, l'île Battery et d'autres batteries offraient une excellente protection contre toute force navale ennemie avançant dans le port. Sur le continent, les perspectives depuis la ville fortifiée vers les endroits clés comme la plaine de Gabarus et la côte nord revêtaient également une impor-

tance défensive. La région autour de la forteresse était très différente au XVIII^e siècle de ce qu'elle est aujourd'hui, car le paysage était dénudé sur des kilomètres pour des raisons stratégiques – la ligne de vision et la ligne de feu – et le besoin de matériaux de construction et de bois de chauffage.

Valeur historique

La valeur historique de l'endroit réside dans les attributs liés à la présence de ressources culturelles de niveau 1 qui concourent à illustrer la période de 1713 à 1768 à Louisbourg. Plus précisément, ces ressources culturelles de niveau 1 sont les suivantes :

- les importants vestiges des ressources culturelles de la ville fortifiée,
- les importants vestiges des ressources culturelles des ouvrages militaires périphériques, des habitations et des établissements commerciaux.

La valeur historique de l'endroit désigné réside dans son association avec le rôle de Louisbourg en tant

- que capitale administrative de la colonie de l'île Royale,
- que centre de pêche d'importance majeure,
- qu'entrepôt commercial,
- que bastion militaire protégeant le commerce et les pêches des Français et gardant les abords du Saint-Laurent.

Et dans son association avec :

- son emplacement stratégique,
- les grands événements géopolitiques du XVIII^e siècle, et notamment la rivalité franco-anglaise en Amérique du Nord,
- les idées, les attitudes et les valeurs de la société du XVIII^e siècle.

Objectifs

L'endroit désigné est sauvegardé quand :

- les visiteurs et le grand public sont informés et ont une bonne compréhension de l'étendue et de la nature de l'endroit désigné,
- les visiteurs et le grand public sont informés et ont une bonne compréhension de la nature des vestiges culturels in situ associés à l'endroit désigné au cours de la période de 1713 à 1768,

- les ensembles de ressources culturelles sont protégés et demeurent intacts, par exemple les champs de bataille,
- les vestiges matériels de l'activité de la période évoquée sont protégés et mis en valeur,
- on procède à la planification, à la conception et à la construction des aménagements modernes de manière à éviter toute répercussion négative sur les ressources culturelles de la période évoquée,
- les activités actuelles et éventuelles, comme l'aménagement et l'entretien des routes et des installations d'accueil, sont surveillées et leurs effets atténués, et elles sont assujetties à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

b) Ressources archéologiques in situ (1713-1768)

Elles comprennent les sites terrestres et sous-marins à l'intérieur et au-delà de la ville reconstruite, y compris les sites sous-marins dans l'enceinte et au-delà du port. Les sites terrestres comprennent les vestiges des ouvrages militaires et civils de la ville et à l'extérieur. Les sites sous-marins sont constitués essentiellement d'épaves.

Valeur historique

- du fait qu'il s'agit d'objets, de constructions et de lieux appartenant à la période évoquée et ayant survécu pratiquement intacts,
- du fait qu'ils concourent à faire comprendre le rôle de Louisbourg dans la rivalité franco-anglaise, et la place qu'occupait la ville dans la pêche en tant



IMAGE 3. Archéologue au travail

que centre commercial et capitale de l'île Royale.

Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale, quoique importante, ne se rattache pas à l'objectif de commémoration.

- Louisbourg constitue un site archéologique unique à l'échelle internationale. Le retrait de la garnison britannique en 1768 et la dispersion de la population de la colonie par la suite ont permis aux vestiges archéologiques du XVIII^e siècle de demeurer intacts, alors que ce n'est pas le cas dans la plupart des centres urbains du XVIII^e siècle en Amérique du Nord et en Europe occidentale.
- L'ampleur, l'envergure et la taille des vestiges sont au nombre des attributs évidents du lieu. Ils offrent la possibilité d'enrichir le fonds de connaissances sur une large gamme de sujets du XVIII^e siècle, entre autres, l'architecture militaire, publique et privée, les manœuvres militaires défensives et offensives, l'architecture navale et maritime, le commerce, la vie quotidienne, les moyens économiques de production, y compris la pêche et les autres entreprises commerciales et industrielles, le type de colonisation, le caractère ethnique, la prospérité et la structure sociale.
- Nombre des ressources in situ se trouvent pratiquement à la surface du sol ou reposent sur le fond marin. La facilité de lecture qui en découle et leur présence dans un cadre évocateur permettent d'exploiter au maximum la valeur d'interprétation de ces ressources, alors que ce n'est habituellement pas le cas des vestiges archéologiques in situ.
- La taille, la complexité et le cadre des vestiges in situ ont été et continueront d'être un laboratoire pour la gestion, la protection et la mise en valeur des vestiges archéologiques in situ.
- L'établissement d'un programme permanent de recherche archéologique, en particulier d'un programme intensif de fouilles sur vingt ans, joue un rôle capital pleinement reconnu dans l'avancement de la discipline de l'archéologie historique au Canada.



IMAGE 4. Les épaves historiques immergées sont surveillées par les archéologues et les gardes de parc de Parcs Canada. Les visites guidées des épaves doivent être dûment autorisées.

Objectifs

(Les objectifs d'intégrité ne se rapportent qu'à la valeur historique et non à la valeur patrimoniale.)

Les menaces pesant sur les vestiges archéologiques terrestres et sous-marins in situ sont atténuées et les ressources sauvegardées quand :

- des mesures sont prises pour mieux comprendre les phénomènes marins côtiers, dans le but d'assurer la conservation et la protection permanentes des ressources culturelles contre des phénomènes naturels comme l'érosion,
- les propriétés physiques et les caractéristiques des ressources culturelles ne risquent pas d'être dégradées par suite d'actes de vandalisme, de fouilles, d'enlèvement ou d'autres activités humaines. Dans le cas des épaves du XVIII^e siècle du port et au-delà, il faudra travailler en collaboration avec la province et avec le capitaine de port pour prendre les mesures requises. Dans le cas des ressources terrestres à l'extérieur des limites du lieu, il faudra obtenir la coopération de la province et des municipalités,
- des mesures sont prises pour protéger, conserver, inventorier et consigner pour

la postérité les vestiges culturels in situ susceptibles d'être menacés par l'érosion côtière, l'élévation du niveau de la mer ou d'autres phénomènes,

- les recherches et les fouilles ne sont entreprises que dans le cadre de projets de recherche approuvés et à des fins de mise en valeur du patrimoine,
- des mesures sont prises pour conserver et protéger les ressources culturelles contre des phénomènes naturels comme les cycles de végétation et la régénération de la couverture forestière,
- on procède au traitement à des fins de conservation de toutes les ressources culturelles terrestres et sous-marines récupérées lorsqu'on dresse l'inventaire et effectue l'évaluation des vestiges culturels terrestres et sous-marins.

c) Collection archéologique (1713-1768)

La collection d'artefacts de Louisbourg est une capsule historique du XVIII^e siècle, un dossier d'archives d'un milieu historique d'importance majeure au XVIII^e siècle. Environ 98 p. 100 des objets de la collection de cinq millions d'artefacts proviennent de la période évoquée et comprennent des objets en céramique, en verre et en métal, des matériaux de construction et divers petits objets de fouille.

Valeur historique

Les collections ont une valeur historique :

- parce qu'elles fournissent un lien direct avec Louisbourg à la période évoquée, un lien renforcé par l'importance des collections et la grande variété des objets qui les composent,
- parce qu'elles renferment une variété d'artefacts présentant diverses qualités physiques, lesquels comprennent des objets en verre, en céramique, en métal ou en bois ainsi que des spécimens fauniques,
- parce que les fouilles archéologiques livrent des renseignements qui replacent les artefacts dans leur contexte.

Objectifs

Les collections archéologiques demeurent intactes et ne sont pas menacées quand :

- toutes sont conservées dans des conditions sûres et stables,
- toutes sont conservées dans un environnement à ambiance contrôlée,
- les collections et les renseignements découlant des fouilles sont mis à la disposition du public à des fins d'information et d'interprétation.

d) Collections muséales (objets de 1713 à 1768)

Environ la moitié des articles des collections McLennan et Almon proviennent de la période évoquée. Parmi les objets, mentionnons une armoire, un tableau et quelques découvertes au sol.

Valeur historique

Les objets de niveau 1 des collections muséales ont une valeur historique :

- en raison de leur variété et de leurs qualités physiques, qui incluent la diversité des objets, complets et intacts, comme des textiles, qui fournissent un précieux contexte à la recherche et à la mise en valeur du patrimoine,
- en raison du lien direct avec Louisbourg à l'époque évoquée.

Objectifs

Les objets de niveau 1 des collections muséales demeurent intacts et ne sont pas menacés quand :

- la sécurité nécessaire est assurée,
- des mesures de conservation pertinentes sont prises,
- des vérifications des inventaires sont effectuées selon les normes établies,
- les conditions ambiantes sont appropriées.

e) Paysages (1713-1768)

Le paysage du lieu historique national renferme de nombreuses ressources culturelles provenant de la période évoquée. L'ensemble du paysage peut être subdivisé de façon pratique en paysages culturels distincts. Dans la présente partie, nous décrivons les paysages culturels de la période évoquée. Il convient de signaler que les constructions, les vestiges archéologiques et les ressources de niveau 1 qui peuvent se déplacer et dont il est question ont été recensés au cours d'une période

antérieure. Nous nous concentrons ici sur la mise en évidence de ressources culturelles clés et d'éléments épargnés du paysage.

Champs de bataille

Les ouvrages de la guerre de siège, les campements et les ouvrages défensifs de la période de 1713 à 1768 qui sont parvenus jusqu'à nous sont considérés comme l'ensemble le plus important au monde de vestiges d'un champ de bataille du XVIII^e siècle, et constituent une ressource unique d'une valeur inestimable qu'il convient de protéger. Des centaines d'ouvrages de fortifications ont été construits au cours des deux sièges, dont les redoutes, les fortifications en terre, les campements, les redans, les batteries d'artillerie et les blockhaus. Les campements fournissaient le logement, ainsi que des installations d'entreposage et médicales pour des milliers d'hommes et des centaines de femmes. Les perspectives constituent des éléments importants de ces paysages de même que les vestiges des ouvrages de la guerre de siège, des campements et des ouvrages défensifs. Ces ouvrages sont la plupart du temps enfouis et, dans certains cas, ont été envahis par la forêt, mais de nombreux murs et des fondations sont toujours visibles. La construction de ces ouvrages au XVIII^e siècle a provoqué, dans certains cas, de véritables bouleversements du paysage naturel, étant donné qu'ils étaient façonnés pour répondre à des besoins stratégiques. Les ressources culturelles définissent parfois le caractère des paysages. Les exemples les plus évidents en sont la colline Lime Kiln et la colline Justice, à l'extérieur des murs de la ville fortifiée.

Les paysages des sièges comprennent également un certain nombre de caractéristiques naturelles qui sont demeurées en grande partie inchangées depuis la période évoquée, comme le ruisseau Freshwater et le point de vue Wolfe.

Parties non reconstruites de la ville, la côte nord, le Fauxbourg, le secteur du phare, la pointe Rochefort, l'arrière-pays

Ces paysages s'étendaient au-delà de la ville fortifiée de Louisbourg dans plusieurs directions. Dans une direction, ils s'étendaient jusqu'à la pointe Rochefort. Ils entouraient

également le port jusqu'au phare et sur la terre ferme dans l'arrière-pays. La plupart de l'activité domestique de la ville s'y déroulait. Le Fauxbourg et la côte nord étaient des zones extra-muros particulièrement importantes de Louisbourg. Le Fauxbourg, situé sur le littoral immédiatement à l'extérieur de la porte Dauphine, fut détruit lors du siège de 1745, reconstruit lorsque les Français reprirent possession de Louisbourg en 1748, et détruit de nouveau lors du siège de 1758. Ces éléments des paysages de la période de 1713 à 1768 qui ont survécu jusqu'à nos jours constituent des ressources de niveau 1. Dans le cas des parties non reconstruites de la ville fortifiée, on compte parmi les vestiges de paysages de vastes parties visibles des fondations ainsi que les murs des ouvrages construits au cours de la période évoquée. Ces secteurs renferment également des vestiges de la destruction de Louisbourg en 1760. Les ruines de la ville fortifiée définissent le paysage, survivance de la période évoquée.

Le paysage de Big Lorraine, à l'extrémité est du lieu, est un autre paysage constituant un vestige de la période évoquée. Big Lorraine était un village de pêcheurs français, sans doute le seul site pratiquement intact d'une collectivité satellite de la période de 1713 à 1768.

La pointe du Phare est un paysage pratiquement intact de la période évoquée.

Cimetières, routes et sentiers

Ces paysages renvoient à des fonctions particulières (sépultures et voies de transport) qui ont commencé au cours de la période évoquée et se sont poursuivies au-delà, dans certains cas jusqu'à aujourd'hui.

Le lieu compte onze cimetières et diverses sépultures à huit autres endroits. Huit des onze cimetières renferment des sépultures datant de la période de 1713 à 1768 et, par conséquent, sont liés à l'objectif de commémoration. Le cimetière de la pointe Rochefort est le plus grand de tous. Il abritait au moins plusieurs centaines de sépultures, voire un millier.

Certaines routes menant à Louisbourg, comme le vieux chemin français – la route qui mène au lac Grand et à la rivière Mira – ont été aménagées sous le régime français et, par

conséquent, se rattachent directement à l'objectif de commémoration. Mentionnons également l'ancienne route 22, qui suit le tracé de la route construite par les Français au XVIII^e siècle. Des tronçons de la route de l'anse Kennington remontent au siège de 1745. Les éléments de ces routes datant de 1713 à 1768 sont des ressources culturelles de niveau 1.

Valeur historique

La valeur historique des paysages de Louisbourg réside dans la survivance de qualités physiques et dans leur association avec la ville fortifiée, telle qu'elle se présentait entre 1713 et 1768. Il s'agit des éléments suivants :

- la survivance et l'état actuel de conservation, la complexité et l'intégrité ainsi que l'interdépendance des éléments des paysages de Louisbourg du XVIII^e siècle,
- les perspectives qui, dans certains paysages, revêtaient une importance stratégique,
- la représentation que les paysages offrent du caractère militaire, économique, social et culturel de Louisbourg entre 1713 et 1768.

Objectifs

Les paysages sont sauvegardés dans les cas suivants :

- ils font l'objet d'études, d'évaluations, de cartes et de levés appropriés,
- on procède à la planification, à la conception et à la construction des aménagements modernes de manière à éviter tout effet néfaste sur les paysages comportant des éléments de la période allant de 1713 à 1768,
- les ensembles de ressources culturelles datant de la période de 1713 à 1768, et les liens qui les unis sont protégés,
- d'importantes perspectives sont protégées et l'aménagement paysager est conçu de façon à ce que les visiteurs puissent avoir une idée de leur importance,
- on respecte les élévations et la pente des collines façonnées pour répondre à des besoins stratégiques au cours des deux sièges,
- les plages, notamment celle de l'anse Gun Landing et de l'anse Kennington, où les

assaillants ont accosté en 1745 et en 1758, sont protégées de toute obstruction,

- on prend des mesures pour que la végétation n'ait pas d'effets néfastes sur les ressources culturelles de la période évoquée,
- on respecte toutefois la végétation ayant un lien avec ce qui existait au cours de la période allant de 1713 à 1768,
- on atténue les menaces qui pèsent sur les ressources culturelles le long de la côte, comme l'érosion et l'action de l'océan. Différentes solutions s'offrent à cet égard, allant des travaux de terrassement à la stabilisation. Le choix dépendra de l'importance de la ressource culturelle et de la nature de la menace.

PARTIE DEUX

Les messages sur l'importance historique nationale du lieu doivent être communiqués avec efficacité au public.

Le deuxième élément de l'intégrité commémorative se rapporte à la mise en valeur. L'énoncé des objectifs de commémoration pour Louisbourg saisit les messages traduisant l'importance nationale du lieu. Les messages de niveau 1 se rapportent directement à l'énoncé des objectifs de commémoration et, par conséquent, à l'importance nationale du lieu. Les messages de niveau 1 qui devraient être transmis au public sont les suivants :

- au XVIII^e siècle, le port fortifié de Louisbourg a joué un rôle extrêmement important de 1713 à 1768 dans la lutte qui opposait la France à la Grande-Bretagne dans la constitution d'un empire colonial,

Voici les éléments de base nécessaires à la compréhension du message :

- Louisbourg a été la capitale de l'île Royale de 1719 à 1758;
- Louisbourg était le centre de pêche et l'entrepôt commercial le plus important pour les Français en Amérique du Nord de 1713 à 1758;
- Louisbourg a été assiégée et prise deux fois, en 1745 et en 1758.

Afin de bien comprendre l'importance nationale du lieu, il faut saisir l'importance sous-jacente des messages ci-dessous :

Le port fortifié : Depuis sa fondation par les Français en 1713 jusqu'au retrait des dernières troupes britanniques en 1768, Louisbourg joua un rôle de premier plan dans la lutte anglo-française pour le pouvoir en Amérique du Nord. En 1745, une armée de Nouvelle-Angleterre, appuyée par des vaisseaux de la marine britannique, s'empara de Louisbourg après un siège de 46 jours. La France reprit possession de la colonie en 1748 aux termes du traité d'Aix-la-Chapelle, mais dut céder de nouveau devant la Grande-Bretagne en 1758. Cet échec ouvrit la voie à la conquête britannique du reste de la Nouvelle-France.



IMAGE 5. Les casernes du Bastion du roi

La capitale : En tant que capitale de la colonie de l'île Royale, Louisbourg abritait une société coloniale cosmopolite, relativement raffinée, ayant à sa tête de hauts responsables chargés de l'administration des pêches, du commerce, des relations avec les alliés autochtones des Français et de la garnison française qui y était stationnée. Même si Louisbourg faisait partie de la Nouvelle-France, l'organisation sociale de la ville était différente de celle des collectivités françaises le long du Saint-Laurent. Le régime seigneurial n'y était pas en vigueur, la traite des fourrures y était négligeable, le pouvoir institutionnel de l'Église était minime et de nombreuses personnes d'autres nationalités vivaient et travaillaient côte à côte avec la majorité française.

Le centre de pêche et l'entrepôt commercial : La pêche de la morue dans l'Atlantique Nord rapportait beaucoup plus à la France que la traite des fourrures de l'in-



IMAGE 6. La société coloniale de Louisbourg

térieur de l'Amérique du Nord. C'est grâce à la pêche de la morue, sur laquelle reposait son économie, que Louisbourg connut une croissance rapide et finit par devenir un important centre commercial, attirant dans son port des navires en provenance de France, des Antilles, du Canada, de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie.

Objectifs

L'importance historique nationale du lieu est communiquée au public quand :

- celui-ci est capable de comprendre et d'apprécier la nature, l'étendue et la qualité des ressources culturelles et des paysages de niveau 1, ainsi que le rôle qu'ils peuvent jouer dans la communication des messages d'importance nationale,
- on fait appel à des techniques de communication efficaces pour transmettre



IMAGE 7. Transformation de la morue

les messages ayant trait à l'importance nationale du lieu tant aux clientèles cibles qui visitent le lieu qu'à celles de l'extérieur,

- le public est informé et a une bonne compréhension des événements qui se sont produits à Louisbourg au cours de la période évoquée,
- on comble les lacunes dans les programmes d'interprétation se rapportant aux messages de niveau 1,
- le programme met l'accent sur les messages de niveau 1 du lieu,
- le public comprend l'importance de Louisbourg dans l'histoire du Canada,
- on entreprend des évaluations donnant une idée du niveau de compréhension des messages de niveau 1 par les visiteurs.



IMAGE 8. Promenade guidée d'interprétation

PARTIE TROIS

La valeur patrimoniale du lieu est respectée dans toutes les décisions et interventions ayant une incidence sur le lieu.

Bien que la principale valeur du lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg réside dans l'objectif de commémoration et dans les ressources qui reflètent cet objectif, le lieu comprend également d'importantes ressources culturelles de niveau 2 et d'autres ressources qui ne font qu'ajouter à sa valeur.

Ressources de niveau 2 et valeur historique

Le bâtiment du musée et la maison du gardien

Ces bâtiments sont classés édifices du patrimoine par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Ils ont une valeur historique dans la mesure où :

- il s'agit d'une série de bâtiments formant un ensemble discret qui évoque



IMAGE 9. Musée et conciergerie

- l'architecture coloniale française de l'époque baroque,
- ils contribuent à la compréhension du mouvement en faveur de la préservation au Canada.

L'intégrité commémorative de ces bâtiments est respectée quand :

- leur préservation est assurée,
- le rôle des bâtiments dans le mouvement en faveur de la préservation est expliqué au public.

Les collections muséales

Environ 40 p. 100 des objets des collections muséales comprennent des objets de l'époque évoquée qui n'appartiennent pas spécifiquement au lieu, des pièces originales de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle, ou des copies du XIX^e siècle. Il s'agit, entre autres, de tableaux, de tapisseries et de meubles. Ces objets remontent au XVIII^e siècle ou s'inscrivent dans les traditions de l'époque. Ils ont une valeur historique pour les raisons suivantes :

- ils possèdent des qualités physiques ayant survécu jusqu'à nos jours,
- ils sont caractéristiques de Louisbourg au cours de la période allant de 1713 à 1768, ou remontent à cette période,
- dans le cas des objets postérieurs à 1768, ils s'inscrivent dans les traditions du XVIII^e siècle.

L'intégrité commémorative des collections est respectée quand :

- elles sont abritées et protégées convenablement,
- elles sont disponibles aux fins d'étude et de mise en valeur du patrimoine.

La collection archéologique

Environ 2 p. 100 de l'ensemble de la collection provient de la collectivité qui s'est installée sur les ruines de l'ancienne ville de Louisbourg après 1768. La collection comprend des articles de table, de la verrerie, de la céramique et de la quincaillerie. Ces objets ont une valeur historique :

- en raison de leurs qualités physiques,
- parce qu'ils reflètent l'évolution du lieu au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle,
- parce qu'ils sont associés de façon exceptionnelle à la continuité historique de Louisbourg et de la région, ainsi qu'à d'autres aspects de l'histoire de la Nouvelle-Écosse.

L'intégrité commémorative des collections est respectée quand :

- celles-ci sont conservées et entreposées convenablement,
- les artefacts sont disponibles aux fins de recherche et d'interprétation.

Les vestiges archéologiques in situ

Ces vestiges comprennent les vestiges archéologiques du XIX^e et du XX^e siècle comme la « vieille ville », le site Marconi, les fermes, les installations de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont une valeur historique :

- parce qu'ils sont dotés de caractéristiques physiques ayant survécu jusqu'à aujourd'hui,
- parce qu'ils se rapportent à d'autres lieux historiques nationaux en Nouvelle-Écosse, comme le lieu historique national Marconi à Glace Bay,
- parce que certaines ressources comme les fermes du XIX^e siècle et le chemin de fer revêtent une grande importance pour la collectivité locale et la province de la Nouvelle-Écosse,
- parce qu'ils nous aident à comprendre l'évolution du lieu au cours des XIX^e et XX^e siècles.

L'intégrité commémorative de ces vestiges archéologiques est assurée quand :

- ceux-ci sont convenablement protégés,

- on explique au public en quoi ils se rapportent à d'autres lieux historiques nationaux,
- on donne au public de l'information sur l'importance des ressources.

Le phare

Il s'agit d'un bâtiment classé édifice du patrimoine par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, et administré par le ministère des Pêches et des Océans. Le phare revêt une valeur historique dans la mesure où :

- il représente la continuité d'une fonction depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui,
- il possède des caractéristiques patrimoniales évidentes qui, en cas d'intervention, requièrent une protection.

L'intégrité commémorative de la ressource est assurée quand :

- l'histoire de la fonction du phare est expliquée au public,
- le caractère patrimonial évident du bâtiment est protégé et conservé.

Les paysages

Louisbourg compte un certain nombre de paysages culturels des XIX^e et XX^e siècles de niveau 2, comme la pointe Rochefort et l'anse Kennington. Ils revêtent une valeur historique dans la mesure où :

- ils renferment des éléments matériels ou culturels du XIX^e siècle et du début du XX^e,
- ils témoignent de l'évolution du lieu aux XIX^e et XX^e siècles,
- ils sont complexes et complets.

L'intégrité commémorative de ces paysages est respectée quand :

- ces derniers sont mis en évidence et évalués,
- leurs caractéristiques essentielles sont respectées,
- leur histoire est expliquée au public.

Les monuments

Les monuments et les plaques, comme le monument commémoratif installé par la Society of Colonial Wars en 1895, ont de la valeur pour les raisons suivantes :



IMAGE 10. Cérémonie de dévoilement du monument commémoratif de la Society of Colonial Wars en 1895

- ils témoignent de la place de Louisbourg dans le mouvement en faveur de la préservation,
- ils sont, pour reprendre les mots de J.B. Jackson dans l'ouvrage intitulé *Concluding with Landscapes*, « des rappels d'un projet collectif de longue haleine, de buts, d'objectifs et de principes communs »,
- ils sont l'expression permanente de la vénération du lieu.

L'intégrité commémorative des monuments est respectée quand :

- leur préservation est assurée,
- l'histoire de ces monuments est expliquée au public.

Les cimetières (après 1768)

On compte trois cimetières remontant à cette période. Ils ont une valeur historique dans la mesure où :

- ils témoignent de la continuité de la colonisation depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle.

L'intégrité commémorative des cimetières est respectée quand :

- ces derniers sont protégés,
- on donne au public de l'information sur leur intérêt.

Messages de niveau 2

Les messages de niveau 2 expliquent la valeur patrimoniale qui se rattache au lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg. Ils sont d'importance secondaire et ne sont pas liés à

l'objectif de commémoration du lieu. Ils portent sur :

- la reconstruction et sa place dans le mouvement en faveur de la préservation,
- l'histoire de la station Marconi à Louisbourg,
- la place de Louisbourg dans l'ensemble du réseau des lieux historiques nationaux,
- l'histoire de Louisbourg de 1768 à 1960,
- l'intérêt pour la protection et l'interprétation du lieu entre 1919 et le début de la reconstruction dans les années 1960, y compris les démarches comme la construction du musée dans les années 1930,
- les ressources et les phénomènes naturels et leur évolution depuis le XVIII^e siècle.

Ces messages sont communiqués efficacement quand :

- des activités, des installations, des programmes et des services donnent aux visiteurs et au public en général la possibilité de les comprendre,
- la présentation des messages ne nuit en rien à la communication de l'objectif de commémoration du lieu.

Valeur des autres ressources

Les ressources naturelles

Elles ont de la valeur pour les raisons suivantes :

- elles contribuent à l'intégrité écologique du lieu,
- elles contribuent à faire du lieu un site protégé,
- dans des milieux particuliers comme celui des tourbières et des landes, elles abritent des espèces végétales particulières, dont



IMAGE 11. Assiette en porcelaine à motif de pin - reproduction

- certaines ont été classées espèces rares par la province,
- dans la mesure où elles offrent des habitats à l'intérieur du lieu susceptibles de favoriser la vie de populations de poissons, comme le saumon de l'Atlantique, ou d'autres espèces comme le cerf de Virginie,
 - du fait de la protection permanente du bassin hydrographique du lac Kelly qui constitue la source d'alimentation en eau de la ville de Louisbourg.



IMAGE 12. Atelier d'artisan - Artisan en train de construire un chariot en bois

La collection de reproductions d'objets historiques

La collection revêt de la valeur pour les raisons suivantes :

- elle joue un rôle de premier ordre dans la mise en valeur de Louisbourg (1713-1768) en raison de son importance et de la diversité des costumes, des meubles, des armes et des objets domestiques qu'elle contient,
- la recherche connexe et les documents disponibles fournissent de l'information sur l'aspect et la confection des costumes,
- l'exactitude de la reproduction des costumes et des modèles, en particulier pour les prototypes et pour ceux qui sont utilisés dans les expositions d'interprétation.

La bibliothèque et les archives

Cette composante a de la valeur pour les raisons suivantes :

- la taille de la collection et les possibilités qu'elle offre aux chercheurs,
- ses ouvrages rares (XVIII^e siècle),
- l'information qu'elle offre au personnel et au public sur la collection.

La ville reconstruite

La ville reconstruite a de la valeur pour les raisons suivantes :

- en tant qu'étape-clé ou qu'élément représentatif du mouvement en faveur de la préservation; elle constitue un symbole pour le public canadien, et l'aide à comprendre la place de Louisbourg dans la période évoquée,
- en tant qu'ensemble et que complexe. La reconstruction a été à cet égard une entreprise majeure d'application pratique des connaissances. La valeur réside dans la reconstruction dans son ensemble, plutôt que dans les éléments individuels. Par conséquent, la valeur réside dans l'agencement des palissades, des cours et des jardins, de même que dans le cadre général que forment les bâtiments reconstruits, c'est-à-dire le paysage du XVIII^e siècle,
- en raison de la fidélité de la reconstruction, qui a permis de respecter l'intégrité,
- l'ensemble comprend des éléments de ressources culturelles de niveau 1,
- la conception esthétique du lieu est réussie,
- la conception fonctionnelle est également réussie,
- les bâtiments reconstruits sont intégrés dans le paysage dans lequel ils s'inscrivent,
- qui plus est, la reconstruction a de la valeur parce qu'elle constitue une toile de fond aux activités, à l'interprétation du lieu, aux visites guidées, à l'animation, aux démonstrations et aux expositions. C'est un élément central, qui ouvre une fenêtre sur une autre époque,
- elle constitue un bien-fonds,
- elle a des retombées économiques,
- c'est un phénomène culturel national.



IMAGE 13. Vue de la ville reconstruite

2.0 Contexte

2.1 TENDANCES

Parcs Canada et la famille des lieux historiques nationaux

Parcs Canada a pour mission d'assurer la protection et la mise en valeur des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et d'autres aires patrimoniales pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Ces exemples d'importance nationale qui représentent le patrimoine naturel et culturel du pays reflètent les valeurs et l'identité du Canada et sont source de fierté. Ils font partie de l'héritage qui revient de droit à tous les Canadiens.

Les lieux historiques nationaux constituent véritablement un partenariat dans la préservation du patrimoine national. Les ministres responsables de Parcs Canada ont désigné 836 lieux historiques nationaux dans l'ensemble du pays; de ce nombre, seulement 132 (en 1998) sont administrés ou exploités par Parcs Canada. Les autres sont la propriété d'autres paliers de gouvernement, d'entreprises ou de particuliers. Ce partenariat, généralement officieux, est symbolisé par l'expression « famille des lieux historiques nationaux ». Parcs Canada s'est engagé à travailler avec les autres membres de cette famille, à promouvoir l'application des principes de la Politique sur la gestion des ressources culturelles, et à favoriser la compréhension par le public de tous les lieux historiques nationaux. Le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg travaille dans ce sens avec les autres lieux historiques nationaux en Nouvelle-Écosse, comme l'Île-Grassy, et avec d'autres lieux qui présentent la même époque et les mêmes thèmes.

Situation économique

L'économie canadienne a été durement touchée par la récession de la fin des années 1980 et du début des années 1990. La reprise a depuis été lente au Canada atlantique. Qui plus est, le déclin de l'industrie de la pêche n'a fait qu'empirer la situation économique,

entraînant la perte de milliers d'emplois et forçant de nombreuses collectivités à chercher des débouchés dans des secteurs autres que les secteurs traditionnels. Le tourisme est considéré comme une solution au problème d'emploi, mais il exige un développement communautaire de taille, et notamment une formation et la mise en place d'une infrastructure.

Louisbourg est un bel exemple de collectivité en transition, qui est passée d'une économie axée sur la pêche à une économie plus diversifiée. On s'attend à ce que le tourisme devienne un facteur clé dans l'économie locale de demain. Divers organismes gouvernementaux, en collaboration avec le secteur privé, aident la collectivité à établir des entreprises à vocation touristique durables pour relancer l'économie. Cette assistance prend la forme de fonds, de formation et de divers types d'aide. Le secteur privé et les organismes bénévoles devront continuer à jouer un rôle majeur dans cette transition.

Tourisme

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le tourisme a connu un léger recul dans les provinces de l'Atlantique. Toutefois, depuis 1992, il progresse, enregistrant d'excellents résultats en 1998. Le nombre de visiteurs au Canada atlantique et leur provenance se divisent ainsi :

En visite en Nouvelle-Écosse :

- 1998 - 2 085 225 visiteurs
- 43 % des autres provinces de l'Atlantique
- 30 % du Québec et de l'Ontario
- 13 % des états du nord-est et du centre de la côte atlantique des États-Unis

En visite à la Forteresse-de-Louisbourg (visiteurs payants) :

- 1997 - 120 053 visiteurs
- 1998 - 132 260 visiteurs
- 18 % de la Nouvelle-Écosse
- 6 % des autres provinces de l'Atlantique

- 33 % du Québec et de l'Ontario
- 20 % des États-Unis

La plupart des visiteurs se rendant au Cap-Breton, à l'instar de ceux qui visitent le Canada atlantique, s'intéressent au paysage côtier, à la culture et à l'histoire, et bon nombre d'entre eux rendent visite à des amis ou à des membres de leur famille. Le parc national et les lieux historiques nationaux sont les principales attractions de l'île du Cap-Breton : environ la moitié des personnes qui vont au Cap-Breton visitent la Forteresse-de-Louisbourg (CARTE 3).

Stratégies de marketing

Les partenariats occupent désormais une plus grande place, en particulier dans le domaine du marketing. La Commission canadienne du tourisme, récemment constituée, verra à l'intégration des fonds octroyés par les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux et le secteur privé en vue de faire connaître les produits et les services touristiques du Canada. Au cours des deux dernières années, l'Atlantic Canada Tourism Partners, qui regroupe des organismes des secteurs public et privé, a mis de l'avant plusieurs initiatives conjointes qui appuient les attractions touristiques du Canada atlantique.

La Forteresse-de-Louisbourg constitue l'une des six composantes de la Stratégie de marketing régional établie pour le Cap-Breton par Parcs Canada. La collaboration des parcs et des lieux permettra d'intensifier les efforts de marketing et multipliera les occasions de promotion. Par ailleurs, des initiatives conjointes sont entreprises avec divers organismes de l'extérieur, comme la Société d'expansion du Cap-Breton. Cette approche devrait se poursuivre.

Tourisme patrimonial

Le marché du tourisme patrimonial connaît une croissance rapide. Le ministère du Patrimoine canadien a lancé l'Initiative de tourisme patrimonial pour profiter des tendances du tourisme mondial et renforcer la position du Canada sur le marché du tourisme international. La stratégie de tourisme patrimonial prévoit des mesures nationales et régionales visant à stimuler l'industrie du

tourisme, à sensibiliser davantage les intervenants et à favoriser les activités de collaboration qui optimiseront les contributions sociales et économiques du Ministère. La stratégie vise également à sensibiliser davantage les touristes et à stimuler leur intérêt pour ce qui est des expériences, des choix et des services relevant du tourisme patrimonial. On estime que les marchés du tourisme patrimonial représentent un potentiel de croissance pour la Forteresse-de-Louisbourg.

Technologie de l'information

Le développement extraordinaire de la technologie influe sur la façon dont l'industrie du tourisme mène ses affaires et dont les consommateurs planifient et achètent leurs voyages. L'industrie du voyage doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour satisfaire à la demande d'une clientèle de plus en plus informée et expérimentée. Grâce à la technologie, tant l'industrie que les consommateurs peuvent se prévaloir de toute une gamme de services, depuis l'information générale sur les destinations, les forfaits et les services jusqu'aux calendriers des activités et des attractions. Le ministère du Patrimoine canadien, par l'entremise de Parcs Canada et de l'Initiative de tourisme patrimonial, explore des façons de fournir de l'information à un plus grand éventail d'intervenants et de consommateurs. Il étudie par exemple les possibilités offertes par Internet, le cédérom et les produits de réalité virtuelle. C'est ainsi que la Forteresse-de-Louisbourg a affiché sur Internet des renseignements sur le lieu, son histoire et ses attractions. Son personnel explore également la possibilité d'offrir des produits de réalité virtuelle. La Forteresse est une source incroyable d'information et il y a beaucoup de choses à voir; elle a tout ce qu'il faut pour pouvoir tirer parti des technologies nouvelles.

Contexte politique municipal

À la suite de la restructuration de l'administration municipale au Cap-Breton en 1995, la Forteresse-de-Louisbourg fait maintenant partie de la Municipalité régionale du Cap-Breton.



3.0 Intégrité commémorative, gérance et services aux visiteurs - Orientation stratégique

3.1 ÉNONCÉ DE VISION

Le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg sera un centre d'excellence pour ce qui est de préserver l'intégrité commémorative et d'assumer ses responsabilités en matière de gérance afin de protéger les composantes de son écosystème.

Il s'agit avant tout d'assurer l'intégrité commémorative, plus précisément la protection et la mise en valeur des ressources culturelles de niveau 1 datant de la période évoquée. On mettra ensuite l'accent sur la protection et la mise en valeur des ressources culturelles de niveau 2. La ville reconstruite sera préservée. On accordera une plus grande importance à la protection, à la mise en valeur et à l'appréciation des ressources naturelles et culturelles en dehors de celles de la ville reconstruite. La recherche, l'évaluation, la prise en compte de la valeur historique et la surveillance viendront appuyer ces démarches.

On établira un programme de communication de première qualité afin de maintenir l'intérêt du visiteur et du public. Les lacunes dans la présentation des messages de niveau 1 seront comblées. Le lieu recréera le passé, en l'occurrence le XVIII^e siècle, à l'intérieur de la forteresse reconstruite. L'exactitude constituera l'un des éléments primordiaux de la mise en valeur des bâtiments reconstruits, des structures et des paysages. Le même souci d'exactitude caractérisera le programme d'animation. Le programme d'interprétation reposera sur la nature multiculturelle de la société de Louisbourg au XVIII^e siècle. Les ressources culturelles sous-marines dans le port seront également mises en valeur.

Les services se distingueront par leur grande qualité, tant dans l'évocation de l'ambiance du XVIII^e siècle à la forteresse que dans l'appréciation des ressources culturelles et naturelles dans l'ensemble du lieu historique national. Ils viseront à combler les besoins et les attentes des visiteurs. Les responsables du lieu historique passeront des contrats à

l'extérieur pour la fourniture de services et d'installations, afin d'aider le personnel à promouvoir une meilleure utilisation de la ville reconstruite. On veillera à offrir des services modernes à l'intérieur des murs de la ville reconstruite tout en assurant l'intégrité commémorative, la réalisation des objectifs de mise en valeur et le maintien de l'ambiance de l'époque évoquée. Toutes les décisions prises à cet égard chercheront à maximiser le rendement des fonds limités investis par Parcs Canada. On tiendra particulièrement compte des recettes et des coûts liés à ces services et à ces installations.

Le lieu historique national sera une attraction touristique majeure du Cap-Breton, d'un apport intéressant pour l'économie de la région. On le fera connaître à l'échelle nationale et internationale grâce aux activités de marketing entreprises avec les partenaires pour assurer sa réputation en tant que lieu historique national du Canada. Les responsables du lieu établiront avec les collectivités, les organismes et les groupes d'intérêt locaux ainsi qu'avec le secteur privé, des relations de travail constructives qui auront des retombées positives et qui reposeront sur la préservation de l'intégrité commémorative, la gérance de l'environnement et la viabilité du tourisme. Le lieu contribuera favorablement à l'identité canadienne et constituera une source de fierté pour les Canadiens.

3.2 PRINCIPES DIRECTEURS

Plan d'affaires de Parcs Canada

Le Plan d'affaires national de Parcs Canada reflète un engagement à préserver, à protéger et à mettre en valeur le réseau actuel de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux du Canada, en plus d'agrandir le réseau conformément à l'orientation du gouvernement. En gros, le plan dote Parcs Canada des moyens de remplir sa mission dans un contexte de restrictions budgétaires et de baisse de crédits incessantes. Le plan repose sur une méthode commerciale de gestion efficace et

judicieuse de l'ensemble des recettes et des coûts. Le principal objectif du plan est d'établir une solide assise financière de sorte que Parcs Canada puisse assumer ses trois responsabilités fondamentales :

- assurer l'intégrité écologique et commémorative
- fournir des services aux clients
- utiliser les fonds publics judicieusement et efficacement.

Principes de gestion des ressources culturelles

La gestion et l'exploitation du lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg sont dictées par la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Cinq principes servent de cadre décisionnel :

- le principe de valeur
- le principe d'intérêt public
- le principe de compréhension
- le principe de respect
- le principe d'intégrité.

La gestion des ressources culturelles se veut une approche intégrée et globale. Elle s'applique à toutes les activités qui ont une incidence sur les ressources culturelles, que ces activités soient liées à la protection, à la préservation, à l'appréciation ou à l'utilisation du lieu. Ces principes ne s'excluent pas, mais se recoupent, et sont plus efficaces s'ils sont considérés dans leur ensemble. Ils s'appliquent de manière ponctuelle à une ressource culturelle ou à un ensemble de ressources culturelles ainsi qu'à la gestion globale du lieu historique national. C'est l'application de ces principes qui garantit l'efficacité de la gestion des ressources culturelles, car ils permettent d'évaluer la pertinence des mesures prises. Ils font partie intégrante de la gestion judicieuse du lieu, et pour Parcs Canada et ses partenaires, de toutes les activités de gestion partagées ou conjointes.

Ensemble - Vers une gestion conjointe

L'un des principes directeurs de Parcs Canada fait ressortir le besoin de collaborer avec un large éventail d'organismes gouvernementaux, de groupes sans but lucratif, de particuliers et d'entreprises du secteur privé. Cette approche se reflète dans le Plan d'affai-

res de Parcs Canada, qui énonce une vision de responsabilité et de gérance conjointes des lieux patrimoniaux du Canada. Une telle collaboration favorise l'intégration régionale, le partenariat et toutes sortes d'ententes officielles et officieuses en matière de protection, de mise en valeur, de programmes et de services. Cette tendance se maintiendra et se renforcera en raison de la reconnaissance des avantages que peuvent apporter ces relations. On passera d'une tradition de propriété à une tradition fondée sur le leadership, la facilitation et la gérance, c'est-à-dire le partage de responsabilités avec d'autres dans la prise des décisions et l'exécution des programmes.

Le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg évaluera les possibilités d'établir des partenariats pour atteindre des objectifs communs dans les domaines de l'intégrité commémorative, de la protection et de la mise en valeur des ressources naturelles, de la prestation de services aux visiteurs et de la promotion du lieu en tant que destination et attraction d'intérêt. Il faut intégrer la planification, la gestion et l'exploitation du lieu à celles des collectivités avoisinantes de façon à avoir une incidence positive sur la région.

Cadre de production des recettes

Une nouvelle approche en matière de gestion des recettes et des coûts a été adoptée pour Parcs Canada. La politique du Conseil du Trésor donne des directives dans le domaine du recouvrement des coûts et des droits d'utilisation. Selon le concept de base, les particuliers doivent payer pour les services et avantages dont ils bénéficient. Ces services et ces avantages sont financés au moyen de crédits quand tous les Canadiens en profitent. Conformément au concept donc, Parcs Canada impose un droit minime pour l'entrée au lieu et l'utilisation de certains services de base. Les droits demandés pour tous les services autres que le service de base sont plus élevés, en fonction de l'avantage personnel obtenu. À l'avenir, les recettes générées sur place seront réinjectées dans le lieu afin d'aider à payer les services offerts.

Le personnel entreprendra une analyse commerciale des services actuels et prévus en plus d'évaluer et de réviser les droits pour s'assurer que ceux-ci sont pertinents et justes

et qu'ils correspondent bien à la valeur du service offert. Cette activité se fera en consultation avec les partenaires et le public.

3.3 PROTECTION DU PATRIMOINE

A. Ressources archéologiques

i. Ressources terrestres

La Forteresse-de-Louisbourg est un endroit extraordinaire, qui abrite les vestiges de toute une ville fortifiée datant du XVIII^e siècle, de sa banlieue, de ses fortifications extérieures et de son phare, des routes menant aux villages voisins, des établissements de pêche, ainsi que des vestiges impressionnants de deux sièges militaires.

La valeur de ces ressources culturelles ne se limite pas à leur taille ni à leur envergure. L'intérêt de l'endroit repose sans doute davantage sur l'esprit des lieux qui s'en dégage et sa capacité de communiquer la marque du temps. Heureusement, les sites archéologiques de la Forteresse-de-Louisbourg se trouvent pour la plupart à la surface du sol. Les visiteurs peuvent facilement voir les ruines de la batterie Royale, de divers bâtiments, des ouvrages de terre et des cratères de boulet. Tous offrent une image saisissante, qui témoigne clairement de l'ampleur massive des constructions françaises et du dernier siège de Louisbourg.

Tout comme les ruines d'envergure sont rares, il est peu fréquent de trouver des sites archéologiques aussi intacts dans leur emplacement original, de nombreux sites coloniaux étant maintenant situés dans des centres urbains modernes. Le visiteur de la Forteresse-de-Louisbourg a la chance de voir des sites archéologiques tout en profitant d'une atmosphère très semblable à celle du XVIII^e siècle.

Nature des ressources archéologiques

La plupart des ressources archéologiques de la Forteresse-de-Louisbourg proviennent de deux sources : l'établissement de la ville fortifiée française où la pêche et le commerce étaient florissants, et de ses défenses; la présence britannique pendant deux sièges et les occupations subséquentes (CARTE 4).

Ce sont les Français qui se sont d'abord établis en grand nombre dans le port de Louisbourg en 1713. Ils avaient été contraints



IMAGE 14. Archéologues en train d'exhumer une canalisation du XVIII^e siècle

de déménager leur centre de pêche dans le nord de l'Atlantique de Terre-Neuve au Cap-Breton et à l'Île-du-Prince-Édouard. Quand Louisbourg est devenue la capitale de la colonie, les ingénieurs du royaume établirent un plan prévoyant des pâtés ou « îlots » rectilignes ainsi que de larges rues menant au quai, le tout entouré de fortifications.

L'établissement de ce plan de ville a profondément marqué le paysage. Les Français ont creusé le grand fossé encerclant la partie de la ville située du côté de la terre, construit la rive ou le glacis en bordure, nivelé les collines, fait exploser les grattons du sous-sol rocheux et modifié deux grands étangs à l'aide de matériaux de remplissage. La ville est ensuite devenue un centre administratif, ce qui a nécessité la construction d'édifices publics, de routes, de quais, de fortifications et d'un phare. L'économie prospère a attiré les capitaux requis pour la construction d'un grand nombre de résidences privées et de commerces, et a suscité une confiance dans l'avenir de la colonie qui s'est concrétisé par des améliorations et des agrandissements, en plus d'y faire revenir les Français en 1749, après le premier siège.

Cette activité intense ne se limitait pas qu'à la ville. En 1734, 44 p. 100 de la population vivait à l'extérieur des remparts, dans le port, où elle avait aménagé des établissements de pêche, qui comprenaient maisons, entrepôts, échafauds, quais et jardins. Parmi les autres constructions, mentionnons des tavernes, un abattoir, une première résidence pour le gouverneur et une zone de réparation et de carénage des bateaux.

Outre les commerces florissants, deux éléments majeurs des fortifications ont été construits en dehors de la ville. La batterie de l'Isle a été aménagée dans une île à l'entrée du port. La batterie Royale, sur la côte nord, protégeait l'entrée du port et le chenal.

La ville fortifiée, sa banlieue et les collectivités avoisinantes étaient reliées par des routes, dont certaines sont encore utilisées aujourd'hui. L'ancienne route 22, le chemin de service et des tronçons du chemin de l'anse Kennington ont été construits sous le régime français, tout comme le vieux chemin français, servant aujourd'hui de sentier pédestre.

Les ressources archéologiques de la Forteresse-de-Louisbourg englobent également des vestiges de la présence britannique, tout aussi remarquables que les vestiges du régime français. Le second siège en particulier a laissé une profonde marque sur le paysage et une multitude de ressources archéologiques. Le train d'artillerie, 13 000 soldats et tout le soutien logistique ont occupé une région en forme d'arc allant de la côte près de l'anse Kennington à ce qui est aujourd'hui la zone administrative et l'aire de service. Chaque camp de régiment abritait dans des baraques et des tentes au moins un millier de soldats et comptait des abris, des postes de sentinelle, des tranchées, des fours et des latrines. D'autres quartiers et postes furent établis à proximité de l'actuel centre d'accueil et du phare. Des ouvrages offensifs ont également été construits, et notamment des blockhaus, des redoutes, des redans, des batteries et des routes. Ces ouvrages furent démolis ou abandonnés après le siège et le retrait de la garnison en 1768.



IMAGE 15. Partie du mur nord - Site du siège par les Britanniques

Au début des années 1770, la population de la ville comptait 33 familles, dont les chefs étaient, pour la plupart, des soldats britanniques libérés de leur service. En l'espace de quelques années, ce centre urbain devint un centre essentiellement rural. Ceux qui y restèrent ou qui s'y installèrent tiraient leur gagne-pain de la pêche et de l'agriculture. Cette tendance s'est maintenue pendant des générations, accompagnée d'une lente croissance et d'une faible colonisation. Au fil du temps, le gros de la population se déplaça sur la côte nord du port en direction de la ville moderne de Louisbourg, bien que certains colons restèrent à l'anse Kennington ou le long des grandes routes. L'intérêt témoigné au cours du xx^e siècle pour la protection du lieu est à l'origine de la création du lieu historique national, ce qui eut une dernière incidence sur le mode d'occupation et d'utilisation de l'endroit.

État de l'inventaire des ressources culturelles

À ce jour, 466 ressources in situ de niveau 1 et 452 de niveau 2 en dehors des murs de la ville fortifiée ont été répertoriées.

Une grande partie du lieu n'a pas été étudiée ni examinée en détail. La plupart des secteurs étudiés ne l'ont été qu'en surface. Pendant la phase de reconstruction, la recherche archéologique fut surtout axée sur les fouilles de sauvetage dans les secteurs de la ville sélectionnés aux fins de reconstruction. Certains secteurs choisis en dehors des fortifications ont bien fait l'objet de levés et de fouilles, mais les travaux portaient sur des caractéristiques particulières et des périodes précises.

Pendant les années 1980, on a effectué un levé de base dans le Fauxbourg, sur la côte nord, à l'anse Kennington, sur les ouvrages de siège le long du ruisseau Freshwater et au phare, ainsi que dans quelques secteurs périphériques. L'activité a permis de repérer et d'identifier quelque 800 sites renfermant des ressources culturelles et de recueillir d'innombrables données historiques et archéologiques, maintenant accessibles sur bases de données électroniques.

On a entrepris des levés détaillés en dehors de la ville fortifiée, dans les secteurs touchés par des travaux particuliers, comme la réfec-



CARTE 4

Ce plan représente la ville fortifiée et l'emplacement des assiégeants pendant le premier siège de Louisbourg.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DE LA FORTERESSE-DE-LOUISBOURG
Siège de Louisbourg de 1745



IMAGE 16. Vue aérienne des remblais près du barachois

tion de la route 22 et l'installation de nouvelles conduites d'eau. Les seuls levés détaillés existants sur les ressources culturelles sont ceux qui ont été effectués à la batterie Royale avant la construction de la digue de mer, ainsi que dans le cadre des essais et des fouilles de sauvetage des sites soumis à l'érosion le long de la côte nord, et des travaux de prospection et de levé entrepris à la pointe Rochefort.

Depuis les années 1980, le Système de positionnement global (SPG) a amélioré la technologie de localisation et, donc, facilité l'établissement des levés. Le SPG a montré que les anciennes techniques de levé de base (à l'aide d'une carte et d'un compas) n'étaient pas suffisamment précises pour les évaluations des incidences et les examens environnementaux, comme on a pu s'en rendre compte dernièrement avec la route Fleur-de-lis et le remplacement des conduites d'eau. Le manque d'essai en subsurface et de modèles de types de site particuliers, comme les ouvrages datant du siège, n'a pas permis au personnel d'évaluer avec exactitude l'incidence des aménagements et, dans certains cas, de surveiller, de déterminer et d'évaluer les menaces de la manière appropriée.

Deux problèmes d'inventaire se posent en fait à Louisbourg. Le secteur non reconstruit, soit 75 p. 100 de la ville, n'a encore jamais été étudié, à part l'hôpital et une petite partie des ruines de la ville. Dans la forteresse reconstruite, des parties importantes de propriétés, en particulier des jardins et des sections de rue, n'ont pas fait l'objet de fouilles. Malgré l'existence de dossiers détaillés sur les fouilles, il n'existe aucun dossier complet sur les ouvrages comme les allées pavées, les

puits, les fondations, etc. Par ailleurs, il ne subsiste que peu de dossiers sur l'incidence de la construction sur les autres ressources archéologiques.

Menaces

Végétation - La plupart des sites archéologiques situés en dehors de la ville sont maintenant recouverts par la forêt, ce qui n'était en général pas le cas avant que Parcs Canada ne devienne propriétaire du terrain dans les années 1960. Par conséquent, la plupart des postes des sièges sont menacés par la croissance des arbres et les chablis qui peuvent détruire les liens stratigraphiques et endommager les ruines de maçonnerie. On a mis sur pied un projet pluriannuel afin de régler le problème posé par la végétation dans les sites des sièges et de recueillir de l'information plus précise sur l'emplacement de leurs composantes.

Vers 1985, le personnel du lieu a cessé de brûler les champs dans la ville et aux alentours, et limité la coupe des buissons et de l'herbe. Par conséquent, un bonne partie du paysage et de nombreux sites archéologiques sont maintenant recouverts d'aulnes. L'incidence des plantes ligneuses sur un site archéologique situé en surface ou à proximité de la surface est grave. Les techniques de lutte contre la végétation énoncées dans les recommandations du projet de conservation du site des sièges seront également appliquées aux sites en ville, dans les alentours et dans les champs à proximité.

Érosion et élévation du niveau de la mer -

Le littoral de la Forteresse-de-Louisbourg se caractérise par un substrat rocheux, des falai-



IMAGE 17. Érosion littorale le long de la côte nord

ses de till, des galets et des plages de sable. Selon l'analyse des photos aériennes, l'érosion a affouillé 7 mètres à certains endroits à la pointe Rochefort et sur la côte nord depuis 1950. Les niveaux actuels des marées dépassent de 80 centimètres ceux consignés au XVIII^e siècle. Selon les études effectuées, le tassement du terrain atteint 30 centimètres par siècle le long de cette côte, et cette tendance devrait se poursuivre.

L'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière incessante menacent les ressources archéologiques situées à proximité de la côte ainsi que la ville reconstruite elle-même. Il s'avère nécessaire d'élaborer un plan détaillé en vue de protéger ces ressources.

La Commission géologique du Canada entreprend actuellement une étude de la géologie du port et du littoral adjacent. L'étude s'échelonne sur trois étapes. Les deux premières étapes comprennent un levé du littoral et de la mer, et la troisième prévoit des travaux techniques et de modélisation, et notamment la modélisation des processus marins, ainsi que l'élaboration d'un plan de protection côtière dans lequel on recommandera des stratégies et des mesures de protection des ressources archéologiques menacées.

Ruines mises en valeur et artefacts

recyclés - Dans la ville reconstruite, le visiteur peut voir plusieurs ressources culturelles in situ montrées dans le cadre d'expositions ou incorporées aux bâtiments ou aux structures reconstruites ou encore au paysage. Parmi les expositions, mentionnons les ruines des maisons Loppinot et Fizel. Ces sites ont été mis au jour et la maçonnerie restante a été stabilisée. Les deux maisons comptent des panneaux d'interprétation et font office d'exposition en plein air.

Dans d'autres secteurs, des bâtiments ont été construits sur les fondations originales. On trouve encore dans les magasins de la Vallière le pavement original ainsi que la base de la fondation et des semelles originales en maçonnerie. Le mur de contrescarpe des ouvrages extérieurs du demi-bastion Dauphin et du bastion du Roi est construit sur les vestiges du mur original. Les structures originales qu'on peut voir actuellement sont les tunnels de la poterne et du mur

de contrefort dans le bastion du Roi. Si plusieurs projets de conservation des ressources en mauvais état ont été entrepris, plus particulièrement pour le tunnel de la poterne et les défenses extérieures, ils ne proposent ni solution ni mesure appropriées.

Aménagement - Parmi les aménagements effectués depuis les années 1960, mentionnons l'établissement d'une multitude d'installations et de services opérationnels, administratifs et d'accueil. Citons aussi la construction, entre autres, de sentiers, de chemins, de terrains de stationnement, de bâtiments, d'installations de services et d'expositions en plein air. Les évaluations environnementales sont indispensables pour prévenir et atténuer les incidences sur les ressources culturelles. La solution réside avant tout dans une gestion judicieuse des ressources culturelles : inventaire, évaluation, reconnaissance de l'intérêt historique, surveillance et appréciation de leur valeur par les visiteurs.

L'objectif à long terme est de s'assurer que les ressources archéologiques sont en bon état. On effectuera des levés, des évaluations et poursuivra les efforts d'atténuation des impacts et de conservation nécessaires pour atténuer ou éliminer les menaces, améliorer l'état des ressources et s'assurer que ces dernières sont répertoriées et protégées de la manière appropriée. Tout changement dans l'état des ressources archéologiques et bâties sera signalé par le Rapport sur l'état des parcs.

Mesures stratégiques

- Tenir compte de l'incidence des décisions d'aménagement, d'entretien et d'interprétation sur les ressources archéologiques et culturelles du lieu. Pour ce faire, il est essentiel de maintenir l'archéologue principal dans la fonction de coordonnateur de l'évaluation environnementale.
- Terminer l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du lieu. La liste suivante énonce, dans l'ordre de priorité, les domaines à répertorier, le premier étant considéré comme le plus urgent :
 - vestiges de la ville fortifiée

- secteurs du lieu susceptibles de renfermer des ressources de niveau 1, comme le vieux chemin français
- secteurs du lieu susceptibles de renfermer des ressources de niveau 2, comme les fermes situées à l'ouest de l'anse Kennington.
- Prendre les mesures de surveillance appropriées pour empêcher le vandalisme et le pillage du lieu. Déterminer les stratégies de surveillance, les aménagements, les moyens d'éduquer le public et les utilisations qui permettront de régler le problème.
- Mieux mettre en valeur les ressources archéologiques, particulièrement celles de niveau 1, pour les visiteurs et le public, en établissant un plan d'interprétation.
- Terminer l'étude géologique du port et du littoral et élaborer un plan de conservation des ressources menacées par la mer.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation qui atténue les dégâts causés aux ressources archéologiques de niveaux 1 et 2 par la couverture forestière et les plantes ligneuses, comme le mentionne le Rapport sur l'état des parcs.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation en vue de préserver les ressources culturelles de niveaux 1 et 2 situées dans la ville reconstruite, comme le mentionne le Rapport sur l'état des parcs.

ii. Ressources sous-marines

Le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg renferme de nombreuses ressources culturelles sous-marines situées dans ses limites ou à proximité. En 1996, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que soient reconnues d'importance nationale les épaves et certaines autres ressources submergées datant du XVIII^e siècle dans le port et dans les eaux adjacentes. Ce sont surtout les vestiges des bateaux coulés dans le port pendant le second siège, en 1758, qui ont fait l'objet d'une attention particulière. Au nombre de neuf, ces épaves se trouvent à l'extérieur des limites du lieu historique national, mais le personnel de la Forteresse participe activement à la protection et à la gestion de ces ressources culturelles. On a recensé au moins

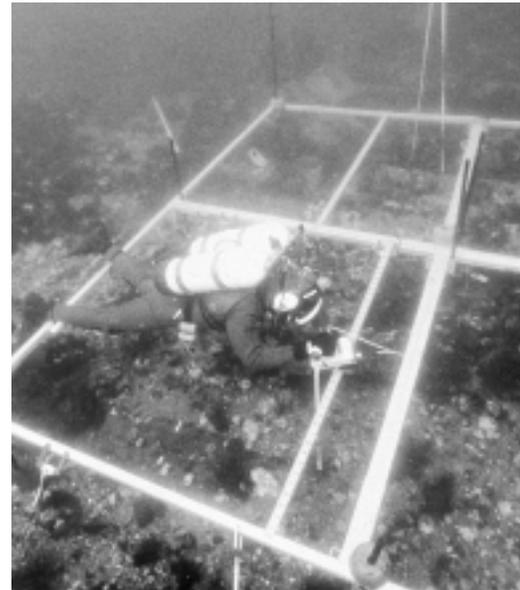


IMAGE 18. Archéologue sous-marin en train de répertorier des vestiges d'épave

26 navires coulés entre 1713 et 1758 dans le port et les eaux adjacentes.

Les épaves ont un lien direct avec l'objectif de commémoration du lieu et constituent des ressources culturelles de niveau 1, même si elles se trouvent à l'extérieur des limites du lieu.

On sait également que, à l'intérieur des limites du lieu, les étangs situés à l'ouest et à l'est de la ville reconstruite renferment des ressources culturelles. Les lacs et les cours d'eau du lieu, fort nombreux, restent encore à examiner.

On a effectué cinq relevés des ressources culturelles sous-marines dans le port depuis les années 1960. Ces travaux avaient pour but de repérer, de répertorier et d'évaluer les principales ressources culturelles sous-marines liées à la vie de Louisbourg au XVIII^e siècle. L'information ainsi recueillie s'est révélée utile à la gestion des ressources et sera importante pour leur mise en valeur ultérieure.

L'accès aux ressources culturelles du port est géré par le ministère fédéral des Transports par l'entremise du capitaine du port. Un permis délivré par le capitaine du port est requis en tout temps pour plonger dans le port. L'équipe de plongée du lieu surveille les bateaux et les activités de plongée en collaboration avec le capitaine du port.

Les personnes à la recherche de pièces archéologiques doivent se procurer, en plus, un permis provincial. En vertu de la Special Places Protection Act, il faut obtenir un permis de recherche patrimoniale auprès du Musée de la Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, la Treasure Trove Act oblige les personnes à la recherche d'un trésor à se procurer un permis auprès du ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. Parcs Canada exige également que les personnes à la recherche de ressources archéologiques pour lesquelles le ministère du Patrimoine canadien fait office d'agent de la Couronne se procurent un permis. Parcs Canada assume cette responsabilité concernant les épaves du port depuis les années 1960.

Jusqu'à récemment, le gouvernement français revendiquait les navires français coulés à Louisbourg, mais il a maintenant confirmé le pouvoir de l'État fédéral en renonçant aux navires français coulés avant 1763.

Au cours des vingt dernières années, l'écotourisme et les parcs marins ou de plongée sont devenus de plus en plus populaires. Le personnel, qui a aidé à protéger les ressources connues du port, commence à les interpréter pour les plongeurs. Ces ressources pourraient être de précieux outils d'interprétation de l'histoire maritime et navale de Louisbourg. Des entreprises conjointes avec des voyageurs ou des maisons de production vidéo ou cinématographique pourraient aussi devenir de bonnes sources de recettes.

Même si on s'est davantage intéressé aux épaves du port et des eaux adjacentes qu'à d'autres ressources culturelles sous-marines, il serait utile d'étudier les étangs à l'extrémité est et ouest de la ville fortifiée. L'étang à l'est est menacé par l'érosion côtière, le cordon littoral ayant été emporté par les fortes tempêtes.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada continuera à participer à la gestion des ressources culturelles sous-marines situées dans le port de Louisbourg, à voir à l'évaluation des ressources et à améliorer les directives de plongée.

- Parcs Canada entreprendra et terminera l'évaluation des ressources sous-marines du lieu, en faisant des ressources des étangs à proximité de la ville une priorité.
- Parcs Canada accroîtra l'interprétation et la mise en valeur des ressources culturelles sous-marines liées à l'objectif de commémoration de Louisbourg, et étudiera les possibilités de collaboration et de production de recettes qui lui sont offertes.
- Parcs Canada continuera à faire preuve de leadership en participant à la préservation et à la protection des ressources culturelles sous-marines le long de la côte du Canada atlantique.
- Parcs Canada participera à l'utilisation durable des ressources sous-marines aux fins de recherche et de tourisme, de façon à assurer leur viabilité à long terme.

B. Paysages culturels

Bien que les définitions puissent varier, on divise généralement aujourd'hui les paysages culturels en trois catégories :

- les paysages aménagés - produits d'une création délibérée, parfois en vue de satisfaire à des critères esthétiques;
- les paysages élaborés - paysages reliques et permanents qui résultent de l'interaction des êtres humains avec leur milieu naturel;
- les paysages associatifs - lieux jugés spéciaux en raison de leur association avec des personnes, des événements ou des systèmes de croyance.

La Forteresse-de-Louisbourg renferme des exemples de chaque catégorie, et ces paysages se trouvent dans un état de conservation remarquable. La construction de la grande ville fortifiée a créé l'exemple le plus frappant de paysage culturel. Aujourd'hui, il est possible de voir la ville reconstruite mais aussi la partie historique, qui prend la forme de paysage relique aménagé, avec le plan de masse, les ouvrages militaires et les fondations des bâtiments encore visibles. Ce paysage est classé ressource culturelle de niveau 1.

Les Français se sont également installés ailleurs à proximité de Louisbourg, surtout le long de la rive nord du port. Il subsiste autour du port des vestiges de la période française,

entre autres, l'île Battery, la batterie Royale, le site du phare et les installations de radoub de la pointe Careening. Il s'agit de ressources culturelles de niveau 1. Dans certains cas, ces ressources se retrouvent parmi d'autres, datant d'une période ultérieure, et constituent, comme dans le cas de la pointe du Phare, un paysage relique élaboré.

Les paysages culturels offrent des perspectives importantes comme celles que l'on peut voir depuis la ville reconstruite jusqu'à la pointe du Phare et le long de la côte nord.

L'occupation française a eu des incidences considérables sur le milieu naturel. Les Français ont en effet coupé les forêts indigènes sur un périmètre de plusieurs kilomètres autour de la ville pour se chauffer et construire des bâtiments. Par conséquent, des essences forestières originales comme l'épinette rouge, le pin blanc et le bouleau jaune, ont presque disparu aujourd'hui, laissant place à une couverture forestière formée d'épinettes blanches, d'épinettes noires et de sapins baumiers. Par ailleurs, d'intéressantes caractéristiques naturelles comme le ruisseau Freshwater et le point de vue de Wolfe ont survécu à la période évoquée. Dans certains cas, la forêt régénérée a obstrué les caractéristiques distinctives qui étaient frappantes au XVIII^e siècle.

Il subsiste également des sites archéologiques associés aux deux sièges de Louisbourg. Ces sites sont intéressants car ils révèlent toutes les techniques de siège complexes employées au XVIII^e siècle.

Le mode de peuplement s'est révélé tout à fait différent après la période française. On a observé le retrait de la dernière garnison britannique en 1768, puis l'établissement de soldats libérés et d'émigrants dans les ruines françaises ainsi que le long de la rive nord du port de Louisbourg. Ce mode a peu évolué au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Il importe d'intégrer la protection et la mise en valeur des paysages culturels dans le processus de prise de décisions en matière de gestion. Le concept des paysages culturels offre une approche d'intégration à la gestion des ressources culturelles. Au lieu de tenir compte des ressources isolément, on met l'accent sur la définition de la marque plus globale laissée par le peuplement. Louisbourg

présente d'énormes possibilités pour ce qui est de la définition, de la protection et de l'interprétation des paysages culturels. Il est facile de discerner les modes de peuplement successifs, et d'autres études pourraient permettre de définir les paysages de niveau 2 se rattachant au peuplement après 1768 dans des secteurs comme l'anse Kennington ou encore à la station Marconi.

Il faut reconnaître qu'à Louisbourg, les paysages sont principalement des paysages reliques. Il n'est donc pas nécessaire de recréer les paysages du XVIII^e siècle. Il importe également de reconnaître qu'il existe des possibilités de collaboration pour la protection et l'interprétation des paysages dans la Forteresse et à proximité, comme le port et ses environs, ou le prolongement du vieux chemin français au-delà des limites du lieu.

Mesures stratégiques

- Définir et évaluer les paysages culturels de la Forteresse-de-Louisbourg, à la lumière de la Politique sur la gestion des ressources culturelles et des critères acceptés ainsi qu'avec l'aide du personnel compétent en archéologie, en histoire et en conservation des ressources naturelles. Accorder la priorité aux paysages culturels de niveau 1. Enfin, élaborer un plan de conservation des paysages culturels établissant les principales politiques et directives que devra respecter le personnel pour la gestion, l'entretien et la surveillance des paysages.
- Appliquer le concept de paysages reliques. Il existe peu d'avantages à essayer de recréer les modes de peuplement ou les modes militaires établis au XVIII^e siècle. Évaluer la possibilité de reconstituer des perspectives caractéristiques.
- Interpréter les paysages culturels plus en détail à la Forteresse-de-Louisbourg. Intégrer à cette fin les liens entre les peuplements humains et le milieu naturel.
- Établir des ententes de collaboration au chapitre de la protection et de l'interprétation des paysages culturels qui s'étendent au-delà du lieu.

C. Musée, maison du gardien et phare

Le gouvernement canadien a construit le musée et la maison du gardien en 1935-1936.



IMAGE 19. Le musée

Les deux structures sont représentatives d'une période où des bâtiments semblables ont été construits dans d'autres lieux historiques nationaux pour évoquer et célébrer l'histoire du Canada. Il s'agit de bâtiments à étage mansardé, revêtus de pierres et au toit de cuivre. Ils possèdent une vaste entrée à pignons et leur toit en croupe est orné de lucarnes. Une petite cour fermée relie la maison du gardien au musée. Le style rappelle l'architecture coloniale française de l'époque baroque. Le musée compte deux grandes salles au sous-sol et au rez-de-chaussée.

Le musée est étroitement lié à J.S. McLennan et à sa fille, Katharine McLennan. La collection personnelle de documents de recherche et d'artefacts de J.S. McLennan a formé l'essentiel de la collection du musée pendant les 25 premières années. Katharine McLennan a été nommée conservatrice honoraire du musée en 1935, et est demeurée en fonction jusqu'à dans les années 1960. Le musée abrite encore des expositions illustrant l'histoire de Louisbourg, dont sa maquette de la ville fortifiée ainsi que la collection de son père.

Le musée et la maison du gardien se trouvent en face du jardin du gouverneur, en bordure de la ville reconstruite. Les alentours immédiats des bâtiments ont peu changé depuis la construction. L'architecture cadre avec la ville reconstruite et s'insère bien dans le paysage.

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a classé les deux bâtiments édifices du patrimoine. Il s'agit donc de ressources culturelles de niveau 2, qui seront gérées en conséquence.

L'actuel phare est le troisième à dominer la pointe du Phare et évoque la longue et riche histoire maritime de Louisbourg. Construit en 1923 près des ruines des deux premiers phares, il assure la continuité d'une fonction remplie à cet endroit depuis le XVIII^e siècle. Le phare est administré par le ministère des Pêches et des Océans.

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a évalué la structure et l'a classée édifice du patrimoine reconnu. Les caractéristiques patrimoniales distinctives qui justifient ce classement doivent être protégées. Comme le phare est situé dans le lieu historique national, Parcs Canada s'intéresse à la préservation du caractère patrimonial de la structure.

Mesures stratégiques

- Compte tenu du classement de ces structures, en respecter le caractère patrimonial.
- Toute intervention nécessitera un examen par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.
- Parcs Canada continuera à expliquer l'histoire de ces structures et leur place dans le passé de la Forteresse-de-Louisbourg.
- Parcs Canada encouragera le ministère des Pêches et des Océans à protéger le caractère patrimonial du phare.



IMAGE 20. Le phare actuel

D. Collection archéologique

La collection archéologique comprend, d'une part, les artefacts récupérés au cours du programme de fouilles archéologiques mené pendant 35 ans au lieu, et, d'autre part, les dossiers, rapports et notes découlant des fouilles, des analyses et de la gestion des collections et des ressources.

La collection d'artefacts, qui comprend quelque cinq millions d'objets, compte des matériaux de toutes sortes ayant des exigences d'entreposage et de conservation diverses. La grande majorité des artefacts datent de la période allant de 1713 à 1768, et d'autres, de la période de colonisation subséquente.



IMAGE 21. Objets en céramique de la collection archéologique

Il existe deux modes d'entreposage de la collection. Le premier consiste en une aire d'entreposage ouverte qui permet un accès facile aux objets. Ce mode assure une utilisation judicieuse du temps du chercheur et offre un environnement sûr pour l'entreposage des artefacts qui sont exceptionnels ou qui ont été traités aux fins de conservation. Les réserves accessibles de la collection d'artefacts ont été regroupées dans l'un des bâtiments de l'aire de service. La réserve est chauffée et le degré d'humidité y est contrôlé afin d'assurer le maintien de conditions ambiantes stables. Y sont surtout entreposés des objets en céramique et en verre, des métaux traités ou de première fusion, des matériaux de construction et de petits objets de fouille.

Le deuxième type consiste en l'entreposage des objets inactifs, employé pour la partie de la collection peu souvent utilisée ainsi que pour les pièces de grande taille. Trois catégories de matériaux sont ainsi entreposés : les pierres à bâtir de taille, les clous et les restes d'animaux. Cette collection n'est

pas regroupée et se trouve dans différents bâtiments de la ville reconstruite et de l'aire d'entreposage. Ces aires d'entreposage n'offrent pas de conditions ambiantes stables.

La collection de dossiers renferme trois catégories de documents : ceux qui sont liés aux fouilles, ceux qui découlent de l'analyse des travaux sur le terrain ou des artefacts, et ceux qui servent à la gestion de la collection elle-même et des sites archéologiques in situ. La majorité de la collection consiste en des documents-papier, et notamment des carnets de fouilles, des carnets d'étude, des notes de recherche, des cartes, des dessins et des photographies. Deux importantes bases de données sont également tenues à jour pour la gestion des ressources in situ.

Les fouilles effectuées en vue de la reconstruction de Louisbourg ont porté sur environ 30 p. 100 des fortifications, 20 p. 100 de la ville et une petite partie des propriétés des environs. Les fouilles des sites militaires de Louisbourg ont permis d'échantillonner tous les grands types d'ouvrages de défense. Les nombreux ouvrages offensifs n'ont fait l'objet d'aucun échantillonnage. Dans le cadre des fouilles de la ville et des propriétés des environs, on a étudié les structures publiques, les maisons, les jardins, les magasins, les tavernes, les fours, les boulangeries, les forges, les rues, les allées et les clôtures.

Comme la ville s'est peu à peu éteinte après 1760, la collection archéologique est plutôt riche en vestiges matériels datant de la période allant de 1713 à 1768 et pauvre en objets datant de la fin du XVIII^e siècle et de la période postérieure. Au moins 98 p. 100 de la collection se rattache à l'objectif de commémoration du lieu et constitue une ressource



IMAGE 22. Conservatrice travaillant sur un plat en porcelaine

de niveau 1. Le reste est considéré comme une ressource culturelle de niveau 2, principalement en raison de son association avec l'évolution du lieu.

La collection de niveau 1 est une ressource exceptionnellement précieuse, car elle renferme des artefacts provenant de plus de 50 propriétés distinctes mais rapprochées, qui ont pour la plupart été entièrement mises au jour. Il s'agit de la seule collection pour laquelle il existe un vaste programme de recherche historique qui replace nombre des pièces archéologiques dans leur contexte social, économique, fonctionnel et chronologique.

Bien que la collection constitue une ressource extraordinaire en termes d'étude et de recherche, ses possibilités n'ont guère été exploitées. Seules les fortifications ont été étudiées systématiquement. Il serait cependant possible d'effectuer d'innombrables fouilles vu la richesse archéologique de la ville. La culture matérielle de la pêche, le chauffage et l'éclairage, les installations sanitaires et l'hygiène ne sont que quelques-uns des aspects qui pourraient être étudiés.

La collection a toujours été accessible aux chercheurs de l'extérieur. Des pièces de la collection sont également prêtées temporairement à divers musées et universités et sont utilisées dans le programme d'exposition. Elles sont surtout employées dans le cadre de l'exposition à caractère typologique, qui, en grande partie, a une vingtaine d'années. Ce matériel d'exposition comprend surtout les collections types qui sont celles qui intéressent le plus les chercheurs.

Pour faciliter l'accès à la collection, on s'emploie actuellement à la répertorier et à archiver les originaux dans des aires d'entreposage adaptées, et à produire des copies de travail des dossiers sur un support accessible, en l'occurrence un support informatique.

On a apporté bien des changements intéressants à l'organisation, à l'accessibilité et à la sécurité de la collection au cours des quinze dernières années. Il demeure cependant plusieurs problèmes à régler, entre autres, les suivants :

1. le traitement pour la conservation ainsi que l'amélioration de l'entreposage des

artefacts en fer brut, des petits objets de fouille et des gros artefacts en bois.

2. l'aire d'entreposage dans le grenier des casernes, étant donné qu'elle ne satisfait pas aux normes minimales d'entreposage pour le matériel faunique et autre qui s'y trouve.
3. l'absence de plans d'entretien et d'urgence concernant la collection.



IMAGE 23. Archéologues regardant des artefacts

Mesures stratégiques

- Étant donné l'importance de la collection archéologique, Parcs Canada respectera les normes prescrites dans la Politique sur la gestion des ressources culturelles et dans la directive sur le Système de gestion des collections : Services de recherches archéologiques.
- Parcs Canada conservera les collections et le laboratoire au lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg.
- Parcs Canada poursuivra et atteindra les objectifs du projet de conservation de l'arrière.
- Parcs Canada trouvera des moyens de maximiser l'utilisation des collections aux fins d'interprétation.
- Continuer de donner accès à la collection aux établissements et aux chercheurs de l'extérieur.
- Élaborer un plan de gestion des collections, qui comprendra un plan d'urgence. Intégrer ce plan au Plan de conservation des ressources culturelles.
- Entreprendre plus précisément une étude des pièces de la collection qui ne satisfont pas aux normes et procédures en vigueur. Inscire cette étude dans le plan de gestion des collections.



IMAGE 24. La forge - Artisan principal au travail

E. Collections muséales

Les collections muséales renferment plus de 14 500 objets extrêmement variés, depuis des cuillères en étain jusqu'aux canons installés sur les remparts. Elles comptent des objets historiques datant de la période évoquée, des objets historiques reproduits au XIX^e siècle et au début du XX^e, des copies récentes, et des pièces d'interprétation modernes. L'ensemble de la collection a été acheté entre 1965 et le début des années 1980 pour répondre aux besoins en matière d'animation, meubler les salles d'époque et alimenter les expositions.

Viennent s'y ajouter les collections McLennan et Almon. La première comprend quelque 350 objets réunis par J.S. et Katharine McLennan pour le musée, en plus d'autres objets ajoutés entre la fin des années 1930 et le début du projet de reconstruction. La collection Almon comprend environ 120 objets, dons d'Albert Almon en 1945.

Une évaluation préliminaire des collections a été entreprise. Approximativement 40 p. 100 des objets des collections McLennan et Almon reflètent l'objectif de commémoration du lieu et sont de niveau 1. Ces pièces incluent des objets trouvés en surface lors des premières fouilles. Les collections McLennan et Almon sont considérées comme des ressources culturelles de niveau 2, en raison essentiellement de leur caractère distinct en tant qu'ensemble d'objets obtenus par les responsables du lieu. Environ 30 p. 100 de la collection principale consiste en des objets historiques datant de la période évoquée, ou en des reproductions du XIX^e ou du début du XX^e siècles. Il s'agit de ressources culturelles de niveau 2 parce qu'elles sont caractéristiques de la Forteresse-de-Louisbourg ou de la

même époque, ou encore qu'elles représentent le maintien des traditions du XVIII^e siècle. Les reproductions modernes forment le reste de la collection.

Il importe d'améliorer la tenue des dossiers de la collection. La situation est le résultat des années de pressions exercées sur le personnel de l'unité de conservation du lieu en raison de l'ampleur du projet de reconstruction et de l'expansion du programme d'animation. À l'heure actuelle, environ 70 p. 100 des objets des collections sont entièrement catalogués, tandis que le reste est inscrit ou partiellement catalogué. Les dossiers contenant l'information historique sur la pertinence et l'authenticité des objets ont été établis il y a quelques années à peine. À l'heure actuelle, environ 85 p. 100 des dossiers ne se prêtent pas aux recherches ni à l'interprétation. Un projet pluriannuel visant à mettre fin à l'arriéré d'articles non inscrits vient de prendre fin, et un projet semblable est envisagé pour mettre fin à l'arriéré d'objets partiellement catalogués et de dossiers incomplets.



IMAGE 25. Adjointe aux collections cataloguant une épée

Les collections sont éparpillées dans la ville reconstruite, l'aire d'entreposage et le centre d'accueil des visiteurs, ce qui pose un problème pour en assurer la bonne utilisation, la sécurité et la conservation, et vérifier les inventaires. Pour des raisons opérationnelles, ce sont les objets historiques (de niveau 2) qui sont exposés et utilisés dans les aires d'animation. On remédie à la situation en remplaçant des objets historiques par des reproductions modernes quand les ressources le permettent.

La conservation des collections soulève des inquiétudes. L'utilisation constante pendant les animations nécessite un programme

de remplacement continu. Les conditions ambiantes ont entraîné la détérioration marquée des objets plus anciens, et un arriéré dans les articles nécessitant un traitement de conservation. On prévoit établir un programme pluriannuel de conservation en vue de mettre fin à cet arriéré.

La taille et la complexité des collections de Louisbourg posent également des problèmes. Les conditions ambiantes souvent non contrôlées entravent la mise en valeur et l'entreposage des collections. Il est impossible de respecter les normes de conservation de la qualité d'un musée. Il faudra envisager et prendre des mesures mieux adaptées pour satisfaire aux exigences en matière de protection et d'entretien. Ces mesures devront permettre le regroupement des aires actuelles d'entreposage et l'examen de la collection afin d'en recenser les pièces excédentaires. Il ne fait aucun doute que les solutions seront coûteuses et qu'elles seront longues à évaluer. Elles seront mises en œuvre en fonction de la disponibilité des ressources.

Mesures stratégiques

- Entreprendre la consignation et le catalogue complets des collections.
- Pour satisfaire aux exigences de conservation et d'entreposage des collections, Parcs Canada intégrera un volet sur les collections historiques dans le Plan de conservation des ressources culturelles.
- Parcs Canada continuera à remplacer les objets historiques utilisés dans les aires d'animation par des copies modernes et à remplacer les copies usées par de nouvelles reproductions, et envisagera le remplacement par des reproductions des objets historiques de niveau 2 nécessitant de coûteuses mesures de conservation.
- Parcs Canada terminera l'évaluation des collections. Il sera nécessaire de déterminer les niveaux d'importance des collections en raison des incidences sur la conservation, l'entreposage et la taille éventuelle des collections utilisées et exposées dans la ville reconstruite. Cette mesure s'inscrira également dans le Plan de conservation des ressources culturelles.

F. Cimetières

La directive de gestion de Parcs Canada sur les Restes humains, cimetières et sépultures fournit un cadre pour la gestion, le traitement, l'entretien et la constitution des dossiers des cimetières et des sépultures. Elle précise que tous les restes humains, le mobilier funéraire, les cimetières et les sépultures doivent être traités avec respect et dignité. La directive précise aussi que les plans de gestion doivent prévoir la préservation des pierres tombales ainsi que l'identification des cimetières et des sépultures.

Louisbourg compte plusieurs cimetières et lieux de sépulture, depuis les cimetières de la pointe Rochefort et de l'anse Kennington, qui pourraient contenir de 1 000 et 500 sépultures respectivement, jusqu'à diverses sépultures individuelles, comme celles de l'île Battery et de la pointe Simon. La collection archéologique renferme des restes humains trouvés lors de trois fouilles. L'unité de l'archéologie conserve des fichiers et des dossiers sur chacun des cimetières. On connaît l'emplacement de la plupart des cimetières uniquement grâce aux documents historiques, qui varient grandement dans l'exactitude des renseignements consignés. Tous les lieux de sépulture sont pris en considération dans les évaluations environnementales et on prend toutes les précautions requises pour ne perturber aucun d'entre eux.

Quatre lieux de sépulture possèdent des caractéristiques uniques :

- **Sépultures de la chapelle** : Il s'agit du lieu de sépulture historique le mieux connu de la période évoquée. Les sépultures creusées dans la chapelle ont été fouillées à plusieurs reprises et le personnel possède



IMAGE 26. La chapelle

des rapports détaillés sur les restes, qui y ont été réenterrés. Ces sépultures sont interprétées pour les visiteurs.

- **Pointe Rochefort** : Ce cimetière est le plus grand du lieu et il figurait déjà sur un plan français de 1744. Il a été utilisé par les habitants originaires de la Nouvelle-Angleterre de 1745 à 1749, puis par les colons britanniques après l'occupation, jusqu'au moins en 1840. Plusieurs groupes ont déjà reconnu l'importance de ce lieu, le premier à l'avoir fait étant un organisme américain, la Society of Colonial Wars, en 1895.

L'érosion le long de la rive nord de la pointe est une source de préoccupation, car elle a mis au jour des restes humains. Des études ont révélé la présence d'autres sépultures à cet endroit. On prévoit que la Commission géologique du Canada, dont il est question à la section 3.3.A, aidera à élaborer une stratégie de gestion qui visera, entre autres, à régler ce problème.



IMAGE 27. Cimetière Stella Maris

- **Stella Maris et St. Richards** : Ces deux cimetières relèvent de l'église catholique locale et sont entretenus aux termes d'une entente. Tous deux comptent des tombes portant une inscription ou anonymes. Seul le cimetière Stella Maris compte des concessions de terrain vacantes, utilisées à la discrétion des familles et de la paroisse. Les membres des familles laissent régulièrement des offrandes, érigent des pierres tombales ou visitent simplement les tombes. Au fil des ans, la gestion de ces deux cimetières a évolué, le personnel assumant petit à petit leur entretien, conformément à la directive administrative. En 1995, au terme de consultations avec la

paroisse et le public, le personnel a démantelé la barrière sur l'ancienne route 22 et construit un terrain de stationnement en face du cimetière Stella Maris, ce qui permet d'accéder au cimetière toute l'année.

Au nombre des mesures et responsabilités actuelles du personnel du lieu, mentionnons les suivantes : tenue des dossiers et photos de chaque cimetière; inspection et patrouille régulières et prise de mesures en vue d'assurer l'entretien; conservation des pierres tombales selon les lignes directrices de conservation de Parcs Canada; remplacement des croix en bois au besoin, et entretien des pelouses et des clôtures selon les normes établies pour les aires d'utilisation diurne du lieu. Pour sa part, la paroisse applique ses propres normes et politiques pour le cimetière qu'elle gère en dehors du lieu. Ces normes et politiques servent de base aux discussions concernant la gestion permanente des cimetières du lieu.

Mesures stratégiques

- En ce qui concerne l'interprétation et l'utilisation des aires connues en raison des lieux de sépulture qu'elles renferment, continuer à respecter les aspirations spirituelles et culturelles des personnes qui y sont enterrées, conformément à la directive sur les Restes humains, cimetières et sépultures.
- Conformer la gestion de Stella Maris aux méthodes de gestion actuelles de Parcs Canada ainsi qu'aux normes et politiques appliquées par la paroisse pour le cimetière sous sa responsabilité. N'apporter de changement dans l'accès au cimetière qu'en consultation avec la paroisse. En ce qui concerne l'aménagement paysager des cimetières St. Richards et Stella Maris, continuer à respecter les normes établies pour les aires d'utilisation diurne du lieu.
- Placer sous surveillance les cimetières endommagés par l'érosion. Les décisions concernant la stabilisation de la rive ou d'autres interventions techniques devront tenir compte des répercussions ou des incidences sur les cimetières conformément à la directive administrative.

G. Gestion des ressources naturelles et des écosystèmes

La préservation de l'intégrité commémorative constitue un volet essentiel du mandat de Parcs Canada dans les lieux historiques nationaux. Il est désormais admis que les caractéristiques de l'écosystème naturel font souvent partie intégrante de l'histoire et du paysage des lieux historiques nationaux. Il importe d'assurer la protection des caractéristiques des ressources naturelles des écosystèmes compte tenu de la responsabilité de Parcs Canada en matière de gestion de l'environnement. Les principes de valeur relatifs à la gestion des ressources culturelles déterminent ce rôle, qui repose sur la compréhension des liens étroits entre les ressources culturelles, les systèmes naturels et les êtres humains. Une approche globale s'impose si on veut assurer un avenir durable.

Perspective historique

La végétation et le paysage du lieu historique national se sont transformés depuis l'établissement de Louisbourg au début du XVIII^e siècle. Mentionnons, entre autres raisons, la construction de la forteresse, le défrichement et les modifications à des fins stratégiques, le pacage des animaux, la coupe du bois pour le chauffage, la construction de routes et de bâtiments et l'introduction d'espèces végétales non indigènes. Certains changements parmi les plus marquants sont survenus dans les années 1720, quand on a massivement déboisé les terres autour de Louisbourg pour se chauffer, construire et assurer la défense militaire de l'endroit. Au moment du second siège en 1758, on avait coupé presque tous les arbres dans un rayon de 10 kilomètres



IMAGE 28. Une espèce végétale introduite : l'angélique



IMAGE 29. Vue de la côte vers la pointe Lorraine

de la forteresse. La pruche du Canada et le pin blanc étaient des essences communes, et leur coupe explique leur rareté à cet endroit aujourd'hui. Les Français ont modifié le paysage immédiat de la forteresse et le long de certaines parties de la côte pour les besoins de la défense. Pendant les deux sièges, les soldats de Nouvelle-Angleterre et les soldats britanniques ont laissé leur empreinte sur le paysage en construisant des ouvrages de siège et des campements.

Après la chute de Louisbourg, les terres ont été défrichées à des fins agricoles, en particulier près de la côte et à l'intérieur, le long des routes. On peut encore voir les vestiges des maisons, des fermes et des champs, ainsi que des vestiges d'utilisation commerciale en bordure ouest de l'anse Kennington. L'exploitation forestière s'est faite à grande échelle dans toute la région. Le lieu aurait été défriché de trois à cinq reprises depuis le début du XVIII^e siècle. On a également trouvé des traces d'une prospection minérale plus récente dans la réserve minérale. Il est clair que les activités du passé ont profondément marqué le paysage actuel. Le lien entre la terre et ses ressources ainsi que l'utilisation qu'on en a fait au fil du temps sont des éléments clés qui permettent de comprendre le milieu naturel d'aujourd'hui.

Description des ressources

Avec une assise territoriale de 60 kilomètres carrés et un littoral de 31 kilomètres de long, la Forteresse-de-Louisbourg est l'un des plus vastes lieux historiques nationaux du Canada. Le lieu est formé de collines ondulantes et vallonnées sur un substrat rocheux. Il est parsemé de terres humides, de tourbières, de ruisseaux et de cours d'eau. La côte

est faite de falaises entrecoupées de plages de galets, sauf à l'anse Kennington, où il y a des plages de sable. L'hydrographie de l'endroit est semblable à celle des plaines côtières de la Nouvelle-Écosse, faite de lacs peu profonds, d'étangs et de ruisseaux.

La forêt boréale domine le paysage, influencée par un climat maritime caractérisé par des étés frais, de fortes précipitations et un brouillard fréquent. Les trois quarts du lieu sont recouverts de sapins baumiers et d'épinettes blanches, qui sont les essences dominantes. Les terres humides, nées de l'afouillement et des dépôts glaciaires, occupent environ 10 p. 100 de l'assise territoriale et prennent le plus souvent la forme de tourbières. Les landes, situées le long de la côte, occupent 5 p. 100 du lieu. Les zones perturbées, qui représentent 8 p. 100 du territoire, sont surtout d'anciennes terres colonisées ou cultivées.

Les espèces de mammifères sont généralement représentatives de celles qui fréquentent le secteur sud-est du Cap-Breton. Le lieu sert de refuge à plusieurs mammifères, et notamment au cerf en migration en raison de son statut d'aire protégée. Bien que les limites du lieu soient définies par la laisse moyenne de marée haute, il convient de mentionner des ressources marines comme les phoques, les oiseaux de mer et les canards. Les trois îles situées à l'entrée du port, entre autres l'île Battery qui se trouve dans les limites du lieu, servent d'aires de nidification aux goélands, aux cormorans et aux guillemots. À l'intérieur des terres, l'avifaune ressemble fort à celle du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, qui abrite de nombreuses espèces, mais en petit nombre. L'habitat du poisson est principalement constitué de petits ruisseaux à faible débit et de lacs peu profonds, où l'eau est chaude en été. Parmi les espèces présentes, mentionnons les espèces pêchées comme le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine et l'éperlan arc-en-ciel.

Planification écosystémique

La description et l'analyse des ressources se sont terminées en 1990. Un plan provisoire de conservation du lieu a été établi en 1987, puis mis à jour en 1992. Un plan de conservation de l'écosystème est maintenant en

cours d'élaboration. Il reposera sur les documents antérieurs afin de mettre fin à des préoccupations d'ordre culturel et naturel de longue date.

La base de données biophysiques date du milieu des années 1970, mais les données sur la couverture végétale ont été mises à jour d'après les études surfaciques de 1993. La base de données a été convertie sous une forme numérique convenant aux systèmes d'information géographique. Les données sur les ressources naturelles et les données numériques sur les ressources culturelles permettent au personnel de cerner et d'analyser les liens qui existent entre les deux et de prendre les mesures nécessaires pour atténuer ou éliminer les menaces. Dans ce contexte, la gestion du milieu naturel peut aider à renforcer l'intégrité commémorative du lieu.

Conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles, l'établissement de la base de données permettra de définir les caractéristiques de l'écosystème de même que l'habitat et les espèces qui revêtent une importance particulière et qui doivent être protégés en raison de la diversité qu'ils apportent à l'écosystème. La recherche menée à ce jour a permis de mettre en évidence les caractéristiques spéciales expliquées ci-dessous.

Végétation

La lande couvre environ 5 p. 100 de l'assise territoriale. Principalement située entre l'anse Kennington et la pointe White et à l'est de la pointe du Phare, elle s'étend le long de la côte sur une bande vallonnée semblable à un alpage offrant un précieux milieu biologique. Les plantes s'accrochent au substrat rocheux et au till peu profond et sont fortement soumises aux dures conditions marines. Ces plantes halophytes rabougries sont principalement boréales, et on trouve çà et là une végétation arctique-alpine et de plaine côtière. Les terres humides occupent environ 10 p. 100 de l'assise territoriale. Les tourbières constituent le type le plus important de terres humides, en particulier les tourbières hautes qui conservent la marque de plusieurs centaines d'années de croissance. La végétation arctique-alpine est caractéristique des tourbières tout comme la végétation boréale. La lande et les tourbières n'ont été que peu perturbées

par l'activité humaine au fil du temps et sont propices aux recherches.

Dix espèces rares de plantes vasculaires ont été recensées d'après les listes de la Nouvelle-Écosse. Une de ces espèces figure sur la liste fédérale des plantes rares. On pense que d'autres espèces classées rares, vulnérables et peu courantes sont présentes en raison de l'habitat favorable. La plupart de ces espèces poussent dans les tourbières et les landes. Les recherches se poursuivent et l'information est transmise aux organismes provinciaux.



IMAGE 30. Cerf de Virginie

Habitat faunique

L'habitat se trouvant dans les limites du lieu abrite deux espèces connues qui doivent être protégées. Le cerf de Virginie et le saumon de l'Atlantique sont deux espèces protégées en vertu de la Loi sur les parcs nationaux (partie II, article 2). La migration hivernale du cerf, qui traverse le lieu pour se rendre dans les zones côtières, est bien connue. Au lieu, le cerf trouve refuge dans la forêt d'épinettes blanches et a accès au varech, une importante source d'alimentation en hiver, que rejette la mer. Les cerfs, dont le nombre fluctue d'une année à l'autre, attirent les naturalistes amateurs qui aiment observer la faune. Le saumon de l'Atlantique fréquente trois ruisseaux : Kennington Cove, Freshwater et Gerratt. Ce dernier est un ruisseau réservé exclusivement à la pêche à la mouche. Parcs Canada protégera l'habitat qui abrite ces espèces.

Bassin hydrographique du lac Kelly

Le bassin hydrographique du lac Kelly est une source d'approvisionnement en eau tant

pour la collectivité de Louisbourg que pour le lieu historique national. Une partie du bassin se trouve dans les limites du lieu; le lac délimite le lieu dans ce secteur. Parcs Canada continuera à protéger la partie du bassin qui lui appartient afin de prévenir la contamination de cette source d'approvisionnement en eau.

Gestion conjointe des écosystèmes

L'assise territoriale du lieu ne peut être gérée sans tenir compte des aires avoisinantes. L'utilisation des terres a une incidence directe sur les caractéristiques et les processus des écosystèmes, faisant apparaître divers facteurs de stress. Le stress peut provenir du lieu ou de l'extérieur. Le stress interne peut être causé par les activités des visiteurs et leur utilisation du lieu, les projets de construction, la surpêche, l'exploration et l'extraction minières éventuelles dans la réserve minérale ainsi que par l'introduction d'espèces végétales non indigènes. Parmi les facteurs externes, mentionnons l'exploitation forestière près des limites du lieu, la chasse, la construction de la route Fleur-de-lis et les déversements d'hydrocarbures en mer. Pour mettre fin à ce stress, il importe d'adopter une perspective écosystémique qui prévoit la collecte d'information sur les ressources naturelles et culturelles et qui tient compte des processus écologiques et des activités humaines. On ne pourra y parvenir qu'en travaillant et en collaborant avec d'autres intervenants de l'endroit et de la région, entre lesquels il existe une interdépendance évidente.

Le personnel du lieu collabore déjà avec d'autres intervenants de la région avec lesquels il échange de l'information sur l'ensemble de l'écosystème, et notamment avec le ministère provincial des Ressources naturelles, surtout pour obtenir des statistiques sur la population de cerfs, ainsi qu'avec le ministère provincial de l'Environnement, le ministère fédéral des Pêches et des Océans et le ministère fédéral de l'Environnement, plus particulièrement le Service canadien de la faune et le Service de l'environnement atmosphérique. À l'avenir, on cherchera à établir à l'échelle locale une plus grande collaboration avec les propriétaires des terrains adjacents, le University College of Cape Breton,

les Volontaires de la forteresse de Louisbourg, la nouvelle municipalité régionale, les associations de protection de la faune et du poisson, et les groupes de naturalistes. La collaboration sera assurée par des ententes officielles et non officielles. Pour être efficace, Parcs Canada devra démontrer sa capacité de gérance en entreprenant des programmes de recherches et de surveillance en vue d'améliorer la base des connaissances actuelles sur le stress subi par les diverses composantes des écosystèmes.

L'un des premiers problèmes à régler concerne la définition et l'évaluation des ressources culturelles. L'emplacement particulier, l'état et la vulnérabilité de celles-ci constituent les principaux facteurs dont il faut tenir compte pour déterminer le mode de gestion de l'assise territoriale. La Politique sur la gestion des ressources culturelles l'emportera quand des ressources culturelles devront être protégées. Toute intervention subséquente dans les processus de l'écosystème sera évaluée attentivement avant que des mesures ne soient prises.

Mesures stratégiques

- Définir, évaluer et gérer les ressources culturelles selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles.
- Mener à bien des études et des projets afin de combler les lacunes statistiques et les inexactitudes dans la base de données biophysiques. Utiliser les systèmes d'information géographique afin de faciliter la gestion, l'analyse et la mise en valeur. Les projets seront entrepris dans la mesure du possible en collaboration avec d'autres organismes afin de faire des économies.
- Achever le Plan de conservation de l'écosystème. Ce document mettra en évidence les facteurs de stress internes et externes, et proposera des mesures et des directives qui permettront de calmer les préoccupations concernant certaines ressources.
- Le personnel du lieu surveillera les ressources et les caractéristiques des écosystèmes jugées d'importance particulière.
- Il surveillera les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et culturelles et évaluera l'ampleur des incidences.
- Il contribuera à une gérance efficace :

- a) en gérant les ressources naturelles et culturelles de manière globale,
 - b) en collaborant avec des organismes et des groupes de l'extérieur afin d'accroître la base des connaissances, ce qui permettra à toutes les parties d'assurer une meilleure gestion.
- Adopter une approche de gestion souple en matière de prise de décisions et d'application des mesures de gestion des écosystèmes.
 - Le personnel de la Forteresse fera mieux connaître le rôle du lieu en contribuant à la protection des caractéristiques écologiques spéciales et de l'écosystème de la région entourant le lieu. Intégrer cet aspect dans le programme de mise en valeur et en tenir compte dans l'élaboration du plan d'interprétation du lieu. Il est possible d'apporter une perspective intéressante en introduisant le contexte historique. De cette façon, Parcs Canada encouragera et stimulera une plus grande responsabilité en matière de gérance de l'environnement et une meilleure compréhension des liens qui existent entre les humains et l'environnement.

3.4 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET COMMUNICATION

A. Reconstruction

Après la fermeture de plusieurs mines de charbon dans la région industrielle du Cap-Breton dans les années 1950, le gouvernement fédéral a mis sur pied une commission royale chargée d'étudier l'avenir de l'exploitation houillère au Cap-Breton ainsi que les solutions de rechange à cette activité économique. Le Rapport de la Commission royale d'en-



IMAGE 31. Photo aérienne prise de l'ouest de la ville reconstruite



IMAGE 32. La Porte Dauphine

quête sur la houille (Commission Rand) a été présenté en 1960. Entre autres mesures, la Commission recommandait la reconstruction symbolique de Louisbourg afin d'en reproduire dans les détails les formes matérielles et culturelles.

En réponse aux recommandations de la Commission, Parcs Canada a embauché un large éventail de professionnels et d'ouvriers qualifiés pour la réalisation du projet. Ce personnel comptait, entre autres, des historiens, des archéologues, des ingénieurs, des architectes, des interprètes et des tailleurs de pierre. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a discuté du projet de reconstruction en 1962, et a insisté pour que soient prises des mesures de précaution adaptées reposant sur des recherches historiques et archéologiques pertinentes afin d'assurer l'intégrité de toute restauration. De 1964 à 1980, le personnel embauché a reconstruit près d'un quart de la ville fortifiée du XVIII^e siècle, dont une section transversale de Louisbourg, depuis les murs de fortification jusqu'au front de mer (CARTE 5).

La ville reconstruite compte 65 grands bâtiments et 21 petits bâtiments ou structures connexes. Le plus gros bâtiment reconstruit est l'impressionnant casernement du bastion du Roi. Ce dernier inclut les appartements du gouverneur, la chambre du conseil, le quartier des officiers, la chapelle, la prison et les chambrées. Parmi les autres reconstructions, mentionnons la résidence de l'administrateur civil, la maison de l'ingénieur, le magasin du Roi et la maison plus modeste de Gannes.

Les bâtiments connexes comprennent des écuries, des pigeonniers, des guérites, une glacière et un four à chaux. La ville reconstruite compte deux portes, le bastion du Roi

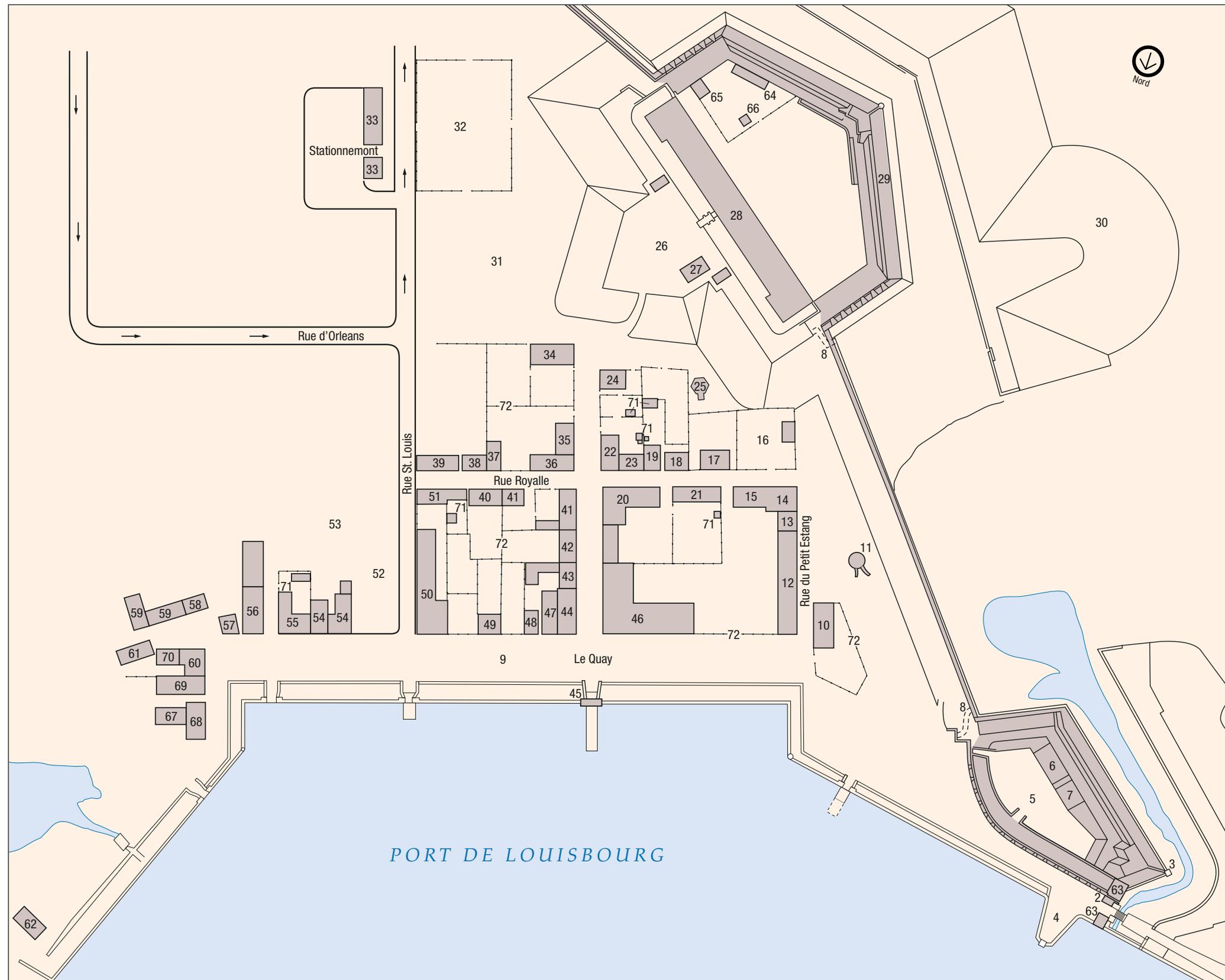
en maçonnerie et le demi-bastion Dauphin, des courtines, le mur du quai, les fossés, les chemins de ronde, le glacis, divers terre-pleins, la Place Royale, les quais, les rues et les jardins. À l'écart, un bâtiment illustre un quartier de pêcheurs connu sous le nom de Fauxbourg.

La ville reconstruite comprend également divers éléments caractéristiques, recréés à l'intérieur des murs de la forteresse afin de reproduire un espace clos du XVIII^e, de même qu'un point de vue donnant à l'extérieur sur un paysage occupé et utilisé depuis le début du XVIII^e siècle.

La ville reconstruite doit être placée dans un contexte plus large. Elle est inextricablement liée aux ressources culturelles de niveau 1. Les trois quarts de la ville originale, ainsi que les vestiges des remparts et d'autres structures, se trouvent sous terre à proximité de la partie reconstruite. Des ressources culturelles de niveau 1 sont intégrées à la reconstruction, dont les tunnels de la poterne, les galeries de mine, les puits, le pavé, les égouts, etc. On compte des centaines d'autres ressources culturelles de niveau 1 associées aux sièges de 1745 et de 1758 aux alentours de la forteresse. Toutes ces ressources constituent un creuset d'information - une fenêtre sur



IMAGE 33. Tambours de Louisbourg et casernes du Bastion du roi



CARTE 5

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DE LA FORTERESSE-DE-LOUISBOURG

Site de la ville reconstruite

- | | |
|---|---|
| 1 Établissement de pêche Des Roches | 40 Maison Dugas de la Tour |
| 2 Porte Dauphine (Entrée des visiteurs) | 41 Maison Carrerot |
| 3 Guérite | 42 Maison Benoist |
| 4 Éperon | 43 À l'Épée Royale |
| 5 Demi-bastion Dauphin | 44 Hôtel de la Marine |
| 6 Casernes | 45 Porte Frédéric |
| 7 Poudrière | 46 Magasin Général |
| 8 Poternes | 47/48 Maisons Auger dit Grandchamp |
| 9 Quai | 49 Maison Pugnant dit Destouches |
| 10 Maison Lartigue | 50 Résidence du commissaire-ordonnateur |
| 11 Four à chaux | 51 Étable |
| 12 Hangar d'artillerie | 52 Emplacement de l'église paroissale projeté |
| 13 Forge d'artillerie | 53 Emplacement de la maison et chapelle des Récollets |
| 14 Boulangerie du Roi | 54 Maison et magasin LaGrange |
| 15 Salle d'armes et forge d'armurier | 55 Maison Beauséjour "Le Billard" |
| 16 Cour à bois | 56 Maison et magasin Delort |
| 17 Maison Duhaget | 57 Magasin Morin |
| 18 Maison de la Perelle | 58 Maison Cassagnolles-Detcheverry |
| 19 Magasin de la Perelle | 59 Maison Santier |
| 20 Résidence de l'ingénieur | 60 Maison Chevallier |
| 21 Buanderie et étable | 61 Maison Baron |
| 22 Maison Rodrigue | 62 Corps de garde de la Pièce de la Grave |
| 23 Magasin Rodrigue | 63 Corps de garde de la Porte Dauphine |
| 24 Maison de Gannes | 64 Étable |
| 25 Glacière | 65 Maison des attelages |
| 26 Place d'armes | 66 Colombier |
| 27 Corps de garde | 67 Magasin Baron |
| 28 Casernes du bastion du Roi | 68 Magasin Delort |
| 29 Ramparts du bastion du Roi | 69 Magasin Delort |
| 30 Ouvrages avancés | 70 Magasin Cassagnolles-Detcheverry |
| 31 Place Royale | 71 Dépendances |
| 32 Jardin du Roi | 72 Clôtures reconstruites |
| 33 Musée et maison du gardien | |
| 34 Maison de la Plagne | |
| 35 Maison de la Plagne | |
| 36/37 Magasins de la Vallière | |
| 38 Maison Loppinot (ruines) | |
| 39 Maison Fizel (ruines) | |

0 50 100 m

le XVIII^e siècle - avec, en plus, des dossiers archéologiques et historiques à l'appui.

La ville reconstruite peut être vue sous d'autres angles également. Elle peut servir de toile de fond à diverses activités. Sur le plan de l'interprétation, la reconstruction est un élément idéal pour donner un aperçu d'une autre époque. Par ailleurs, elle est une évocation puissante de la vie d'une collectivité concentrée autour d'un port. La vue de Louisbourg de l'autre côté du port, et la silhouette de la ville qui se détache avec le ciel en arrière-plan ajoutent de la diversité, de la texture et de la qualité au paysage. La ville reconstruite témoigne du souhait de rendre l'histoire accessible aux Canadiens et de la leur faire comprendre.

La ville reconstruite peut aussi être considérée comme un modèle du passé et un excellent exemple de recherche appliquée. Elle évoque d'importants contextes historiques, des relations spatiales, des textures, des modes d'utilisation, des techniques et, par-dessus tout, un autre monde. Sur un plan général, c'est grâce à la recherche qu'a pu être reconstruit un quart de la ville fortifiée dont on peut dire que la forme, le niveau et l'aspect reflètent de façon exacte la somme des connaissances historiques et archéologiques que nous possédons sur le lieu. Sur le plan du détail, la conception des ferrures et le fini des fenêtres, des portes et des escaliers sont le fruit d'un effort délibéré afin d'appliquer de manière consciencieuse les résultats de la recherche. Il a bien fallu cependant faire des compromis tout au long de la reconstruction. Aujourd'hui encore, à mesure que se poursuit le programme de réfection, il faut appliquer des techniques modernes pour diverses raisons, que ce soit pour le respect des codes et des normes, ou pour assurer la longévité des bâtiments reconstruits.

La ville reconstruite témoigne du professionnalisme du personnel du lieu. Les employés ont entrepris des recherches pour la reconstruction et ont monté en même temps une importante collection d'artefacts, de documents historiques, de rapports et de manuscrits. Tous ces outils sont indispensables à l'interprétation du patrimoine et à la réalisation du programme de réfection et d'entretien quotidien.

Louisbourg est la plus grande ville reconstruite au Canada et l'une des plus grandes au monde. Le coût de base de la reconstruction se situe entre 25 et 30 millions de dollars, et la valeur estimative de remplacement s'établit en dollars courants à 87 millions de dollars.



IMAGE 34. Jardin traditionnel derrière la maison de la Plagne

La ville reconstruite est en fait un symbole du mouvement en faveur de la préservation du patrimoine, un point d'intérêt pour la collectivité et le pays, et un moteur économique important pour le Cap-Breton et la province. Elle témoigne des réalisations dont est capable un pays qui s'intéresse à la gestion culturelle. Près de 40 ans après la formulation des recommandations par le juge Rand, les retombées de la Forteresse-de-Louisbourg sont encore perceptibles.

Réfection

En une trentaine d'années, Louisbourg a accueilli des millions de visiteurs, et la détérioration associée au climat côtier de l'endroit et à l'élévation du niveau de la mer ont entraîné une usure considérable de la ville reconstruite. En raison du micro-climat de l'endroit, avec ses précipitations, son brouillard et son air salin, le bois exposé aux éléments ne sèche pas et il y a un grave problème de moisissure. Un vaste programme de réparations structurelles est en cours afin de remettre en état les bâtiments.

Une fois le projet de réfection terminé, il faudra gérer de façon efficace les bâtiments et les structures reconstruites au moyen d'un programme d'entretien continu.

Reconstruction future

Déjà au début des années 1970, on a reçu des propositions de l'extérieur pour la recons-

truction d'autres bâtiments que ceux prévus et déjà reconstruits par Parcs Canada. Citons, par exemple, la batterie Royale et l'hôpital, deux importantes structures du paysage du XVIII^e siècle.

Il se peut qu'on reçoive encore de temps à autre ce genre de propositions. Les promoteurs de ces projets seraient tenus de satisfaire à toutes les exigences en matière de reconstruction précisées dans la Politique sur la gestion des ressources culturelles. Il est bon de rappeler cependant qu'il y a beaucoup d'espace inutilisé dans les structures et les bâtiments existants, et qu'il faudrait en tenir compte au préalable dans l'étude de toute proposition éventuelle de service ou d'utilisation.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada mènera à bien le programme de réfection selon les ressources disponibles. Une fois le programme terminé, il devra mettre l'accent sur l'entretien continu afin de préserver les bâtiments et les structures.
- Continuer à tenir compte des résultats des recherches dans la prise des décisions concernant les interventions requises dans le cadre du programme de réfection.
- Parcs Canada n'encouragera pas la reconstruction d'autres bâtiments ou structures en dehors des limites de l'actuelle ville reconstruite. Il mettra l'accent sur l'utilisation de l'espace non utilisé ou sous-utilisé dans l'étude de propositions de nouveaux services aux visiteurs, programmes ou partenariats.
- Parcs Canada demandera au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine d'évaluer le complexe de la ville reconstruite lorsque ce dernier atteindra 40 ans.

B. Messages de niveaux 1 et 2

Au fil des ans, de nombreuses étapes ont mené à la définition des messages interprétés au lieu. Les discussions et avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ont été essentiels à cet égard. Les discussions de la Commission pendant les années 1920 et 1930 ont apporté beaucoup de clarifications quant à l'objectif de commé-

moration du lieu. En 1931, la Commission avait déjà fait installer à Louisbourg cinq plaques, qui énonçaient la perception qu'avait alors la Commission de l'histoire de Louisbourg.

Avec le début de la reconstruction dans les années 1960 et 1970, le personnel du lieu a produit plusieurs documents qui ont orienté les messages d'interprétation de Louisbourg. Ces documents ont largement servi de cadre aux programmes menés actuellement.

À la suite de la définition récente de l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu, Parcs Canada a réorienté son attention sur les messages et sur les ressources culturelles de niveau 1. L'Énoncé fait aussi mention des messages de niveau 2, qui n'ont pas trait à l'objectif de commémoration, mais qui aident dans la plupart des cas à expliquer l'évolution du lieu depuis le XVIII^e siècle. Un examen de l'interprétation actuelle des messages de niveau 1 du lieu révèle certaines lacunes.

j) Louisbourg pendant la rivalité anglo-française en Amérique du Nord, 1713-1768

Le rôle de Louisbourg pendant les luttes anglo-françaises en Amérique du Nord et, par ricochet, pendant les deux sièges est sous-représenté. Peu d'attention lui est accordée dans les documents du lieu. Bien que l'animation et la reconstruction mettent fortement l'accent sur l'aspect militaire, ces programmes s'intéressent plus aux questions sur l'immédiat et la spécificité qu'aux enjeux géopolitiques contextuels plus vastes. L'alliance entre les Français et les Mi'kmaq est liée à ce message, et cette alliance ainsi que les rela-



IMAGE 35. Salut au fusil des Compagnies franches de la Marine

tions entre les Français et les Mi'kmaq sont en général sous-représentées.

ii) Louisbourg, centre de pêche et entrepôt commercial, 1713-1758

La pêche à Louisbourg n'est pas suffisamment mise en valeur. Elle était au cœur de l'histoire de la colonie, mais l'envergure et la complexité de cette activité sont difficiles à imaginer aujourd'hui. La mise en valeur de la pêche dans la maison Des Roches, sur la rive à l'entrée de la Forteresse, est limitée.



IMAGE 36. Séchage de la morue sur les vigneaux

Louisbourg était l'un des principaux ports et centres d'activité commerciale en Amérique du Nord au XVIII^e siècle. Il est toutefois difficile pour les visiteurs de comprendre le caractère maritime du lieu et l'envergure du commerce maritime, en partie parce qu'ils se rendent à la Forteresse par voie terrestre et que la reconstruction porte essentiellement sur des structures terrestres. Les animateurs et les expositions ont pour objectif de mettre en évidence les répercussions des métiers maritimes sur Louisbourg, mais l'envergure de la composante maritime de la Forteresse est trop limitée pour montrer efficacement l'importance du port.

iii) Louisbourg, capitale de l'île Royale, 1719-1758

Jusqu'à ce jour, l'interprétation de la société et de la culture à Louisbourg a principalement porté sur la société coloniale française du début des années 1740. Il importe de parler également de l'occupation britannique de 1745 à 1749 et de la seconde occupation française de 1749 à 1758. Il convient également de tenir compte de l'énorme intérêt porté au cours des dernières décennies à l'histoire des femmes, aux minorités ethniques

et aux Premières nations, qui étaient toutes représentées dans la société cosmopolite de Louisbourg.

Mesures stratégiques

- Procéder à un examen général du plan actuel d'interprétation afin de pouvoir élaborer un nouveau plan d'interprétation pour le lieu. Le nouveau plan expliquera la façon de faire comprendre l'importance nationale de Louisbourg ainsi que les messages sur le réseau des lieux historiques nationaux, les résultats escomptés, les publics ciblés, les médias utilisés et le processus d'évaluation.
- Mettre l'accent sur les messages et les ressources culturelles de niveau 1 qui ont directement trait à l'importance nationale du lieu. Ces messages en particulier doivent être transmis efficacement à des groupes de visiteurs cibles et au public. Les objectifs et les mesures dépendront du public ciblé. Il faut aussi renforcer le lien avec les ressources culturelles.
- Intégrer dans le plan d'interprétation les messages de niveau 2 dans le cadre de cet examen.



IMAGE 37. La société colorée de Louisbourg



IMAGE 38. Ramendage des filets

C. *Mise en valeur des diverses cultures, des femmes et des Premières nations*

Au XVIII^e siècle, Louisbourg était une ville cosmopolite, ses habitants et ses visiteurs venant d'horizons divers. La population française comprenait, entre autres, des Bretons et des Gascons. Chaque groupe apportait ses différences culturelles, qui se manifestaient dans la langue, l'accent, l'habillement et les coutumes. La ville comptait également des Basques, des Allemands, des Irlandais, des personnes de souche africaine et des Mi'kmaq.

Parmi la population autre que française, les Basques constituaient le plus grand groupe. Presque chaque année, plus spécialement pendant la saison de pêche estivale, on comptait plusieurs centaines de Basques dans le port. Leur contribution collective à l'économie de l'île Royale a été marquante.

C'était, après les Basques, les soldats allemands et suisses du régiment de Karrer qui formaient le groupe le plus nombreux avant 1745. L'uniforme distinctif, la langue et les coutumes (dont le protestantisme de beaucoup) de ces soldats les distinguaient de leurs homologues français.

Pendant plusieurs années, Louisbourg a également abrité quelques dizaines d'Irlandais. Beaucoup travaillaient comme domestiques; certains avaient un métier.

Outre l'approfondissement de l'interprétation des différents groupes européens à Louisbourg, il est nécessaire de parler davantage de la participation des Noirs à la colonie du XVIII^e siècle. Plus de 200 Noirs vivaient et travaillaient à Louisbourg entre 1713 et 1760. La plupart étaient des esclaves, mais quelques-uns étaient libres et avaient un métier.

Il conviendrait aussi d'insister davantage sur le rôle des femmes à Louisbourg et sur leur contribution à la société de la colonie. Les études qui sont en cours sur le rôle des femmes dans la société française du XVIII^e siècle fourniront des informations qui aideront les guides et les animateurs en costume d'époque à inclure cet aspect dans le programme d'interprétation.

En ce qui concerne l'histoire des Autochtones, il faut accorder la priorité à l'interprétation des associations avec les Mi'kmaq. Ceux-ci avaient conclu une alliance avec les Français, et Louisbourg était le centre de leurs relations avec les Français. Il convient de noter que d'autres Premières nations entretenaient également des liens avec la Forteresse. Mentionnons les Malécites et les Abénaquis du côté des Français, certaines tribus de la Nouvelle-Angleterre du côté des Britanniques, et diverses personnes appelées esclaves Panis.

Il est heureux que la Forteresse ait une histoire complexe et riche, où des particuliers et des groupes aux antécédents culturels et ethniques divers ou appartenant à des Premières nations ont joué un rôle de premier plan. Il suffit de faire état de cette histoire colorée et diversifiée dans un esprit d'équité, d'exactitude et de respect. Pour ce faire, il convient d'effectuer des recherches pertinentes et d'établir des partenariats avec les groupes dont il faut expliquer l'histoire. Le sentier d'interprétation mi'kmaq terminé en 1995 en partenariat avec le Comité Unama'ki est un bel exemple de cette démarche. Depuis 1996, quelques interprètes mi'kmaq sont affectés au sentier mi'kmaq et d'autres travaillent dans la ville reconstruite.

Mesures stratégiques

- Multiplier les références verbales et textuelles aux peuples d'origine autres que français ou anglais qui ont joué un rôle clé dans l'histoire de Louisbourg au XVIII^e siècle. Avoir recours à cet effet à diverses méthodes - expositions, publications, guides et animateurs.
- Expliquer l'histoire du rôle des femmes dans le Louisbourg du XVIII^e siècle par diverses méthodes - guides, animateurs, expositions et publications.

- Ajouter des costumes et d'autres ressources de la culture matérielle ainsi que des objets d'ameublement dans le programme d'animation afin de refléter la diversité culturelle de la population de Louisbourg.
- Favoriser la tenue d'activités spéciales par les peuples Autochtones ou par des groupes dont les racines culturelles étaient représentées à Louisbourg au XVIII^e siècle.
- Mener ces initiatives en consultation avec les Autochtones et les groupes concernés et en formant des partenariats stratégiques. Mieux vaut organiser de telles activités dans le cadre d'un vaste programme de planification de l'interprétation, où il est possible de mettre l'accent sur des stratégies et des mesures bien particulières.

D. 1744 - Interprétation d'un moment du passé

Depuis plus de 20 ans, l'interprétation assurée par le personnel en costume d'époque à Louisbourg a été axée sur l'été de 1744. On a eu recours pour la première fois à des animateurs pour faire des exposés dans d'autres musées de plein air comme Williamsburg et l'Old Fort Henry. Dans les années 1960 et 1970, les interprètes étaient habillés en costume d'époque en raison de la tendance de plus en plus marquée d'utiliser les lieux historiques pour vulgariser l'histoire et attirer plus de visiteurs.

On a retenu 1745 comme année repère pour le projet de reconstruction, car il était difficile de déterminer la nature des réparations effectuées par suite des dégâts causés par le premier siège, les changements apportés par les habitants originaires de la Nouvelle-Angleterre et les structures conservées par les Français dans les années 1750. L'été précédent (1744) a ensuite été choisi aux fins d'animation parce qu'il n'y avait pas encore eu de siège. Il n'y avait par conséquent aucune destruction matérielle à expliquer.

Dans certains secteurs, l'interprétation ne concernait toutefois plus 1744. L'Hôtel de la Marine aurait en fait été utilisé en 1744 comme prison pour les habitants originaires de la Nouvelle-Angleterre capturés à Canso et pendant les raids de corsaires. Par ailleurs, certains bâtiments reconstruits présentent aujourd'hui un aspect plus vieux qu'ils n'avaient à l'origine en 1745. En raison

de ce vieillissement et des répercussions des réparations majeures et de l'entretien minime, il n'est plus possible de poursuivre avec la même vigueur cette méthode d'interprétation axée sur l'an 1744.

L'approche consistant à interpréter un moment du passé, soit 1744, doit être réévaluée afin de déterminer si elle limite les possibilités de véhiculer les messages de niveau 1 du lieu et d'en assurer l'intégrité commémorative. Pour ce faire, il faut tenir compte des points suivants :

- 1744 est un appât publicitaire intéressant : l'idée de plonger dans un moment précis de l'histoire séduit les visiteurs. Elle crée une situation d'apprentissage et une expérience ciblées.
- L'animation n'est qu'un outil d'interprétation parmi d'autres. Pour bien saisir tout le contexte historique, il faut envisager l'interprétation du lieu dans son ensemble, dans le cadre de la ville reconstruite, des visites guidées, des expositions, des salons thématiques, des publications, des sentiers d'interprétation, des boutiques de cadeaux et des restaurants illustrant l'époque.
- Le fait d'élargir la période d'interprétation ne réglera pas le problème des limites de l'animation et de l'ambiance recréée. Peu importe la subtilité de l'interprétation offerte par les guides en costume, il ne sera jamais possible de recréer le passé dans toute sa complexité.
- Les possibilités d'interprétation qu'offre l'an 1744 n'ont pas été entièrement exploitées.
- On a découvert de nouveaux renseignements sur Louisbourg au XVIII^e siècle grâce aux recherches en cours.
- Il faut également tenir compte des nouveaux problèmes environnementaux, d'une société toujours plus multiculturelle et des nouveaux enjeux sociaux et technologiques.
- L'interprétation par des guides en costume d'époque a connu beaucoup de succès auprès des visiteurs, mais a cependant ses limites comme moyen de présenter l'histoire du XVIII^e siècle.
- La démarche consiste toujours à interpréter le rôle de Louisbourg dans l'histoire

de l'Amérique du Nord, en tant qu'événement, que collectivité et que culture.

- Il ne faut pas changer unilatéralement, par à coup ou progressivement, l'année interprétée, soit 1744.
- Il faudrait évaluer les avantages d'une approche de recherche ciblée.

Mesures stratégiques

- Maintenir l'approche consistant à interpréter 1744 jusqu'à ce que soit entrepris un examen détaillé du programme actuel d'interprétation. L'examen s'inscrira dans le cadre de l'établissement du plan d'interprétation du lieu.
- Prendre en considération tous les moyens utilisés pour interpréter Louisbourg – animation, visites guidées, ville reconstruite, expositions, publications et activités spéciales. Tenir également compte des exposés sur la Forteresse donnés sur place et à l'extérieur du lieu ainsi que de l'interprétation faite par les bénévoles et d'autres, sans oublier de les replacer dans leur contexte.



IMAGE 39. Visiteurs dans un des salons thématiques

E. Expositions

Dans les années 1960, les expositions constituaient un moyen d'interprétation clé tout aussi important que la ville reconstruite et les visites guidées. Des expositions stationnaires étaient présentées dans les bâtiments, et des panneaux d'interprétation étaient installés le long des sentiers ou à des points d'observation dans l'ensemble du lieu. Il y avait également des pavillons d'exposition, situés à divers endroits du lieu, qui interprétaient différents aspects de l'histoire de Louisbourg au



IMAGE 40. Costume de dame de la haute société - Exposition au Bastion du roi

moyen de maquettes, de photos, de textes et de points de vue d'intérêt.

Le plan d'interprétation de 1973 proposait de monter des expositions dans plusieurs bâtiments de la ville reconstruite. La version révisée du plan de 1977 proposait l'idée de salons thématiques. Elle faisait mention au départ d'aires de repos pour les visiteurs, puis de salles de lecture et de présentations audiovisuelles axées sur les cinq thèmes élaborés vers le milieu des années 1970. Des expositions ont également été montées dans le centre d'accueil.

Les expositions ont été remplacées à la fin des années 1970 et dans les années 1980 en tant qu'outil d'interprétation par les programmes plus populaires qu'étaient l'animation et la reconstitution historique. Ceci dit, on reconnaît que les programmes de reconstitution historique ne peuvent assurer pleinement la présentation des messages de niveau 1 qui ont directement trait à l'intégrité commémorative. Dès le départ, les expositions et autres moyens d'interprétation se voulaient des outils d'interprétation propres à combler les lacunes des programmes de reconstitution historique.

Au cours des dernières années, les restrictions financières ont entravé la création de nouvelles expositions et la remise en état d'anciennes. Mentionnons par ailleurs un certain nombre de problèmes à régler quant à ces expositions :

- lacunes sur le plan des messages et nouvelles idées d'interprétation,
- accessibilité,
- production de recettes, droits et commandites,

- nouvelles technologies, comme la réalité virtuelle, les systèmes d'information géographique, les cédéroms et la vidéo,
- nouvelles clientèles en dehors du lieu, entre autres, les collectivités voisines et les collectivités plus éloignées,
- rôle des pavillons d'exposition,
- partenariats pour aider à mettre au point le support d'exposition.



IMAGE 41. Exposition du musée

Mesures stratégiques

- Examiner le programme d'exposition dans le cadre de la réalisation du plan d'interprétation. Formuler des recommandations en vue du montage et du remplacement d'expositions particulières qui s'inscriront dans un vaste programme d'interprétation.
- Outre les besoins identifiés pour la ville reconstruite, étudier aussi ce qui suit :
 - a) l'élaboration d'expositions traitant des messages de niveaux 1 et 2 dans tout le lieu,
 - b) la possibilité de mettre en commun le savoir-faire en recherche avec la collectivité locale et celle du Cap-Breton ainsi qu'avec d'autres organismes en vue d'élaborer des supports d'exposition qui répondront aux besoins de mise en valeur de Louisbourg tout en offrant des attractions aux collectivités où seront présentées les expositions,
 - c) les possibilités de partenariat ou d'élaboration conjointe d'expositions.

F. Éducation et services de diffusion externe

La Forteresse-de-Louisbourg offre divers programmes de diffusion externe axés depuis toujours sur les enfants en situation d'ap-

prentissage structuré ou non; ces programmes ont été élargis récemment pour inclure divers autres publics cibles.

Parmi les programmes destinés aux élèves en particulier, mentionnons la visite du lieu par les groupes scolaires, le centre d'interprétation pour enfants, le programme d'animation pour enfants des Volontaires de la forteresse de Louisbourg, les visites du personnel du lieu dans les écoles et l'utilisation d'ouvrages, de documents imprimés, de films et de cassettes vidéo ainsi que de trousseaux pédagogiques. En général, dans le cas des visites guidées, les enseignants réservent à l'avance. La visite terminée, les élèves prennent le temps de découvrir les bâtiments et de parler aux animateurs. Quelque 4 000 élèves visitent chaque année la Forteresse. Le centre d'interprétation pour enfants, exploité par les Volontaires en juillet et en août, offre une expérience éducative à environ un millier d'enfants de quatre à dix ans. Le programme des enfants des Volontaires offre une expérience sur place à des enfants de cinq à seize ans qui sont membres des Volontaires de la forteresse de Louisbourg. Plus de 8 000 heures sont consacrées chaque année à ce programme. Les participants sont sur place cinq jours chacun, habillés en costume d'époque, et participent à la vie quotidienne de Louisbourg telle qu'elle était au XVIII^e siècle. Un programme d'apprentis offre aux bénévoles de treize à seize ans la possibilité d'acquérir des compétences dans des domaines particuliers.

Le personnel se rend sur demande dans les écoles du Cap-Breton. En général, entre 1 500 et 2 000 élèves bénéficient chaque année de ces visites. Est aussi offert aux écoles primaires des Maritimes un guide de référence à l'intention de l'enseignant, fruit des efforts déployés par le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg, les enseignants locaux, la Nova Scotia Teacher's Union, la Société d'expansion du Cap-Breton et Nimbus Publishing. Destiné plus particulièrement à la sixième année, ce guide véhicule les messages de la Forteresse au moyen de casse-tête, de jeux, de questionnaires et d'activités.

On a produit un grand nombre de films et de cassettes vidéo depuis les années 1960, comme, par exemple, la série vidéo portant

sur des sujets propres à Louisbourg qui est offerte aux écoles par l'entremise des Nova Scotia Education Media Services. Les publications, quoique peu nombreuses, sont fournies sur demande pour les projets scolaires. Une exposition tournante est également présentée dans l'école de la localité. Les trousseaux pédagogiques en français et en anglais sont prêtées aux enseignants sur demande. Le contenu est adapté au programme de sixième année et, comme les quantités sont limitées, il y a toujours une liste d'attente.

Les messages sont également transmis au grand public et à divers groupes, notamment dans le cadre de partenariats et d'initiatives privées qui contribuent à l'atteinte des objectifs de diffusion externe. Mentionnons, entre autres, les exposés faits par le personnel de la Forteresse à des conférences universitaires et autres au Canada et à l'étranger. Cette présence a un effet multiplicateur, car elle permet aux participants de parler de Louisbourg dans le cadre de divers programmes d'études. Parmi les autres méthodes employées pour toucher un public plus vaste, mentionnons la coordination d'expositions itinérantes, d'expositions d'art, de nombreuses publications et de documentaires télévisés diffusés à l'échelle nationale et internationale, ou la participation à de telles activités. Un cédérom sur la Forteresse est mis à la disposition de toutes les écoles en Ontario, ainsi que du public en général. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Louisbourg, on a créé un site Web complet consacré à la Forteresse qui reçoit quelque 2 500 visites par jour. D'autres ententes, comme celle qui a été conclue avec le Nova Scotia College of Art and Design, permettent de faire connaître les messages et les ressources de la Forteresse à un public plus diversifié grâce à des activités artistiques. Il est impératif de poursuivre et d'intensifier ces initiatives de diffusion externe si l'on veut que le grand public appuie et comprennent mieux les messages clés.

Mesures stratégiques

- Adopter une approche qui permettra aux programmes de diffusion externe d'élargir la clientèle de Louisbourg.
- Le personnel de la Forteresse travaillera avec d'autres à l'élaboration d'une trousse

pédagogique professionnelle aux fins d'utilisation en dehors du lieu.

- Élaborer du matériel imprimé, comprenant des fiches d'information d'une page et des trousseaux de préparation à la visite du lieu, à l'intention des écoles, ainsi que des feuilles d'information pour les groupes scolaires afin d'organiser efficacement le temps passé à Louisbourg.
- Exploiter diverses possibilités de production vidéo et cinématographique en partenariat afin de donner un aperçu précis de la vie à Louisbourg aux XVIII^e et XX^e siècles.
- Le personnel de la Forteresse élaborera, en collaboration avec des partenaires, un programme éducatif destiné à un camp de jour sur place afin de fournir des possibilités d'apprentissage aux visiteurs, qui pourront vivre et travailler dans une collectivité du XVIII^e siècle.
- Le personnel de la Forteresse envisagera l'élaboration d'un programme de formation qui serait offert aux enseignants pour leur permettre d'améliorer leur enseignement en classe et de se servir des ressources disponibles.
- Le personnel de la Forteresse continuera de participer à la gestion de programmes efficaces comme le centre d'interprétation et le programme d'animation, tous deux à l'intention des enfants, et qui relèvent des Volontaires de la forteresse de Louisbourg.
- Accompagner tous les programmes éducatifs et les programmes de diffusion externe d'une évaluation uniforme et constante et d'un suivi actif, et mettre à jour le matériel pédagogique régulièrement.

G. Programme d'animation

Depuis le début de la reconstruction, Parcs Canada a essayé, par le truchement de son programme d'interprétation, de refléter avec exactitude les événements, les gens et la société qui constituaient le tissu de la vie dans la ville coloniale du XVIII^e siècle. Au début du projet, il fut décidé d'utiliser l'animation comme l'une des principales méthodes d'interprétation, c'est-à-dire que des personnes habillées en costume d'époque joueraient le rôle d'habitants de la forteresse et accompliraient des tâches de la vie quotidienne dans les années 1740.

Le programme a bénéficié de recherches historiques sur de nombreux aspects : costumes, ameublement, vie militaire, pêche, religion, cuisine, jardinage, loisirs, structures sociales et autres aspects qui ont permis de reproduire avec justesse la vie au XVIII^e siècle.

Les résultats de ces recherches ont contribué à faire évoluer le programme d'animation au moyen de diverses méthodes d'interprétation, dont le jeu de rôle à la première personne et des démonstrations d'artisanat d'époque. Le style de présentation de l'animation, le programme d'expositions, le matériel imprimé et les visites guidées d'aujourd'hui offrent à Parcs Canada de nombreuses occasions de représenter avec exactitude et sensibilité les divers peuples associés à l'histoire de Louisbourg.



IMAGE 42. Enfants en train de jouer

Le programme d'animation a été élargi en 1994 pour englober soldats, officiers, artilleurs, tambours, domestiques, jardiniers, pêcheurs, commis, gentilshommes, gentes dames, boulangers, musiciens, marchands, enfants, et un prêtre de l'ordre des Récollets. Des rôles particuliers ont également été élaborés pour des activités spéciales.

À la suite de l'adoption de certaines lois, et notamment de la Loi canadienne sur les droits de la personne, de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi sur le multiculturalisme canadien, ainsi que de changements démographiques au pays, Parcs Canada a élaboré ses propres directives concernant les principes d'équité en matière d'emploi. Par conséquent, le sexe et la race ne constituent plus des exigences professionnelles au moment de l'embauchage du personnel appelé à porter un costume. Les tâches sont



IMAGE 43. Servantes dans la cuisine

affectées selon les compétences et habiletés requises.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada s'engage à représenter avec justesse et sensibilité tous les peuples qui, par leurs diverses contributions, ont aidé à façonner l'histoire du lieu.
- Poursuivre les recherches afin d'appuyer les programmes d'animation qui reflètent avec exactitude l'ambiance de l'époque, les objets historiques, les activités courantes et les aspects démographiques.

H. Collection de costumes

Les costumes, omniprésents, jouent un rôle primordial dans le programme d'interprétation. Chaque année, des animateurs en costume d'époque redonnent vie à des pièces, des bâtiments et des paysages de rue autrement statiques. Sans qu'un mot ne soit prononcé, les visiteurs peuvent dire si un animateur représente un soldat ou un pêcheur, une dame ou sa servante. Ces animateurs peuvent se costumer pour une journée dans le cadre d'activités spéciales et de séances de photos, ou encore pendant quatre mois dans le cadre de certains programmes saisonniers.

La Forteresse-de-Louisbourg possède une vaste collection de quelque 4 000 costumes militaires et civils. Ces vêtements sont propres à diverses classes sociales, grades et groupes professionnels. En plus d'être utilisés dans la ville reconstruite, ils sont également empruntés pendant la saison creuse pour des activités spéciales comme des défilés de mode.



IMAGE 44. Vente de pain dans la rue

L'habillage de centaines d'interprètes n'a pas été sans problèmes au fil des ans, et il a fallu réévaluer la collection de costumes et leurs méthodes de confection. Les vêtements étant périssables, il faut constamment les réétudier et les remplacer. Tant la documentation que les techniques de confection doivent être examinées.

Un programme d'animation en costumes fidèles à l'époque évoquée repose sur de solides recherches. L'information est surtout puisée dans les sources primaires et secondaires, les illustrations d'époque, les peintures et les vêtements originaux. Pour confectionner les costumes, il faut tenir compte non seulement des connaissances sur l'apparence et les méthodes de fabrication des vêtements au XVIII^e siècle, mais aussi du contexte dans lequel ils étaient portés. Les costumes se répartissent en trois catégories :

- les copies exactes de vêtements originaux,
- les reproductions effectuées d'après les techniques de confection de l'époque, et pour lesquelles il a fallu faire des compromis,
- les adaptations, qui sont essentiellement des vêtements modernes, mais qui s'inspirent de ceux du XVIII^e siècle.

Les adaptations historiques ne conviennent pas à la ville reconstruite. Les restrictions financières obligent à faire un choix entre les copies exactes et les reproductions. La confection de copies exactes est onéreuse, surtout en raison du roulement constant de personnel saisonnier à Louisbourg. En conséquence, il a fallu faire des compromis et trouver un juste milieu afin de répondre aux demandes opérationnelles et de confectionner des costu-

mes à la fois fidèles sur le plan historique et durables.

La transposition de documents ou de preuves matérielles dans la confection d'un costume est en soit une forme de recherche appliquée. On se sert de prototypes pour établir les normes qui seront appliquées dans la confection des futurs vêtements. Idéalement, les techniques de confection devraient s'écarter le moins possible de celles des vêtements originaux pour ce qui est du tissu, de la coupe et de la fabrication. L'importance des documents devient évidente lorsqu'on apporte des changements aux prototypes. Ces changements sont inévitables à mesure que d'autres recherches sont effectuées ou que des modifications sont apportées au programme d'animation.

Les costumes doivent aussi être examinés dans le contexte plus vaste de la planification de l'interprétation, car ils peuvent servir à divers types de mise en valeur. Par exemple, des copies exactes peuvent être confectionnées aux fins d'exposition, ce qui



IMAGE 45. Conservatrice des textiles dans la section des costumes

permettrait de discuter d'une variété de costumes qu'on ne voit généralement pas sur place. Des copies exactes pourraient également être créées pour que les visiteurs puissent les toucher et peut-être même les essayer. Les adaptations pourraient également avoir leur place. Ces costumes, ou leurs patrons modifiés pour les personnes qui aiment coudre, pourraient être vendus dans la boutique de cadeaux ou ailleurs. Il existe donc une sorte de hiérarchie dans les costumes d'époque :

- les adaptations pourraient être vendues et commercialisées,
- les reproductions pourraient être portées par le personnel d'animation,

- les copies exactes pourraient être exposées ou utilisées dans les démonstrations.

Mesures stratégiques

Les reproductions de costumes d'époque constituent un instrument didactique populaire et efficace. Louisbourg pourra maintenir sa renommée pour l'exactitude de ses costumes en appliquant les recommandations suivantes :

- Poursuivre les recherches sur l'habillement au XVIII^e siècle pour :
 - a) produire des patrons standards fidèles et de l'information exacte sur les techniques de confection de l'époque,
 - b) produire de l'information propre à Louisbourg de sorte que puissent être présentées la complexité et la diversité des cultures de la société de Louisbourg,
 - c) créer une base d'information qui sera utilisée par les spécialistes de l'interprétation et d'autres intervenants dans le domaine.
- Favoriser la formation de nouvelles couturières et continuer à perfectionner les compétences des fabricants de vêtements d'époque pour répondre à la demande croissante en costumes de qualité.
- Élargir le rôle des vêtements d'époque au-delà de leur fonction visuelle de sorte qu'ils soient considérés comme un outil didactique servant à la présentation et à la discussion de la vie de tous les jours au XVIII^e siècle. Cet élargissement s'inscrit dans le plan d'interprétation du lieu.

I. Bibliothèque et archives

Depuis 1961, le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg réunit ou produit de l'information pour répondre à ses besoins opérationnels en matière de protection et de mise en valeur. Au cours des trente-cinq dernières années, ces deux collections ont beaucoup grossi, et comptent aujourd'hui plusieurs milliers d'articles - dossiers, fiches, documents, livres, dont des ouvrages rares publiés au XVIII^e siècle, dessins, photographies, monographies, publications en série, et manuscrits portant sur le XVIII^e siècle et reproduits sur microfilm. L'acquisition nécessite des services de conservation et de gestion

pour protéger et entretenir les collections et les mettre à la disposition du personnel du lieu et des autres personnes intéressées.

Les deux collections diffèrent dans leur composition. La bibliothèque renferme du matériel publié secondaire, comme des ouvrages et des périodiques. Les archives renferment toutes sortes de documents primaires non publiés et de dossiers portant sur l'exploitation et la mise en valeur de la Forteresse-de-Louisbourg depuis 1961. Les deux collections utilisent divers supports d'information : papier, microfilm, photo, audiovisuel et informatique.

Au cours des dernières années, l'informatisation, y compris la saisie de l'image du matériel, a progressé très rapidement. En conséquence, il n'existe plus grande différence entre le matériel de la bibliothèque et celui des archives pour ce qui est de l'entreposage, de la récupération et des documents mêmes. Qui plus est, l'informatisation accélère la vérification de la concordance entre les deux collections, ce qui donne lieu à une plus grande interdépendance sur le plan de la recherche et de l'information. Instruments de recherche, renvois bibliographiques, index et autres facilitent les projets de recherche dans les deux collections, ce qui a renforcé l'idée selon laquelle il existe deux collections distinctes mais étroitement liées, d'où l'unique nom qu'on leur a donné de Collection des documents historiques.

Le fonds documentaire de la bibliothèque est accessible à tous les employés grâce à un système informatique ministériel. Jusqu'à maintenant, c'est surtout le personnel du lieu qui utilise les collections de la bibliothèque et des archives pour répondre à ses besoins opérationnels et à ses besoins en recherche. Comme Parcs Canada n'a généralement pas encouragé l'utilisation des collections par le public ni, plus particulièrement, par les chercheurs d'autres ministères et organismes, l'existence de la vaste gamme du matériel de recherche non publié que compte la collection demeure inconnue.

Il n'y a presque plus de place pour entreposer les collections de la bibliothèque et des archives dans les locaux actuels que sont le bâtiment de la bibliothèque dans l'aire d'entreposage et le sous-sol du bâtiment adminis-

trafic. Des fonds documentaires de plus petite taille sont aussi entreposés dans d'autres bâtiments. En ce qui concerne les archives, il n'existe aucune condition d'entreposage ni système de sécurité appropriés. Par ailleurs, il n'y a aucun plan de conservation des archives ou de la bibliothèque ni de plan de mesures d'urgence en cas de catastrophe, ni aucune procédure d'accès ou d'utilisation pour le personnel ou les visiteurs.

On a de plus en plus recours à l'informatisation et à la saisie de l'image, qui amélioreront l'efficacité avec laquelle les employés et autres personnes peuvent consulter et utiliser les dossiers. Il importe d'adopter une démarche commerciale lorsqu'on envisage d'investir dans la technologie de l'information pour améliorer la prestation des services et la mise en œuvre des programmes, une démarche qui tienne compte de la production de recettes, des partenariats et des systèmes informatisés ouverts conjoints.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada protégera le matériel de la bibliothèque et des archives et le matériel interne propre au musée et en facilitera l'accès au personnel et au public. L'entreposage se fera selon le type de support utilisé dans un endroit sûr et à l'ambiance contrôlée de façon appropriée. Étudier les diverses options qui permettront de répondre aux besoins susmentionnés de la bibliothèque et des archives.
- Pour la collection d'archives, inclure un plan de gestion ou de conservation des archives dans le plan de conservation des ressources culturelles, et y intégrer certains aspects – plan de mesures d'urgence en cas de catastrophe, procédures d'accès et d'utilisation, normes environnementales, etc. La décision finale concernant l'aménagement d'un nouveau bâtiment d'entreposage des collections influera sur la date à laquelle cette mesure sera prise.
- Continuer l'informatisation et la saisie de l'image des collections au moyen de technologies éprouvées, en fonction des ressources disponibles.
- Le personnel du lieu encouragera le public à consulter les collections de la bibliothèque et des archives. Au nombre des sujets

qui pourraient intéresser le visiteur, mentionnons la généalogie, les données historiques et les illustrations.

- Parcs Canada étudiera la possibilité d'établir des ententes de partenariat avec des établissements et des groupes comme le University College of Cape Breton et les Volontaires de la forteresse de Louisbourg, en vue d'exploiter la valeur informative des collections.
- Le personnel du lieu continuera de donner des informations sur la Forteresse-de-Louisbourg par l'intermédiaire de l'autoroute de l'information. Les droits d'utilisation sont tout à fait acceptables sur le réseau. Le recouvrement des coûts et la production de recettes orienteront les efforts dans ce domaine.
- Pour ce qui est de la gestion, de la conservation et de l'utilisation des collections de la bibliothèque et des archives, le personnel du lieu s'orientera à l'aide des trois politiques les plus importantes dans le domaine : Gestion des fonds de renseignements, Gestion de la technologie de l'information et Programme d'élimination des dossiers généraux.

J. Activités spéciales

Depuis le début du projet de reconstruction, Parcs Canada organise diverses activités spéciales au lieu, dont la plupart se tiennent après les heures régulières de visite. Ces initiatives ont permis de contribuer directement à la compréhension des messages et des ressources patrimoniales par le public. Au nombre des activités déjà offertes, mentionnons les visites guidées à la chandelle, les



IMAGE 46. Défilé de costumes

dîners-concerts, les soirées de danse baroque avec buffet d'époque, les concerts de musique d'époque présentés par le groupe Musique royale, les visites avec repas et spectacle, les cabarets d'époque et les campements historiques.

Mentionnons également les visites articulées autour de thèmes comme les jardins, la cuisine, l'archéologie et les fortifications. Il y a eu également des activités spéciales organisées à l'occasion de la Saint-Louis, de la Journée des parcs, de la Semaine de l'environnement et de la Journée du patrimoine. Le personnel de Louisbourg a organisé diverses activités tenues à l'extérieur du lieu, ou contribué à leur organisation, comme des défilés de mode, des spectacles musicaux et des expositions militaires.

Par le passé, des organismes de l'extérieur ont financé de nombreuses manifestations touchant la Forteresse, qui étaient considérées comme des activités spéciales d'interprétation plutôt que comme des activités génératrices de recettes. Toutes ces initiatives reposaient sur des activités et des divertissements d'époque. Les Volontaires de la forteresse de Louisbourg en étaient les commanditaires officiels. Au fil des ans, il a fallu, en raison des coûts, réduire ces activités à celles qui sont offertes pendant les heures normales de visite. Les Volontaires répondent toutefois encore aux demandes de groupes dans le cas de repas servis après les heures d'ouverture et accompagnés d'une brève visite ou d'un spectacle.

La tenue d'activités spéciales à la Forteresse continue de susciter un intérêt, mais en raison des restrictions financières, le personnel du lieu historique n'est plus en mesure d'assumer les coûts supplémentaires directement associés aux activités offertes en soirée. Les coûts découlant de la participation du personnel de la Forteresse doivent être recouverts. Mieux encore, cette participation doit être source de recettes.

Étant donné la popularité des activités tenues en soirée, il convient d'étudier la possibilité de produire des recettes en mettant le lieu à la disposition du public et du secteur privé après les heures normales de visite. Bien que Parcs Canada privilégie la tenue d'activités d'époque, l'utilisation des installa-

tions pour d'autres types d'activités pourra être envisagée.

Certaines politiques donnent des directives générales concernant la tenue d'activités spéciales qui permettraient d'utiliser la ville reconstruite et les fortifications pour créer une atmosphère exceptionnelle et exploiter d'innombrables possibilités susceptibles de faire mieux comprendre le passé. Grâce aux recherches effectuées et à la ville reconstruite, Parcs Canada est en mesure d'offrir une expérience unique en matière d'animation et d'apprentissage. Rappelons également qu'il n'est pas nécessaire d'imposer autant de contraintes pour les activités en soirée que pour le programme d'animation diurne.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada travaillera avec d'autres à l'élaboration de divers programmes pertinents répondant aux demandes pour la tenue d'activités après les heures de visite. Ces programmes devraient offrir des expériences originales, fondées sur des faits exacts et qui font mieux comprendre au public les messages du lieu. Ils devraient également permettre le recouvrement des coûts ou la production de recettes.
- Examiner individuellement les demandes d'utilisation des installations qui n'ont aucune ou qu'une faible répercussion sur le personnel et les ressources, mais qui sont susceptibles de promouvoir le lieu. Étudier les utilisations qui ont une plus grande incidence pour ce qui est du recouvrement des coûts ou de la production de recettes.
- Le personnel de la Forteresse étudiera en collaboration avec d'autres les moyens d'organiser de temps en temps des activités spéciales à l'intention du public.

K. Partenariats

Le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg peut s'enorgueillir d'avoir toujours su faire participer d'autres intervenants à l'exploitation du lieu. Entre autres partenaires, mentionnons les Volontaires de la forteresse de Louisbourg, l'Institut de Louisbourg et le Comité Unama'ki, sans compter les diverses ententes qui permettent au personnel de

discuter d'un certain nombre de questions d'intérêt et de partenariats éventuels avec la ville de Louisbourg.

Ville de Louisbourg : Depuis le début de la reconstruction de la Forteresse, les habitants de Louisbourg, diverses organisations communautaires et l'administration municipale jouent un rôle très important dans l'évolution du lieu. Au cours des années, le personnel de la Forteresse, les autorités locales et les habitants ont fait partie de divers comités et organismes officiels et officieux pour discuter d'intérêts communs. Bon nombre de ces tribunes d'expression ont permis de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes soulevés. Les employés de la Forteresse participent aux travaux des comités du tourisme, de la planification, des loisirs et du port, et ont une longue tradition de collaboration avec les sociétés historiques de Louisbourg, le corps de sapeurs-pompiers volontaires et d'autres groupes communautaires à l'organisation de manifestations locales et d'activités conjointes de formation, et à la mise en œuvre de projets de mise en valeur qui profitent à toute la collectivité.

La formation de la Municipalité régionale du Cap-Breton a eu de sérieuses répercussions sur ces ententes de collaboration, ainsi la disparition de la Commission de planification et de développement du district de Louisbourg. Le personnel du lieu est conscient de la nécessité de poursuivre le dialogue avec la collectivité sur des sujets comme le marketing, la prestation de services, l'échange d'informations et les questions d'exploitation, afin de saisir toutes les possibilités éventuelles de partenariat. Il est donc prêt à poursuivre les discussions avec les représentants de la collectivité afin de trouver la meilleure façon de reprendre le dialogue sur des questions communes ou d'intérêt commun.

Volontaires de la forteresse de Louisbourg : Depuis ses débuts en 1975, l'association des Volontaires de la forteresse de Louisbourg, société dûment constituée sans but lucratif, aide le lieu historique à réaliser un certain nombre d'objectifs en matière d'interprétation. Les Volontaires contribuent à l'animation en costumes d'époque, en particulier

au programme d'animation des enfants, au corps des tambours du XVIII^e siècle et à la milice. Ils organisent aussi de nombreuses manifestations spéciales, les plus notables étant les défilés de mode du XVIII^e siècle.

Les membres des Volontaires apportent leur soutien financier à des projets de recherche et au développement de nouveaux produits comme les reproductions et souvenirs de haute qualité. Ils aident à la publication d'ouvrages et d'articles, y compris du guide de la Forteresse de Louisbourg. Ils exploitent trois établissements de restauration d'époque, la boulangerie militaire ainsi que deux boutiques de cadeaux. Les Volontaires créent de l'emploi pour quelque 90 personnes.

Les membres mettent à profit leurs talents et intérêts particuliers en contribuant à de nombreux projets, notamment aux activités en soirée, aux films, aux programmes des Séjours culturels des aînés, aux fouilles archéologiques, à l'entretien des collections et à la Journée du patrimoine. L'association compte actuellement plus de 1 100 membres inscrits. En 1997, les Volontaires ont investi plus de 12 000 heures dans les programmes et les activités de l'association.

Institut de Louisbourg : L'Institut de Louisbourg est un institut du University College of Cape Breton (UCCB). Créé en avril 1995 en partenariat avec la Forteresse-de-Louisbourg, l'Institut travaille à la réalisation de projets mutuellement avantageux, c'est-à-dire qui tirent parti des points forts et des ressources des deux organisations. Parmi les réalisations de l'Institut, mentionnons la publication d'un ouvrage intitulé *Aspects of Louisbourg*. L'Institut a par ailleurs parrainé en 1995 l'Irish Cultural Symposium, organisé et tenu la conférence de 1995 «Cape Breton in Transition» en plus d'en publier les travaux. L'Institut a également élaboré un plan de cours sanctionné par un certificat, soit le programme de présentation et de conservation du patrimoine. On estime à un millier le nombre d'heures consacrées bénévolement aux travaux de l'Institut en 1996-1997.

L'Institut a également créé une importante page Web destinée à faire connaître la Forteresse-de-Louisbourg. On y trouve des

renseignements sur Parcs Canada, d'innombrables données historiques et la liste des autres lieux historiques du Cap-Breton.

Le Comité Unama'ki : Établi en 1994, le Comité Unama'ki est un exemple concret de collaboration entre le personnel de Parcs Canada et des Autochtones en vue de l'atteinte d'objectifs communs. Le principe directeur est le suivant : si le personnel de la Forteresse interprète l'histoire des Autochtones, mieux vaut qu'il le fasse en collaboration avec les principaux intéressés, en l'occurrence les Autochtones. Le premier projet entrepris, le sentier mi'kmaq, près du centre d'accueil, interprète différents aspects de l'histoire et de la culture mi'kmaq. Le Comité a pris toutes les décisions concernant le contenu du programme d'interprétation offert le long du sentier et a choisi des interprètes mi'kmaq pour y travailler. Le Comité a également contribué aux travaux d'interprétation au musée Bell à Baddeck, et au parc provincial Battery (adjacent au canal de St. Peters). Il n'existe aucun document ni protocole officiel établissant le Comité Unama'ki. Le Comité et la Forteresse ont des intérêts et des objectifs communs, et les deux parties sont des partenaires à part entière.

Lignes directrices : Parcs Canada favorisera un large éventail d'ententes de collaboration. Les organismes gouvernementaux, les groupes d'intérêt, les associations, les propriétaires de terrains adjacents et les établissements d'enseignement peuvent faire une contribution essentielle au lieu. Le secteur privé peut, lui aussi, jouer un rôle de premier plan en établissant et en exploitant des entreprises commerciales compatibles, qui contribuent ainsi à l'intégrité commémorative du lieu et qui offrent leurs services aux visiteurs.

La participation d'autres intervenants reposera sur les lignes directrices concernant la mise en œuvre d'une gestion conjointe aux lieux historiques nationaux, orientation qui se reflète dans le plan d'affaires de Parcs Canada ainsi que dans ses politiques d'exploitation. Les partenariats :

- ne nuiront en rien à l'intégrité commémorative du lieu;

- y ajouteront de la valeur ou lui apporteront un avantage;
- viendront compléter les produits et les services existants;
- seront rentables;
- reposeront sur des ententes officielles qui énonceront clairement les responsabilités des parties concernées, y compris les procédures de suivi.

Mesures stratégiques

- Le personnel du lieu entamera des discussions avec les représentants de la collectivité de Louisbourg afin de trouver des ententes qui faciliteront l'échange d'informations et le dialogue sur des sujets d'intérêt commun.
- Il continuera de travailler avec les Volontaires de la forteresse de Louisbourg, l'Institut de Louisbourg et le Comité Unama'ki à la prestation des services et à la mise en œuvre des programmes et à leur amélioration.
- Il favorisera l'établissement d'autres partenariats avec divers particuliers et groupes, y compris le secteur privé, pour renforcer l'intégrité commémorative et améliorer les produits et les services offerts aux visiteurs tant dans la ville reconstruite qu'en dehors. Le personnel de la Forteresse s'assure ainsi du soutien de la collectivité et d'une stabilité à long terme.

L. Stratégie de marketing

Depuis 1988-1989, Parcs Canada met en œuvre un programme de marketing pour les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux situés dans le district du Cap-Breton, soit le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, les lieux historiques nationaux de la Forteresse-de-Louisbourg, Alexander-Graham-Bell, Marconi et de l'Île-Grassy ainsi que le canal de St. Peters.

Comme l'ont montré les recherches, bien que les parcs et les lieux soient les principales attractions de l'industrie touristique du Cap-Breton, les visiteurs et les habitants de la région connaissent peu l'importance et l'étendue des expériences patrimoniales et des services offerts, principalement en raison du manque d'efficacité des moyens employés

par Parcs Canada pour communiquer avec ses clients actuels et éventuels.

C'est pourquoi on a élaboré une stratégie de marketing mettant l'accent sur l'amélioration des activités de communication. On a conclu qu'il était possible d'accroître le nombre de visiteurs si certains publics, et notamment les habitants de la Nouvelle-Angleterre, des États du centre du littoral de l'Atlantique et du centre du Canada, étaient ciblés tout au long de leur déplacement. On a également conclu qu'il était possible, avec de meilleures activités de communication, d'améliorer les modes d'utilisation des parcs et des lieux, de prolonger la durée des séjours et d'augmenter le degré d'appréciation et le soutien des programmes de Parcs Canada.

Le concept de marketing consiste à promouvoir le parc et les lieux comme une seule attraction touristique, encourageant ainsi les visiteurs à se plonger dans leur diversité. Les premières activités visaient principalement les habitants et visiteurs du Canada atlantique. Les partenariats avec la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) et la province de la Nouvelle-Écosse ont par la suite visé des marchés plus éloignés.

Le programme de publicité consistait en une brochure attrayante, un guide touristique et une série d'annonces publicitaires parues dans les journaux et magazines de la région. Le guide touristique constitue une composante importante des activités de marketing du Cap-Breton.

Plusieurs initiatives ont été entreprises en collaboration avec la SECB, entre autres, la production d'affiches, de cartes-réponses pour le Guide touristique de la Nouvelle-Écosse, et d'annonces publicitaires conjointes parues dans des publications à haut tirage, ainsi que des recherches et des études d'évaluation. Le personnel de la SECB et celui de la Forteresse collaborent régulièrement à l'organisation de visites à l'intention des médias et à la participation à des salons du tourisme, à des foires commerciales et à des manifestations spéciales.

On a adopté, depuis 1993, une démarche plus stratégique axée sur la diffusion d'informations avant le voyage, sur les principaux points d'entrée et sur les centres d'information touristique. Parcs Canada a conclu une

entente avec Tourism Cape Breton pour la diffusion de matériel publicitaire, bien que la majorité des guides touristiques soient distribués par l'intermédiaire d'un numéro sans frais. On s'efforce également de cibler davantage le secteur des médias d'information touristique, plus particulièrement aux États-Unis.

Plusieurs facteurs continueront à influencer sur l'orientation de la stratégie de marketing, et notamment :

- une plus grande collaboration avec le personnel de marketing de Parcs Canada dans tout le Canada atlantique;
- le fait que les marchés primaires englobent ceux de la Nouvelle-Écosse, du Canada atlantique, de l'Ontario, du Québec, du nord-est des États-Unis et, dans une moindre mesure, ceux de l'Europe et de l'Asie, et que certains segments de ces marchés sont les suivants : couples voyageant sans enfant, familles, personnes âgées, voyages organisés en autocar, groupes éducatifs et groupes d'intérêt spécial;
- une plus grande importance accordée à l'industrie des voyagistes, aux médias d'information touristique et à l'industrie touristique;
- une production accrue de recettes et une augmentation des possibilités de percevoir des droits;
- les nouvelles occasions d'exploiter les possibilités de promotion des produits traditionnels de Parcs Canada et la culture et le patrimoine du Cap-Breton par le marketing jumelé;
- le besoin de faire connaître le mandat de Parcs Canada et les messages patrimoniaux propres aux lieux en faisant mieux valoir et comprendre l'intégrité commémorative et écologique, et les responsabilités en matière de gérance;
- la surveillance des tendances du marché ainsi que des besoins et des attentes des visiteurs, en particulier dans les domaines du tourisme durable et des expériences en éducation sur le patrimoine.

Le plan de marketing du Cap-Breton (de Parcs Canada), qui vient d'être mis à jour, servira à l'orientation des activités de marketing pendant plusieurs années.

3.5 SERVICES AUX VISITEURS ET ACCÈS

A. Services dans la ville reconstruite

Parcs Canada fournit, soit directement soit par l'entremise de sous-traitants, toute une gamme de services, dont il a été largement question dans les sections précédentes. Quelque 130 000 personnes visitent chaque année la ville reconstruite et y restent en moyenne quatre heures.



IMAGE 47. Le centre d'accueil

Le centre d'accueil fait le lien avec les services offerts dans la ville reconstruite. On y trouve des expositions, des toilettes, de l'information locale, une boutique de cadeaux et un service de réservation pour les visites guidées et les visites de groupe. Un ascenseur facilite l'accès aux visiteurs en fauteuil roulant. Un service de navettes assure le transport entre le centre d'accueil et la ville reconstruite. (Le service est inclus dans les droits d'entrée.) Les autobus sont équipés d'un dispositif de levage pour le transport des visiteurs en fauteuil roulant.

Les visiteurs peuvent également se promener le long du sentier d'interprétation qui part de la ville reconstruite et traverse les ruines jusqu'à la pointe Rochefort; ils peuvent se servir de la brochure mise à leur disposition au début du sentier pour s'orienter.



IMAGE 48. Navettes attendant les visiteurs au centre d'accueil

Un programme de camp de jour est en cours d'élaboration; les services de restauration ont pris de l'expansion au cours des dernières années, et les programmes audiovisuels présentés dans les salons thématiques sont désormais dotés d'un sous-titrage codé.

L'accessibilité à la ville reconstruite demeure un gros problème, surtout en raison du nombre accru de personnes âgées qui visitent le lieu. Des mesures ont été prises pour régler le problème, et un plan d'accès a permis d'améliorer les services aux visiteurs handicapés. Il reste encore toutefois à régler le problème du stationnement derrière le musée, en particulier pour les visiteurs à mobilité réduite.

Jusqu'à présent, il a été possible, dans le cadre de la planification des services, de définir d'autres services selon les besoins des visiteurs, et notamment des installations au rond-point des autobus, un service de traversier entre la ville moderne de Louisbourg et la porte Frédéric, des aires de pique-nique, un nombre accru de toilettes, un accès à l'extérieur des fortifications, des concessions, et diverses possibilités d'offrir une interprétation plus poussée.



IMAGE 49. Dîner « À l'Épée Royale »

Le public souhaite voir un accroissement des services dans la ville reconstruite, par exemple, des possibilités d'hébergement dans les bâtiments reconstruits, la location de costumes et des points de vente d'objets d'artisanat. On a déjà donné suite à la proposition d'offrir un service de restauration moderne.

La Forteresse est devenue un lieu fort prisé pour le tournage de films au cours des dernières années. Si les projets cinématographiques peuvent avoir des répercussions importantes sur les heures de travail du personnel, les ressources et l'expérience des visiteurs, ils offrent des retombées écono-

miques intéressantes non seulement pour la Forteresse, mais aussi pour les collectivités locales.

Mesures stratégiques

- Le personnel de la Forteresse, en consultation avec la collectivité locale, les Volontaires de la forteresse de Louisbourg et le secteur privé doit étudier activement les secteurs de développement commercial pertinents dans la ville reconstruite. Voici d'importants facteurs dont il faudra tenir compte dans cette étude :
 - a) les nouveaux services et les nouvelles activités doivent améliorer, ou tout au moins ne pas altérer, l'expérience du visiteur et sa compréhension de la vie au XVIII^e siècle;
 - b) l'intégrité commémorative est primordiale;
 - c) les politiques et règlements actuels régissant le développement commercial seront respectés;
 - d) les évaluations environnementales sont requises et incombent au promoteur;
 - e) le personnel du lieu est responsable des normes régissant les services, nouveaux ou améliorés;
 - f) ces services seront évalués afin d'en déterminer la pertinence.
- Terminer le plan d'accès à la Forteresse et tenir compte dans sa mise en œuvre des possibilités offertes par le programme de réfection en cours.
- Examiner en profondeur le réseau de transport et les possibilités de stationnement offertes sur place afin de déterminer le service le plus rentable.
- Étudier la question de l'utilisation des services et des installations en dehors des heures normales d'ouverture et de l'actuelle saison d'activité avec d'autres intervenants, dans la perspective d'accroître les recettes.
- Parcs Canada cherchera à obtenir un engagement en vue de l'exploitation continue et de l'expansion éventuelle du populaire centre d'interprétation pour enfants.

B. Services dans d'autres secteurs du lieu

Bien que l'assise territoriale du lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-

Louisbourg soit de 6 000 hectares, on a surtout mis l'accent sur les services et les programmes d'interprétation offerts à l'intérieur de la ville reconstruite depuis le début des grands travaux d'aménagement en 1961. Les ressources financières ont, pour la plupart, servi à appuyer et à recréer l'ambiance qui fait la renommée du lieu.

Certains services ont cependant été établis en raison de l'utilisation traditionnelle d'autres secteurs du lieu, comme à la pointe du Phare, à la batterie Royale, à l'aire de pique-nique Marconi et à l'anse Kennington (CARTE 6). Malgré leur intérêt historique, ces endroits servent surtout à des fins récréatives. Tous ces secteurs offrent divers services de base, et la plupart d'entre eux sont dotés de panneaux d'interprétation. La plage de l'anse Kennington est surveillée en juillet et en août. Les visiteurs peuvent se promener sur les sentiers d'interprétation aménagés à la batterie Royale et le long du sentier mi'kmaq près du centre d'accueil. Des tables de pique-nique sont installées à différents endroits du lieu. La pêche à la ligne est populaire dans plusieurs lacs et cours d'eau.



IMAGE 50. Pique-nique à l'anse Kennington

Pendant les mois d'hiver, le chemin de l'anse Kennington et une section de l'ancien chemin français, depuis le château d'eau, sont damés et aménagés en pistes de ski de fond. D'autres sentiers sont praticables mais non damés. Le degré de difficulté des sentiers varie, mais se situe en général entre facile et intermédiaire.

Dans le cadre de la planification des services au lieu, on a mis en évidence plusieurs améliorations possibles en fonction des besoins et des attentes des visiteurs. Mentionnons, entre autres, l'amélioration des installations à l'anse Kennington, une inter-



CARTE 6

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DE LA FORTERESSE-DE-LOUISBOURG

**Installations et activités
pour les visiteurs**

	Route pavée		Panneaux d'interprétation
	Route en gravier		Toilettes
	Sentier de randonnée		Tables de pique-nique
	Sentier d'interprétation		Natation
	Stationnement		Baignade surveillée
	Autobus-navette		

0 0.5 1 2 km



IMAGE 51. Une activité hivernale : le ski de fond

prétation plus poussée de l'histoire naturelle, l'aménagement de belvédères et de points de vue sur la mer, une meilleure interprétation au site Marconi et à la batterie Royale, et l'aménagement de sentiers d'interprétation et d'installations aux points de départ des sentiers de randonnée et des pistes de ski de fond et de cyclisme tout-terrain.

Le personnel du lieu souhaite élargir et enrichir l'expérience du visiteur et l'inciter à prolonger son séjour, en diversifiant les attractions et les possibilités offertes au lieu. Parcs Canada n'est cependant plus en mesure d'aménager d'autres installations ni d'assumer les coûts d'entretien associés aux installations neuves ou rénovées. Dans le contexte d'exploitation actuel, il importe de privilégier l'établissement de partenariats et la collaboration avec d'autres intervenants quand vient le temps d'améliorer les services.

Certaines améliorations, par exemple dans le cas de l'aire d'utilisation diurne de l'anse Kennington, sont envisagées en partenariat avec d'autres intervenants. D'autres facteurs viendront cependant influencer sur les services offerts aux visiteurs, comme, par exemple, l'aménagement de la route Fleur-de-lis. Pour offrir de nouveaux ou de meilleurs services, il faut prévoir un entretien adapté des voies d'accès. La réglementation actuelle sur les lieux historiques nationaux ne permet pas d'assurer la protection convenable des ressources, ni la gestion et le contrôle de certaines activités. Par exemple, la pêche à la ligne est interdite en vertu des règlements en vigueur, et le Règlement sur la pratique

de commerces dans les parcs nationaux ne s'applique pas.

Mesures stratégiques

- Le personnel du lieu cherchera activement à obtenir la participation de la collectivité, de groupes sans but lucratif, des Volontaires de la forteresse de Louisbourg et du secteur privé à la planification, à la prestation ou à l'amélioration des services et de l'interprétation de l'histoire naturelle et culturelle dans les secteurs du lieu situés en dehors de la ville reconstruite. Envisager de nouveaux ou de meilleurs services et en faire la promotion. Tenir compte des facteurs mentionnés à la section 3.5.A.
- Parcs Canada s'efforcera de maintenir ou d'augmenter le niveau actuel de service dans les secteurs situés en dehors de la ville reconstruite en fonction des ressources disponibles. Le maintien et l'amélioration possible des services pourraient dépendre des droits perçus pour l'utilisation des installations et des services comme les plages, les terrains de stationnement et le ski de fond.
- Adopter des règlements adaptés permettant de contrôler certaines activités et de percevoir des recettes aux termes des licences d'exploitation des commerces. Pour le moment, le développement commercial dans les lieux historiques nationaux est régi par des politiques et des règlements. Il faudrait encourager un examen des règlements sur les parcs nationaux en vue d'une éventuelle modification ou application, selon le cas, dans les lieux historiques nationaux.



IMAGE 52. Route de service et vue vers le port et la ville reconstruite

C. Accès des visiteurs et circulation

Outre les nombreuses routes qui existaient à Louisbourg au temps des deux sièges et qui sont associées à la vie au XVIII^e siècle, on compte plusieurs routes modernes par lesquelles les visiteurs peuvent accéder au lieu et y circuler. Des travaux d'aménagement de la route touristique Fleur-de-lis, dont un tronçon traversera le lieu historique, sont en cours. Certaines routes suivent leur tracé historique. Les parties ci-dessous portent sur la gestion de ces routes et proposent des recommandations à ce sujet.

i. Route Fleur-de-lis

Les gouvernements fédéral et provincial annonçaient en 1994 leur intention de prolonger la route Fleur-de-lis de St. Peters à la ville moderne de Louisbourg, projet qui comprend l'aménagement du tronçon qui reliera Gabarus à Louisbourg en passant par le lieu historique national. Les travaux de construction et de réfection porteront au total sur une centaine de kilomètres. Un tronçon d'une quinzaine de kilomètres devra être construit à l'intérieur du lieu.

La route Fleur-de-lis fait partie du réseau de routes touristiques de la Nouvelle-Écosse, dont il est largement question dans les brochures touristiques de la province à des fins de promotion et de marketing. On a cherché à prolonger la route de sorte que les touristes puissent faire la boucle entre la région de Sydney-Louisbourg et l'est du Cap-Breton. Une fois la route terminée, la Forteresse-de-Louisbourg ne se trouvera plus à l'extrémité de la route 22, mais sera sur l'une des principales voies de la province. Il est admis que le parachèvement de la route aura une incidence positive sur le nombre de visiteurs dans la région et sur l'économie locale.

Parcs Canada appuie le projet de construction du tronçon traversant le lieu depuis de nombreuses années déjà, mais à certaines conditions : tous les coûts d'immobilisations et d'entretien doivent incomber à la province ou à d'autres organismes; c'est l'Agence qui approuve le tracé définitif, et une évaluation environnementale portant sur le tracé proposé doit être effectuée. Par ailleurs, la route proposée ne doit pas compromettre l'intégrité commémorative du lieu historique national,



IMAGE 53. Aire d'utilisation diurne de l'anse Kennington

élément d'une importance capitale dans la sélection du tracé définitif.

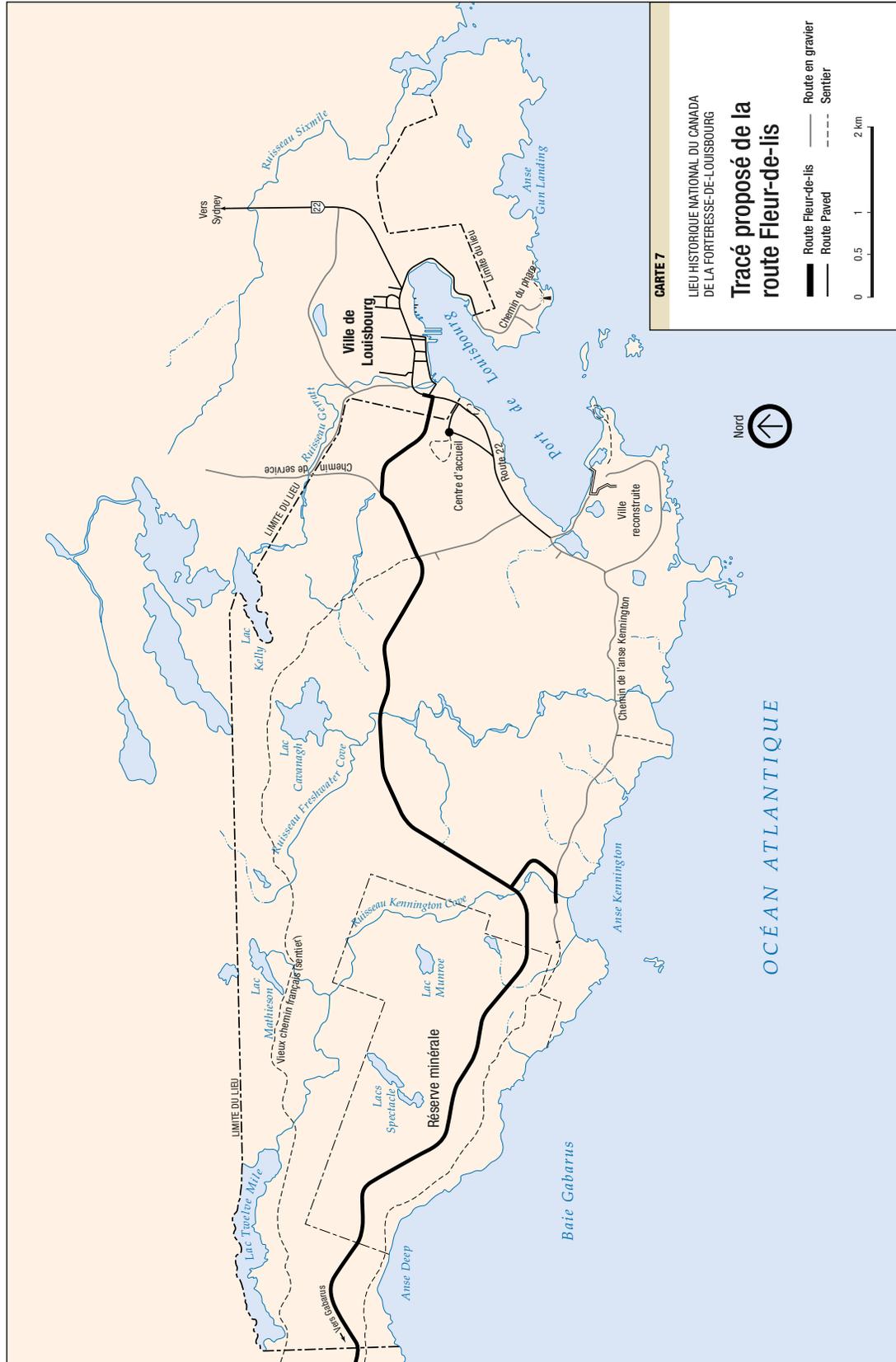
Le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg est en grande partie assujéti à la Loi sur les parcs nationaux à des fins administratives. La construction de la route à travers le lieu serait permise en vertu de la Partie II de la Loi.

Un projet de tracé a été établi, et l'évaluation environnementale des ressources culturelles et naturelles est terminée (CARTE 7). La construction de la route à l'intérieur du lieu fera l'objet d'une entente fédérale-provinciale aux termes de laquelle le terrain servant au corridor routier sera cédé à la province. L'entente prévoira également les conditions de la cession.

La route aura une incidence directe sur d'autres voies de circulation dans le lieu, et notamment sur le chemin d'accès à l'anse Kennington, aire d'utilisation diurne populaire auprès de nombreux visiteurs. La route pourrait constituer une nouvelle voie d'accès à l'anse, remplaçant la route étroite en gravier située derrière la forteresse reconstruite.

Mesures stratégiques

- Parcs Canada conclura une entente avec la province afin de céder les terres dans l'emprise approuvée.
- Effectuer un examen de toutes les voies de circulation se trouvant dans le lieu afin d'évaluer les besoins ultérieurs et les effets de la route Fleur-de-lis sur leur accès et leur utilisation.
- Donner aux visiteurs un accès à l'anse Kennington par la route Fleur-de-lis. Pour ce faire, aménager une nouvelle



entrée menant à l'aire d'utilisation diurne. Fermer ensuite la voie d'accès actuellement empruntée par les visiteurs. Celle-ci pourra toutefois servir aux randonneurs en été et aux skieurs en hiver.

- Entreprendre une étude afin d'évaluer les répercussions des augmentations possibles du nombre de visiteurs sur les services offerts au lieu, et notamment sur le service de navettes.

ii. Chemin de l'anse Kennington

Le chemin de l'anse Kennington est en fait un tronçon de l'ancienne route qui reliait Gabarus à Louisbourg. Cette route en gravier, d'environ six kilomètres de long, permet aux véhicules d'accéder aux aires et aux installations d'utilisation diurne - plages et aires de pique-nique - situées à l'anse Kennington. Le chemin est fermé à la circulation en basse saison afin d'éviter toute perturbation par les véhicules automobiles de l'aire d'hivernage des cerfs de Virginie. Cette fermeture permet aux randonneurs de profiter en toute tranquillité des ressources patrimoniales du lieu. Le chemin sert de piste de ski de fond en hiver.

Le chemin n'est pas bien entretenu compte tenu de la circulation actuelle. Sa réfection entraînera des coûts plus élevés et nuira à la protection des ressources archéologiques. Un tronçon important du chemin traverse en effet des secteurs sensibles sur le plan archéologique qui renferment des ressources datant du XVIII^e siècle (niveau 1). Certaines parties de la plate-forme de la route datent même du second siège de Louisbourg.

La construction de la route Fleur-de-lis donnera l'occasion d'aménager une nouvelle route menant à l'anse Kennington, ce qui améliorera grandement l'accès et assurera davantage l'intégrité des ressources culturelles de niveau 1 le long de l'actuel chemin.

Chemin de service

Ce chemin, qui part du chemin de l'anse Kennington, sert d'entrée de service à la ville reconstruite. Il est emprunté tant par les véhicules de service que par les véhicules des visiteurs handicapés et, par mauvais temps, par les autocars. L'accès est contrôlé par une barrière, installée à l'embranchement des

deux chemins. La barrière permet de contrôler la circulation, de protéger les ressources patrimoniales, et notamment le paysage culturel de niveau 1, et de minimiser les coûts d'entretien.

Mesures stratégiques

- Fermer définitivement le chemin de l'anse Kennington à la circulation publique lorsque sera ouverte la nouvelle route d'accès depuis la route Fleur-de-lis jusqu'à l'anse Kennington.
- Continuer d'ouvrir le chemin de l'anse Kennington à la randonnée et au ski de fond une fois la nouvelle voie d'accès aménagée.
- Garder la barrière sur le chemin de service à l'entrée arrière de la ville reconstruite. Continuer de surveiller son utilisation. Informer le public de tout changement.

iii. Chemin du phare

Le chemin du phare est une route en gravier de 1,6 kilomètre de long, qui donne accès à la pointe du Phare. Le chemin prend fin au terrain de stationnement adjacent au phare le plus récent de la pointe, et aux ruines du premier phare construit au Canada – un lieu historique national. La pointe est également le site des batteries de siège et d'artillerie associées aux sièges de 1745 et de 1758.

Le chemin du phare permet également d'accéder à l'anse Careening, où les Français entretenaient les coques des navires au XVIII^e siècle, à l'aire de pique-nique Kennelly ainsi qu'aux sentiers non entretenus passés la pointe. Compte tenu de l'utilisation historique de la pointe, on trouve des ressources culturelles de niveaux 1 et 2 près de la plate-forme de la route et dans certains de ses tronçons.

Le chemin est généralement en mauvais état, mais il est fréquemment emprunté par les habitants de l'endroit désireux d'observer l'état de la mer et le déplacement des bateaux. La circulation risque d'augmenter si d'autres installations et services sont offerts, par exemple un sentier d'interprétation le long de la côte. La conception du chemin, les problèmes de sécurité, les niveaux d'entretien et l'utilisation hivernale sont autant de questions sur lesquelles il faudra se pencher.

Mesures stratégiques

- Prendre des mesures pour diminuer les dangers que constitue en matière de sécurité publique la paroi rocheuse au début du chemin.
- Prévoir le volume de circulation à l'avenir et mener une étude afin de déterminer les améliorations à apporter pour répondre à une norme de conception conforme aux prévisions. Examiner les répercussions sur les ressources culturelles de niveaux 1 et 2 et les mesures requises pour atténuer les incidences.
- Le personnel du lieu déterminera la nécessité d'entretenir le chemin en hiver, et, le cas échéant, trouvera le moyen le plus efficace de le faire. Consulter le public en cas de changement proposé concernant l'accès et les niveaux d'entretien en hiver.

iv. Route 22

Les Français ont aménagé des sentiers autour du port après la fondation de Louisbourg en 1713, puis ont construit le chemin du Nord dans les années 1730 afin de relier la forteresse à la batterie Royale et aux établissements de pêche et aux commerces situés le long de la côte. Le chemin, qui reliait également les collectivités environnantes de Petit Laurembec et de Baleine, fut terminé en 1734. C'était une des premières routes en Nouvelle-Écosse, et il fait depuis partie du paysage culturel de l'endroit. Aujourd'hui, la plupart des tronçons de l'ancienne route 22 suivent toujours le même tracé et reposent sur la même plate-forme qu'en 1730. La route est donc utilisée et entretenue depuis plus de deux siècles et demi (CARTE 8).

Le tronçon actuel de la route 22 qui traverse le lieu a été construit en 1936 et revêtu en 1958. Le revêtement s'est fortement détérioré par endroits. La route est également trop étroite pour permettre aux autobus du lieu de se croiser sans empiéter sur l'étroit accotement en gravier. Parcs Canada a entrepris une évaluation de la route 22 et déterminé qu'une réfection s'imposait entre la limite du lieu et le rond-point des autobus près de la ville reconstruite. Des évaluations environnementales ont été ou seront menées afin de garantir la protection des ressources

archéologiques au moment de la réfection de la route.

La barrière sur l'ancienne route 22, maintenant située au cimetière Stella Maris, n'est utilisée que lorsque circulent les navettes, soit de juin à septembre. L'état de la route est un facteur important dans cette décision. Une fois réglés les problèmes de sécurité concernant la route, la barrière installée au cimetière Stella Maris sera enlevée.

Mesures stratégiques

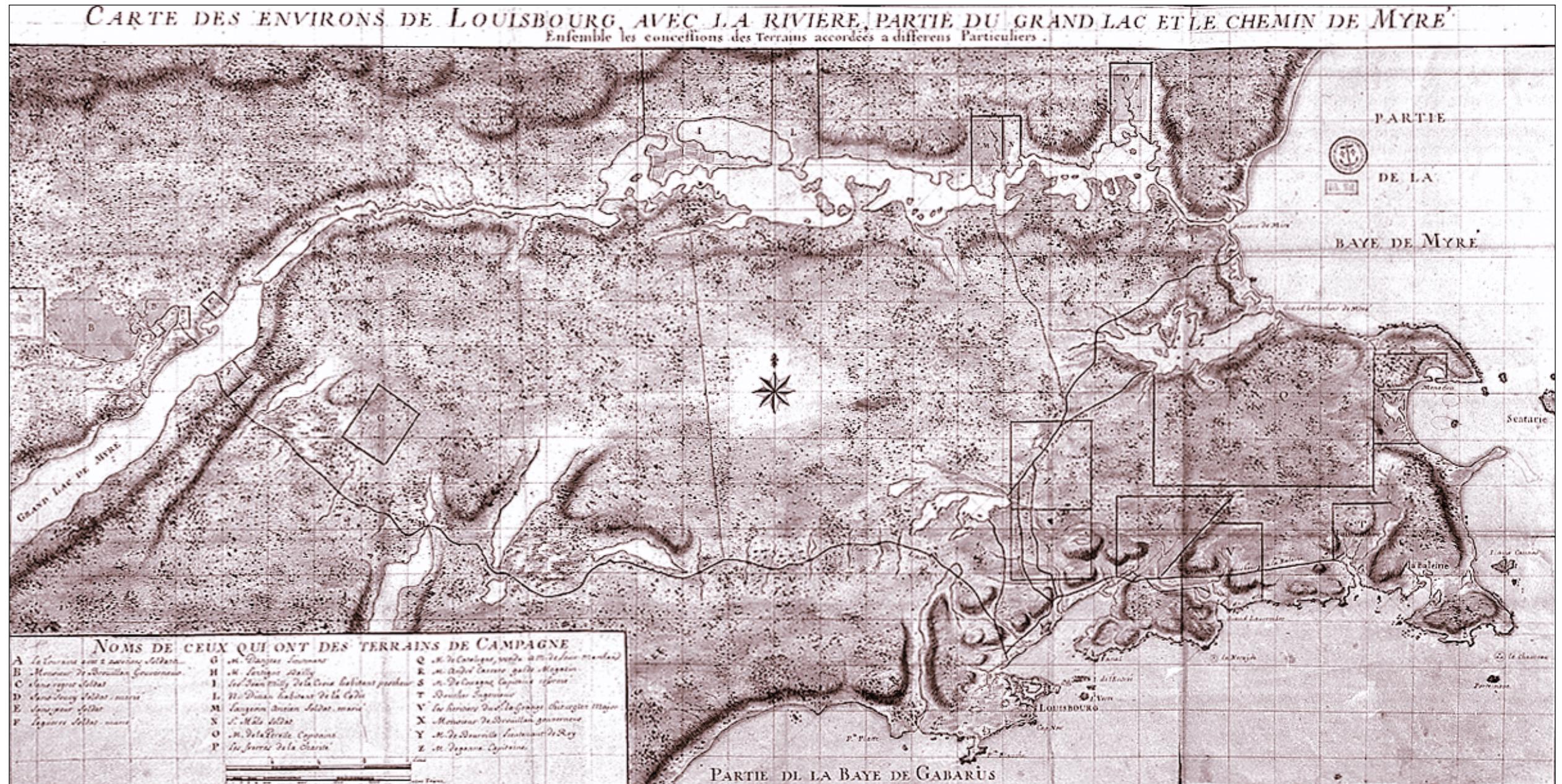
- Réparer le tronçon de la route 22 qui va de la limite du lieu à la Forteresse, quand les ressources le permettront.
- Tenir compte dans le tracé de la route reconstruite des fouilles archéologiques effectuées dans le corridor, et surveiller de près toute activité de construction dans le corridor.

3.6 ASSISE TERRITORIALE

A. Limites du lieu et réserve minérale

Entre 1940 et 1970, les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux ont pris plusieurs décrets établissant les limites du lieu historique national. Ces décrets faisaient suite à l'agrandissement de l'assise territoriale administrée par Parcs Canada. Le dernier décret fédéral a été pris en 1976 et contient une description juridique du lieu actuel et des modalités de transfert. Deux ans plus tard, les terres furent réservées en vue de la création d'un parc historique national aux termes du Décret sur les parcs historiques nationaux pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux, chapitre 1112. Les limites actuelles du lieu remontent aux années 1960, au moment de la dernière expansion d'importance. Parmi les facteurs en jeu à l'époque, mentionnons l'emplacement connu et possible des ressources archéologiques du XVIII^e siècle, les documents sur l'occupation et l'activité militaire au XVIII^e siècle, la protection des bassins versants et de l'approvisionnement en eau de la ville ainsi que l'emplacement de l'ancien chemin français.

La province a acheté puis cédé toutes les terres des lots 1, 2 et 3 au gouvernement fédéral. Elle demeurait toutefois responsable de l'administration et du contrôle des droits miniers dans le lot 3 en plus de garder un



Louisbourg était reliée aux établissements voisins par un réseau routier. L'assiette des routes datant du XVIII^e siècle a par la suite été utilisée par les colons. De nombreuses routes ont été construites sur ces anciennes voies, comme la rue Main dans la ville moderne de Louisbourg.

CARTE 8

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DE LA FORTERESSE-DE-LOUISBOURG

**1738 - Réseau français
de routes**

droit d'accès du lot 1 au lot 3. Le lot 3, qui n'a jamais été officiellement inclus, ne fait donc pas partie de la description officielle du parc historique national. Par conséquent, avec une superficie d'environ un millier d'hectares, il constitue une enclave fédérale à l'intérieur des limites du lieu. Le décret précise que la province demeure responsable de l'administration et du contrôle des droits miniers, mais qu'elle ne conserve aucun droit d'exploitation du sous-sol, c'est-à-dire qu'elle ne possède aucun droit sur les ressources culturelles souterraines.

Le décret énonce trois conditions (reformulées ci-dessous) pour le transfert des terres du lot 3 :

- i) la province accepte de ne pas construire de fonderie ni de raffinerie dans le lieu historique national,
- ii) la province accepte que l'accord des deux parties soit requis pour la construction dans le lieu d'une usine de broyage et de concentration, qui ferait l'objet des contrôles convenus si besoin est,
- iii) la province accepte de veiller à ce que les personnes qui font de la prospection ou qui extraient les minéraux prennent toutes les mesures de précaution pour endommager le moins possible les attractions naturelles du lieu historique national.

Par ailleurs, deux lois influent désormais sur toute activité minière ultérieure : An Act Respecting Mineral Resources (modifiée en 1992), qui régit l'activité minière en Nouvelle-Écosse et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada orienterait également toute intervention en cas d'activité minière dans la réserve.

Les concessions minières remontent à plusieurs dizaines d'années, alors que les limites actuelles n'étaient pas encore établies. Il existait donc un intérêt pour l'exploration et l'exploitation minières. Il y a bien eu des activités d'exploration qui ont été menées pendant les années 1960 et 1970, mais pas depuis dix à quinze ans, semble-t-il. Divers facteurs peuvent expliquer cette absence d'activité. Chose certaine, après des dizaines d'années d'exploration, aucune proposition d'extrac-

tion minière n'a été soumise, ce qui ne veut toutefois pas dire qu'il n'y en aura pas.

Parcs Canada a pour principal objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. L'Agence doit également montrer qu'elle assure la gérance, sur le plan de l'environnement, des ressources naturelles qu'elle administre en mettant l'accent sur la protection des ressources susceptibles de contribuer à l'intégrité écologique. Toute évaluation des limites actuelles, y compris de la réserve minérale, doit être entreprise dans ce contexte. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs :

- l'établissement de l'inventaire des ressources et des paysages culturels du lieu et leur évaluation.
- l'établissement de l'inventaire biophysique afin de répertorier les ressources d'importance particulière et leur contribution à l'intégrité de l'écosystème de la région entourant le lieu.
- l'évaluation du tracé définitif de la route Fleur-de-lis par rapport à l'accessibilité des visiteurs et des routes actuelles, sans oublier que l'évaluation environnementale requise pour le corridor permettra de répertorier et d'évaluer les ressources culturelles et naturelles dans ce secteur précis particulier.
- la consultation des représentants locaux et régionaux, et notamment de la collectivité de Louisbourg;
- la reconnaissance du fait que la Forteresse-de-Louisbourg fait partie de l'écosystème de la région qui l'entoure et peut-être même de paysages culturels plus vastes; c'est pourquoi il faut des informations sur le milieu et les paysages environnants ainsi que sur les façons de les gérer.
- le plan d'affaires du lieu servira de cadre d'évaluation, plus particulièrement pour ce qui est des coûts par rapport aux recettes.

Mesures stratégiques

- Conserver les limites actuelles, y compris celles du lot 3, jusqu'à ce que soit effectuée une évaluation détaillée. Celle-ci permettra d'orienter toute modification ultérieure des limites.

4.0 Administration et exploitation du lieu

4.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

La sécurité du public à la Forteresse-de-Louisbourg est complexe. On accorde la priorité à la prévention des accidents et à l'intervention rapide en cas d'urgences ou de problèmes environnementaux. Parcs Canada a adopté une politique mettant l'accent sur le rôle que doivent jouer le personnel du lieu et les visiteurs sur le plan de la sécurité. Ainsi, tous les programmes et activités actuels et envisagés font l'objet d'une évaluation des risques et sont inclus dans un plan de sécurité du public.

Tout d'abord, il y a la ville reconstruite, où la reconstitution des éléments du XVIII^e siècle pose certains risques pour les visiteurs, entre autres les hauts murs et les remparts sans protection, les marches inégales ainsi que les escaliers et les entrées étroites et peu éclairées. Tous ces éléments contribuent à recréer l'atmosphère de l'époque, mais présentent un risque pour les visiteurs.

Les incendies dans la ville reconstruite sont une source de préoccupation en raison du danger qu'ils représenteraient pour les visiteurs et les bâtiments. Les matériaux de construction employés étant la pierre et le bois, les risques varient en conséquence. La contiguïté des bâtiments et la direction des vents dominants augmentent le risque et diminuent l'efficacité des mesures de protection contre les incendies et d'extinction des feux.



IMAGE 54. Personnes en train de regarder le ressac à l'anse Kennington

Il y a également le reste du lieu historique national, qui couvre quelque 6 000 hectares. La diversité des activités pratiquées, les accidents du terrain et de la côte, les courants et les fortes marées, et les conditions atmosphériques soulèvent des inquiétudes sur le plan de la sécurité. Parmi les activités pratiquées, mentionnons la randonnée, le cyclisme et la visite touristique en voiture le long des chemins et des routes, la natation à l'anse Kennington, la plongée dans le port, le ski de fond et la pêche dans les lacs et les cours d'eau.

Les installations du lieu font l'objet d'une surveillance régulière afin de vérifier que les activités sont pratiquées en toute sécurité. Des patrouilles sont effectuées sur tout le territoire du lieu. Divers plans d'urgence ont été établis afin de faire face aux problèmes qui pourraient survenir. Les visiteurs sont informés des risques et des dangers dans les brochures d'information, par des panneaux et dans le cadre des conversations avec les employés. La formation du personnel fait partie intégrante de la planification et de la mise en œuvre des programmes de sécurité publique. Les gardes de parc sont formés de façon à pouvoir intervenir dans de nombreuses situations. Plusieurs ententes ont par ailleurs été signées avec la Gendarmerie royale du Canada, la Garde côtière canadienne, le Bureau des mesures d'urgence et d'autres organisations qui garantissent une aide supplémentaire en cas de besoin.

Mesures stratégiques

- Poursuivre les programmes de sécurité publique - formation, signalisation et autres formes d'information sur la sécurité - et les améliorer, pour que les visiteurs soient conscients et informés des risques. Mettre l'accent sur les programmes de prévention des accidents, les mesures d'urgence et la planification environnementale.
- Inciter les visiteurs à s'informer sur les risques liés aux activités qu'ils pratiquent

afin qu'ils deviennent plus autonomes et qu'ils soient en partie responsables de leur propre sécurité.

- Le personnel du lieu continuera de collaborer avec d'autres organismes pour ce qui est de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de sécurité publique et environnementale et des mesures d'urgence. Si besoin est, conclure des ententes pour préciser les responsabilités de chaque partie.
- Continuer d'offrir le service de surveillance de la plage à l'anse Kennington, mais évaluer son efficacité sur le plan de la sécurité publique. Envisager et adopter au besoin d'autres mesures de sécurité à l'anse Kennington.
- Continuer de surveiller l'efficacité des mesures de protection contre les incendies et d'extinction des feux dans la ville reconstruite afin de s'assurer que les risques sont réduits au minimum.
- Surveiller l'état des routes et le volume de circulation afin de cerner les dangers pour les visiteurs.

4.2 PROTECTION DES RESSOURCES ET DES BIENS

Les nombreuses et diverses ressources naturelles et culturelles du lieu, ses biens modernes et son infrastructure doivent tous être protégés et entretenus de manière appropriée. Il faut prendre des mesures pour assurer la protection des ressources naturelles et culturelles du lieu contre des risques comme le feu, le vol et le vandalisme. Il faut aussi s'occuper convenablement de la ville reconstruite, du centre d'accueil, de la zone administrative et de l'aire de service, ce qui représente 18 bâtiments.

Protection contre les incendies

Il s'est produit depuis 1961 plusieurs petits feux de forêt le long de la limite du lieu, qui avaient tous pris naissance dans les terres provinciales. Plusieurs incendies mineurs se sont déclarés dans la ville reconstruite, mais un incendie dans le bastion du Roi a fait d'importants dégâts à la chapelle en 1974.

Dans le cas de la ville reconstruite, la fiabilité de l'approvisionnement en eau, achevée par une canalisation secondaire du réseau municipal qui part du lac Kelly, juste à



IMAGE 55. Bâtiment à ossature de bois avec remplissage de piquets

l'extérieur de la limite nord du lieu, pose problème pour ce qui est de la protection contre les incendies. Un réservoir surélevé situé près de la zone administrative et de l'aire de service alimente la réserve de lutte contre les incendies et d'entreposage de l'eau d'usage général. Le réseau de distribution dans la ville reconstruite est composé d'un circuit de conduites de différentes tailles et de bornes d'incendie.

Le réseau a été établi à la fin des années 1960, et des conduites d'eau ont commencé à se rompre vers la fin des années 1970, problème qui survient encore à l'occasion. Le réseau a été évalué et des recommandations ont été formulées afin d'améliorer sa fiabilité et d'assurer le débit voulu en cas d'incendie; on a également trouvé d'autres sources d'approvisionnement en eau.

Les travaux de remplacement des conduites d'eau et d'installation d'extincteurs automatiques dans les bâtiments les plus à risque ont commencé. Le projet de remplacement des conduites d'eau s'échelonnait sur plusieurs années, tandis que les extincteurs automatiques seront installés à mesure que les bâtiments seront rénovés.

La détection des incendies pose un autre problème. Le système de détection actuel ne couvre pas tous les grands bâtiments de la ville reconstruite ou de la zone administrative et de l'aire de service. Le personnel assure la surveillance centrale du système à partir du poste d'incendie dans la ville reconstruite. Parcs Canada peut également faire appel au corps de sapeurs-pompiers volontaires de Louisbourg, qui peut intervenir en cas d'incendie. Comme il s'agit de volontaires, il est impossible de se fier à la disponibilité de ces

derniers, ce qui est parfois inquiétant. Dans les secteurs boisés du lieu, une grave infestation par la tordeuse des bourgeons de l'épinette à la fin des années 1970 et au début des années 1980 a tué la plupart des sapins baumiers. Les arbres morts et les chablis sont nombreux, ce qui crée une source combustible accrue. Parcs Canada a conclu une entente avec le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, qui possède une tour d'observation au lac MacLeod, au nord du lieu; selon cette entente, le ministère provincial doit signaler toute fumée détectée et, au besoin, aider à éteindre l'incendie.

Sécurité

Diverses mesures contre le vol et le vandalisme ont été adoptées pour protéger les bâtiments et leur contenu : présence de gardiens, clôture périphérique, éclairage extérieur, alarmes anti-effraction, surveillance électronique et zones à accès restreint. Les bâtiments ainsi protégés sont le centre d'accueil, certains bâtiments de la ville reconstruite, la zone administrative et l'aire de service.

Bien que peu de problèmes de sécurité importants ne soient survenus, des mesures de sécurité s'imposent en raison de la valeur des bâtiments du lieu et de leur contenu, et plus particulièrement des nombreuses collections. La sécurité dans la ville reconstruite a été surtout assurée par le Corps des commissionnaires jusqu'en 1993. Ce service a depuis été réduit, et d'autres mesures, comme les systèmes d'alarme anti-effraction, se sont multipliées. Aujourd'hui, la sécurité est assurée à la fois par les gardes de parc, le personnel de sécurité et de lutte contre l'incendie, les commissionnaires et les systèmes électroniques.

Application des lois et des règlements

Les activités d'application de la loi à la Forteresse-de-Louisbourg consistent à faire respecter diverses lois fédérales et provinciales qui interdisent certaines activités et qui confèrent au lieu les pouvoirs requis pour mener à bien le mandat de Parcs Canada en matière de protection. Le Règlement sur les parcs historiques nationaux en vigueur n'est pas, à lui seul, suffisamment exhaustif pour couvrir tous les problèmes d'application que

soulèvent la gestion et l'exploitation du lieu, compte tenu de ses ressources culturelles et naturelles et des activités des visiteurs. C'est ainsi que le règlement provincial sur les refuges de gibier s'applique encore au lot 3 et, dans certains cas, au reste du lieu.

Au nombre des problèmes qui se posent actuellement au lieu dans le domaine de l'application de la loi, mentionnons le vol, le vandalisme, le braconnage, la consommation d'alcool et les détecteurs de métaux. Des ententes ont été conclues avec la GRC, qui intervient si besoin est. Certaines infractions mineures ne constituent cependant pas une priorité pour cet organisme, dont le poste le plus proche se trouve à 45 kilomètres du lieu.

Pour être efficace, l'application de la loi exige la diffusion d'informations claires sur les règles et les règlements, la détermination et la résolution des problèmes et la conformité à la législation et à la réglementation. Malheureusement, la myriade de lois et de règlements provinciaux et fédéraux sème la confusion chez les employés, le public et d'autres responsables de leur application. D'autres lieux historiques nationaux du Canada connaissent le même problème, qu'il faudrait examiner sur un plan national.

Mesures stratégiques

- Aménager un système fiable d'approvisionnement en eau jusqu'à l'aire de service et à la ville reconstruite qui répond aux exigences sanitaires et de lutte contre les incendies. Cette mesure sera prise quand les ressources le permettront.
- Continuer à évaluer la capacité du lieu de lutter contre les incendies dans les bâtiments afin de garantir la rentabilité et un rayon d'action approprié.
- Étendre les systèmes de détection et d'alarme incendie pour inclure les autres grands bâtiments de la zone administrative et de l'aire de service selon les besoins.
- Étendre le système d'extinction automatique dans la ville reconstruite, en installant les dispositifs nécessaires dans toutes les pièces du bastion du Roi, de la maison Bigot et d'autres locaux recommandés par le Commissaire fédéral des incendies.
- Parcs Canada cherchera à conclure une entente avec le corps de sapeurs-pompiers

volontaires de Louisbourg pour qu'il intervienne en cas d'incendie.

- Étendre les systèmes de sécurité afin de mieux protéger les bâtiments et leur contenu.
- Offrir de la formation sur la sécurité et les procédures connexes à tous les membres du personnel.
- Le personnel du lieu participera à toute tribune organisée afin d'évaluer les règlements et leur application aux lieux historiques nationaux.

4.3 PRODUCTION DE RECETTES

La production de recettes est une composante importante du plan d'affaires du lieu. Parcs Canada continuera à imposer un droit d'entrée dans la ville reconstruite, conformément à sa politique sur les recettes et selon le service fourni et les conditions du marché. Parcs Canada continuera à négocier des ententes financières satisfaisantes avec les Volontaires de la forteresse de Louisbourg pour les services que l'association coopérante offre aux visiteurs.

Le personnel examinera à l'avenir les propositions d'autres intervenants désireux d'offrir au lieu d'autres programmes et services. La production de recettes sera accrue par divers moyens - concessions, frais de location, redevances, activités spéciales, parrainage d'entreprises, etc. Tous ces moyens joueront un rôle puisque les employés renforceront la collaboration et le partenariat pour l'accomplissement du travail.

Les possibilités de production de recettes seront évaluées selon leur durabilité et leur conformité à l'intégrité commémorative, et en tenant compte des objectifs suivants : l'accroissement des recettes, le maintien et l'amélioration des services et des programmes, et la création de débouchés professionnels dans une région qui a été durement touchée par la crise du secteur de la pêche.

5.0 Incidences économiques et environnementales

5.1 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les retombées économiques du lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg se font sentir dans plusieurs domaines, entre autres, les dépenses en immobilisations, l'emploi direct et indirect et les dépenses d'exploitation et d'entretien. Le lieu emploie une centaine de personnes directement et toute l'année, et quelque 255 personnes en haute saison. En été, 85 personnes sont embauchées par les entrepreneurs exploitant une concession sur place. Quelques employés temporaires travaillent également au lieu chaque année. La Forteresse crée de l'emploi dans de nombreux secteurs en raison de la large gamme de services qu'elle offre aux visiteurs et de l'infrastructure de soutien. Conducteurs d'autobus, animateurs, guides, gardes de parc, historiens, travailleurs qualifiés et employés d'entretien ne sont que quelques-uns des emplois offerts.

De 1995-1996 à 1997-1998, Parcs Canada a dépensé chaque année en moyenne 4,9 millions de dollars en salaires et 1 million de dollars en produits et services au lieu. Pendant ces trois années, les dépenses annuelles en immobilisations ont atteint en moyenne 1,3 million de dollars.

Le personnel de Parcs Canada consigne le nombre de visites dans trois secteurs distincts du lieu. Le secteur le plus populaire est la ville reconstruite, qui accueille environ 130 000 touristes en moyenne chaque année. En 1996, les frais d'entrée à ce secteur ont permis de réaliser des recettes de l'ordre de 810 000 dollars. Certaines personnes se rendent aussi à la pointe du Phare et à l'anse Kennington, deux autres secteurs fort fréquentés. Au cours des dix dernières années, le nombre total de visiteurs pour ces trois secteurs s'est élevé à 200 000 par an. C'est en 1995 que le lieu a enregistré le plus grand nombre de visiteurs, soit 250 000, en raison de la tenue du Grand Rassemblement et du passage des grands voiliers. En 1995, le nombre de touristes s'arrêtant au centre d'ac-

cueil avant de se rendre à la ville reconstruite a connu une hausse de 22 p. 100 par rapport à 1994.

Compte tenu du nombre de visiteurs à la Forteresse, il s'agit d'une ressource importante pour la Nouvelle-Écosse, et plus particulièrement pour le Cap-Breton. En 1989, les dépenses totales des touristes qui peuvent être attribuées aux visites du lieu se sont élevées à 4,9 millions de dollars. L'incidence du lieu sur l'emploi dans la localité et dans la région est tout aussi important si l'on tient compte des dépenses des touristes dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement, de l'artisanat et du transport. Les visiteurs consacrent environ 85 p. 100 de leur budget à se nourrir, à se loger et à se déplacer.

Les lieux historiques nationaux de la Forteresse-de-Louisbourg et Alexander-Graham-Bell et le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton sont les principales attractions touristiques du Cap-Breton. Plus de 90 p. 100 des touristes de l'île visitent au moins l'un de ces endroits, mais, en général, ils en visitent deux. La Forteresse-de-Louisbourg est la principale destination ou la raison du voyage au Cap-Breton pour environ 40 p. 100 des visiteurs de la ville reconstruite.



IMAGE 56. Terrain de camping de la Louisbourg Merchants Association sur le front de mer de Louisbourg

L'incidence économique de la Forteresse-de-Louisbourg va au-delà du revenu direct et de l'emploi que génère le lieu historique

national. Selon une étude, les visiteurs qui passent une nuit dans la localité de Louisbourg y dépensent quelque 700 000 \$. Sans le lieu, les dépenses de nature touristique dans la ville seraient beaucoup moins élevées.

Ces dépenses bénéficient à plusieurs entreprises liées au tourisme, entre autres, un motel, des auberges, des chalets, des restaurants, des terrains de camping, des boutiques de cadeaux et d'artisanat, des gîtes du passant et des services de restauration rapide. De nombreuses autres petites entreprises qui exercent leurs activités dans la ville ou aux alentours dépendent des dépenses engagées par Parcs Canada, entre autres, les entreprises locales de construction, les imprimeries et les services de location d'équipement.

5.2 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'évaluation environnementale constitue un moyen efficace de tenir compte de facteurs environnementaux dans la planification et la prise de décisions de façon à promouvoir le développement durable (Loi canadienne sur l'évaluation environnementale - LCEE, 1992).

L'examen et l'évaluation des effets nuisibles possibles sur les ressources patrimoniales s'inscrivent dans la gestion et l'aménagement continus du lieu historique national. Avant l'adoption de la LCEE, le personnel de la Forteresse-de-Louisbourg avait établi un processus d'évaluation afin de cerner et d'atténuer les répercussions des projets de construction et des activités d'entretien sur les ressources archéologiques. Il s'agissait alors d'autorisations en matière d'archéologie, dont la décision incombait aux archéologues.

Le personnel du lieu a réagi à l'adoption du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) en adoptant sa propre approche. Le garde de parc en chef et l'archéologue principal se virent confier la responsabilité conjointe du processus. Les évaluations environnementales font donc partie intégrante du processus décisionnel depuis des années déjà. Le respect du Décret de 1984 sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, de la Politique sur la gestion des ressources culturelles et, plus récemment, de la LCEE (1992) garantit que les



IMAGE 57. Sentier de l'Ancien chemin français

ressources naturelles et culturelles du lieu ont été dûment prises en compte. Par ailleurs, les projets qui ne sont normalement pas visés par la LCEE sont examinés à l'interne afin d'assurer la protection des nombreuses ressources culturelles et naturelles de la Forteresse-de-Louisbourg et le maintien de leur intégrité.

Un système de gestion de l'environnement (SGE), destiné à faciliter l'écologisation des opérations, est en cours d'élaboration pour Parcs Canada. Il servira de cadre de gestion, d'évaluation, d'amélioration et de communication de la performance environnementale. Le SGE est un outil utile qui permet de répondre aux exigences environnementales. Il aidera Parcs Canada à remplir son obligation de mettre en œuvre une stratégie de développement durable, comme le prescrit la Loi sur le vérificateur général, et facilitera le rôle de Louisbourg en matière de gérance de l'environnement.

Des tableaux d'information de référence sur le SGE ont été compilés afin d'étayer la performance environnementale et de promouvoir les initiatives d'écologisation déjà menées par le personnel du lieu. On a ensuite élaboré un plan d'action pour le SGE, qui précise les buts et les objectifs des mesures relativement à divers aspects de la gestion de

l'environnement, établit leur ordre de priorité, et définit la ligne de conduite à adopter pour les atteindre. Les questions prioritaires mentionnées dans le plan d'action seront incluses dans le plan d'affaires.

Le Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes exige une évaluation environnementale de tous les plans directeurs de Parcs Canada. Même si le présent plan décrit la portée de certains projets, leurs objectifs et l'approche stratégique qui sera adoptée, ces projets doivent faire l'objet de plans détaillés. D'autres évaluations et examens exhaustifs seront effectués pour chacun, à mesure qu'on disposera de renseignements plus précis sur leur conception et leur calendrier. Ainsi, les projets et les mesures stratégiques ou les activités qui sont proposés dans le plan directeur n'y seront définitivement inclus qu'après examen de chacun.

Les activités et installations proposées dans le plan directeur peuvent aggraver ou atténuer les effets néfastes sur l'environnement. Ces projets et leurs effets éventuels doivent être évalués individuellement afin de déterminer la nature et l'ampleur des incidences environnementales possibles. Parcs Canada a également l'obligation légale d'évaluer les effets cumulatifs, et a pris l'engagement fondamental d'assumer cette obligation.

Une évaluation des effets cumulatifs a été effectuée en 1996, et portait sur le lien entre les ressources patrimoniales et les incidences de l'activité humaine. Le document permet de comprendre les conséquences de décisions antérieures et leur influence sur les tendances actuelles, ce qui permet aux décideurs d'évaluer pleinement les projets proposés. Les données recueillies dans le cadre de cette étude seront prises en considération dans l'évaluation environnementale des activités et des projets avancés dans le plan directeur.

L'évaluation des projets proposés dans le plan directeur permet d'évaluer les répercussions de concepts fondamentaux et d'étudier avec soin les solutions de rechange, y compris le bien-fondé de projets ultérieurs. Cette évaluation permet d'aborder les problèmes d'un point de vue qui dépasse le projet lui-même et d'examiner les tendances environnementales, les seuils et les limites tout en évaluant les effets des autres projets dont il est question dans le plan. L'information qui en découle permet de déterminer la nature et la portée des effets cumulatifs et de s'assurer de la mise en œuvre des mesures d'atténuation requises.

L'évaluation environnementale du plan directeur a permis de conclure que la mise en œuvre des concepts qui y sont définis ne risque pas d'entraîner de répercussions importantes ni d'effets cumulatifs.

6.0 Stratégie de mise en œuvre

6.1 PRIORITÉS

Le plan directeur fournit une orientation stratégique à long terme aux gestionnaires du lieu. Il sert de cadre à une planification plus détaillée et à la prise de décisions. Il sert aussi de référence stratégique pour les prévisions des dépenses en immobilisations et pour la gestion et l'exploitation en découlant. C'est au directeur et au personnel de l'unité de gestion qu'incombe la mise en œuvre du plan.

La réalisation du plan dépend de la disponibilité des ressources financières. Il faudra aussi obtenir toutes les approbations nécessaires des organismes centraux et du programme tout au long de la mise en œuvre. Les priorités pourront être réévaluées selon les nouvelles circonstances ou les nouvelles données, ou à la suite d'un changement dans les priorités et les décisions à l'échelon national.

Les priorités seront directement liées au plan d'affaires du lieu et au cycle triennal de planification des activités. On mettra l'accent sur le premier cycle triennal, mais on peut d'ores et déjà établir certaines priorités pour le deuxième. Ces priorités seront regroupées sous divers secteurs d'activité de Parcs Canada dans le cadre de la nouvelle structure de planification, d'établissement de rapports et de responsabilité. Elles viseront des résultats qui viendront appuyer les trois principales responsabilités du directeur :

1. Assurer l'intégrité commémorative et contribuer à la préservation de l'intégrité écologique.
2. Améliorer le service à la clientèle.
3. Utiliser efficacement et judicieusement les deniers publics.

Les progrès seront mesurés grâce à l'établissement de rapports annuels sur l'atteinte des objectifs du plan d'affaires et au rapport sur l'état des parcs qui est mis à jour tous les deux ou trois ans.

Priorités pour le premier cycle triennal de planification des activités

Protection des ressources patrimoniales

- Commencer l'inventaire et l'évaluation des ressources archéologiques présentes dans l'ancienne ville fortifiée;
- établir un plan de conservation des ressources où seront précisées les mesures d'atténuation des dégâts causés aux ressources archéologiques in situ par la couverture forestière et les plantes ligneuses, et mettre en œuvre le plan de conservation du site du siège;
- terminer l'étude géologique du port et du littoral;
- dresser l'inventaire des ressources archéologiques présentes dans les étangs, et en faire l'évaluation;
- établir un modèle dans le cadre de la première étape de la détermination et de l'évaluation des paysages culturels;
- rattraper le retard pris dans les projets de conservation des collections archéologiques et des collections muséales;
- évaluer les aires d'entreposage des collections afin de voir si elles conviennent à l'entreposage d'artefacts et d'articles d'ameublement (collection archéologique, collections muséales et collection archivistique);
- terminer le projet de catalogage des objets historiques;
- établir un plan de mesures d'urgence pour toutes les collections;
- continuer à remplacer les objets historiques dans les aires d'animation par des reproductions modernes;
- terminer le plan de conservation des écosystèmes;
- continuer à informatiser la collection d'archives, de photos et de plans techniques, et en faire la saisie de l'image.

Mise en valeur des ressources patrimoniales

- Poursuivre le programme de réfection dans la ville reconstruite;

- amorcer l'élaboration du plan d'interprétation du lieu historique national;
- améliorer la présentation et l'interprétation des cultures autres que française et britannique qui étaient présentes à Louisbourg au XVIII^e siècle, au moyen de recherches et de consultations avec les groupes concernés dans la collectivité;
- adopter une démarche pour les programmes de diffusion externe qui permettra d'élargir la clientèle de Louisbourg;
- collaborer avec d'autres intervenants pour assurer le maintien des compétences en confection de vêtements d'époque;
- terminer la modernisation du réseau d'approvisionnement en eau.

Services aux visiteurs

- Déterminer les possibilités d'utilisation rentable de la ville reconstruite en dehors des heures normales d'ouverture, en tenant compte, par exemple, de l'infrastructure, du marketing, des coûts d'aménagement et autres, et collaborer avec d'autres intervenants afin de proposer des services qui permettront de profiter de ces possibilités;
- examiner l'accès des visiteurs, le stationnement et le transport entre l'entrée du parc et la ville reconstruite;
- établir un plan de réaménagement de l'aire d'utilisation diurne de l'anse Kennington.

Gestion de Parcs Canada

- Se mettre en rapport avec les représentants de la collectivité afin d'établir un mécanisme qui facilitera la discussion de questions d'intérêt commun;
- continuer à collaborer avec les Volontaires de la forteresse de Louisbourg, le Comité Unama'ki, l'Institut de Louisbourg et d'autres organismes pour assurer l'intégrité commémorative et maintenir le choix de services offert aux visiteurs tant au lieu même qu'à l'extérieur;
- continuer à participer à la stratégie de marketing du district du Cap-Breton visant la promotion du parc et des lieux de l'île, de concert avec la collectivité locale, tous les paliers de gouvernement et l'industrie, afin de faire connaître la destination touristique qu'est le Cap-Breton;

- conclure l'entente fédérale-provinciale concernant la route Fleur-de-lis;
- évaluer la sécurité sur le chemin du phare.

Priorités retenues pour le second cycle triennal de planification des activités

Protection des ressources patrimoniales

- Répertorier et évaluer les zones non fouillées de l'ancienne ville fortifiée se trouvant en dehors de la ville reconstruite, et procéder également à une évaluation des documents historiques;
- mettre en œuvre le plan de conservation des ressources afin d'atténuer les dégâts causés aux ressources archéologiques par la végétation;
- établir un plan de conservation pour les ressources archéologiques menacées par la mer;
- mettre en œuvre les recommandations découlant de l'évaluation des aires d'entrepôt des collections d'artefacts;
- établir un plan de gestion des collections, qui comprendra un plan de mesures d'urgence pour la collection archéologique;
- combler les lacunes de la base de données biophysiques.

Mise en valeur des ressources patrimoniales

- Établir un plan, qui s'accompagnera d'une analyse des options, afin de mieux mettre en valeur les ressources archéologiques sous-marines présentes dans le port et au large, et y inclure un volet favorisant une industrie touristique durable.

Services aux visiteurs

- Commencer les travaux de réfection de la route 22.

Gestion de Parcs Canada

- Terminer les plans concernant l'entrepôt des meubles, des archives et de la collection de la bibliothèque;
- établir un plan de conservation des collections de la bibliothèque et des archives.

Ouvrages de référence

- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *Fortress of Louisbourg Draft Service Plan and Appendices*, non daté.
- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *Fortress of Louisbourg National Site Resource Description and Analysis*, Marvin Miller, chef de projet, 1990.
- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *1993 Fortress of Louisbourg National Historic Site Resource Description and Analysis, Volume 2A, 2B, 3 & 4: Cultural Resource Management Planning*, préparé par Charles A. Burke.
- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *Lignes directrices sur la gestion des ressources archéologiques du Service canadien des parcs*, 1993.
- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *A Report on Kennington Cove/Anson's Beach 1989 Operations, Fortress of Louisbourg National Historic Site*, préparé par M. Miller, gardien de parc en chef, 1990.
- Service canadien des parcs, Environnement Canada. *Cadre stratégique de référence pour le maintien de l'intégrité des écosystèmes*, juillet 1992.
- Services canadien des parcs, Environnement Canada, région de l'Atlantique. *Summary of the 1989 Fortress of Louisbourg National Historic Site Visitor Surveys*, 1989.
- Cape Breton County Economic Development Authority. *Strategic Economic Action Plan*, août 1994.
- Epekwithk Heritage Consulting. *Fleur de lis Trail Archaeological Resource Impact Study*, préparé pour le ministère des Transports et des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse, 1997.
- Gardner Pinfold Consulting Economists Ltd. *An Economic Statement and a Visit Profile of Atlantic Region National Parks and National Historic Sites*, préparé pour le Service canadien des parcs, Environnement Canada, avril 1992.
- Gouvernement du Canada. *Loi sur les parcs nationaux*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, octobre 1989.
- Jacques Whitford Environment Ltd. *Natural Resources Impact Study, Fleur de Lis Trail (Gabarus to Louisbourg)*, préparé pour le ministère des Transports et des Communications de la Nouvelle-Écosse, Halifax, 1996.

Kalff, Sarah. *Cumulative Effects Assessment Fortress of Louisbourg National Historic Site: A Case Study*, préparé pour la Direction des ressources naturelles, Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, avril 1996.

Khattar, Irene. *Marketing Plan, Parks Canada, Cape Breton Island Sub Region, National Parks and Historic Sites*, mai 1996.

Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. *A Proposed Systems Plan for Parks & Protected Areas in Nova Scotia*, bulletin, 1994.

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien. *Énoncé d'intégrité commémorative, lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg*, mars 1997.

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien. *Lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, bulletin no 1*, novembre 1993.

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien. *Principes directeurs et politiques de gestion*, 1994.

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien. *Issue Analysis and Background Papers, Fortress of Louisbourg National Historic Site*, préparé par le personnel de Parcs Canada dans le cadre du programme de planification de la gestion.

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien. *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, novembre 1994.

Parcs Canada, ministère de l'Environnement. *Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale*, brochure, 1982.

Provenance des images

IMAGE 1. Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 2.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 3.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 4.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 5.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Barrett et MacKay, 1995, (n° de catalogue : 5J72058); **IMAGE 6.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 7.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 8.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 9.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 10.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 11.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Chris Reardon, 1998, (n° de catalogue : RAL5936T); **IMAGE 12.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D354); **IMAGE 13.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 14.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Becki Dunham, 1998, (n° de catalogue : 17L-43T); **IMAGE 15.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Charles Burke, 1989, (n° de catalogue : 61L-176T); **IMAGE 16.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, 1964, (n° de catalogue : IG-27); **IMAGE 17.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Becki Dunham, 2000, (n° de catalogue : 59L-2724T); **IMAGE 18.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Bureau national, (n° de catalogue : 31M-272T); **IMAGE 19.** Parcs Canada, LHN de

la Forteresse-de-Louisbourg, Horst Paufler, 1987, (n° de catalogue : 5J01840); **IMAGE 20.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 1975, (n° de catalogue : 3L100); **IMAGE 21.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Archéologie, Carol Kennedy, 2000, (n° de catalogue : RAL-6237T); **IMAGE 22.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D365); **IMAGE 23.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D369); **IMAGE 24.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D359); **IMAGE 25.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D372); **IMAGE 26.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 27.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 28.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 29.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 30.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 31.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, (n° de catalogue : DS95379); **IMAGE 32.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 33.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 34.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 35.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 36.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 37.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 38.** Parcs Canada, Centre

de services de l'Atlantique; **IMAGE 39.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 40.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D381); **IMAGE 41.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 42.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 43.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Barrett et MacKay, 1995, (n° de catalogue : 5J7799); **IMAGE 44.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 45.** Parcs Canada, LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, Morrison Powell, 2001, (n° de catalogue : 5D386); **IMAGE 46.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 47.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 48.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 49.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 50.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 51.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 52.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 53.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 54.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique; **IMAGE 55.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Chris Reardon, 1997; **IMAGE 56.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 57.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, Rob Thompson, 1994; **IMAGE 58.** Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique



IMAGE 58. Vue aérienne de la ville reconstruite

